

Observatoire Social et Urbain

Diagnostic des chiffres clés de la Ville de Rezé

Octobre 2018





Observatoire Social et Urbain

Diagnostic des chiffres clés de la ville de Rezé

Le COMPAS a élaboré un outil de connaissance et de suivi du contexte social rassemblant des données statistiques des services de la ville et de partenaires externes (INSEE, CAF, Département...). Son principal objectif est de contribuer à l'organisation territoriale de l'information sociale. Il s'adresse autant aux élus, à l'encadrement qu'aux professionnels de terrain.

Éléments de méthode 3	LE HANDICAP : de l'enfance à l'âge adulte des populations fragiles
LE PEUPLEMENT ET LE LOGEMENT : de l'historique du peuplement à la structure de population actuelle	LES REVENUS ET LA PAUVRETÉ : les évolutions des inégalités territoriales et sociales . 110
LES MÉNAGES ET LES STRUCTURES FAMILIALES : l'influence des transformations de la société dans le territoire 45	LES CARACTÉRISTIQUES SOCIO ÉCONOMIQUES DE LA POPULATION : la diversité des profils
LA PETITE ENFANCE ET L'ENFANCE : un défi et une question sociale majeure 55	LES RESSOURCES DU TERRITOIRE : facteurs de développement et d'attractivité . 149
LES JEUNES : du domicile parental à l'insertion dans le monde des adultes	Déroulé du diagnostic
	Lexique
LES SENIORS ET LE GRAND AGE : les conséquences du vieillissement de la population	Les sources de données exploitées . 16



Éléments de méthode

Précautions de lecture :

Les délais de mise à disposition des données sont variables selon les sources et les échelles géographiques.

Le recensement de l'Insee

Concernant les données issues du recensement de la population, rappelons que désormais les enquêtes de recensement sont annuelles, et que le calcul des indicateurs mis à disposition prend en compte 5 années d'enquêtes.

- Pour les communes de moins de 10 000 habitants, une enquête exhaustive a lieu tous les 5 ans.
- Pour les communes de 10 000 habitants ou plus, l'enquête est réalisée auprès d'un échantillon de 8% des logements de la commune chaque année, ainsi 40% des logements sont enquêtés sur 5 ans.

Les données communales détaillées des populations issues du recensement rénové sont diffusées au 1er juillet. Elles correspondent aux données millésimées à l'année N-3 et sont issues des enquêtes des années N-5, N-4, N-3, N-2, N-1. Elles sont donc relativement récentes (la dernière enquête considérée a été réalisée à l'année N-1).

Le calcul des évolutions ne peut se faire qu'au bout d'un cycle complet de 5 années d'enquêtes de façon à ce que les comparaisons d'une donnée du recensement à l'autre n'intègrent pas la même année d'enquête

Les données infra-communales sont diffusées au début du 4ème trimestre. Elles sont millésimées également à l'année N-3 et sont issues des enquêtes des années N-5 à N-1.

Autres sources de données

D'autres sources de données sont prises en compte dans cette étude, plus anciennes ou plus récentes selon les cas. Si les dates diffèrent légèrement, les données ainsi collectées nous permettent néanmoins de repérer les dynamiques au sein des territoires et les tendances générales. Les décalages de mise à disposition des sources de données ne nuisent pas à la mise en place d'une bonne photographie du territoire.

Les dernières données en vigueur de l'Insee au 1er juillet 2018 sont :

- AU NIVEAU COMMUNAL : le recensement de la population millésimé 2015, correspondant aux résultats des enquêtes des années 2013, 2014, 2015, 2016, 2017
- AU NIVEAU INFRA-COMMUNAL : le recensement de la population millésimé 2014, correspondant aux résultats des enquêtes des années 2012, 2013, 2014, 2015, 2016



Notre choix d'indicateurs

Les indicateurs présentés dans ce document ont été conçus pour comprendre la réalité économique et sociale des territoires de la façon la plus fine possible. Ils permettent notamment la comparaison entre les territoires, en signalant les plus fragiles et les plus dynamiques. Notre analyse repose sur une batterie d'indicateurs élaborés à partir de nos bases de données alimentées depuis 20 ans dans de très nombreux domaines, de la démographie aux revenus en passant par l'emploi.

L'utilisation des données implique cependant quelques précautions, pour plusieurs raisons :

- certaines populations n'apparaissent pas ou quasiment pas dans les enquêtes. Le recensement de la population de l'Insee mesure mal par exemple les populations sans logis, les gens du voyage, ou les étrangers sans papier notamment. Les enquêtes sur les revenus ne prennent pas en compte les personnes vivant en collectivité, en particulier les personnes âgées vivant en maison de retraite ou les étudiants en cité universitaire, etc.
- chaque indicateur repose sur des choix de méthode qui lui sont propres, qui doivent être pris en considération.
- on ne dispose pas d'indicateurs dans tous les domaines.

La population et l'âge

Sur l'ensemble de ce document, toutes les analyses portant sur la population des territoires utilisent la population statistique de référence correspondant à la population municipale.

Toutes les données relatives à l'âge portent sur l'âge révolu (âge atteint au dernier anniversaire).

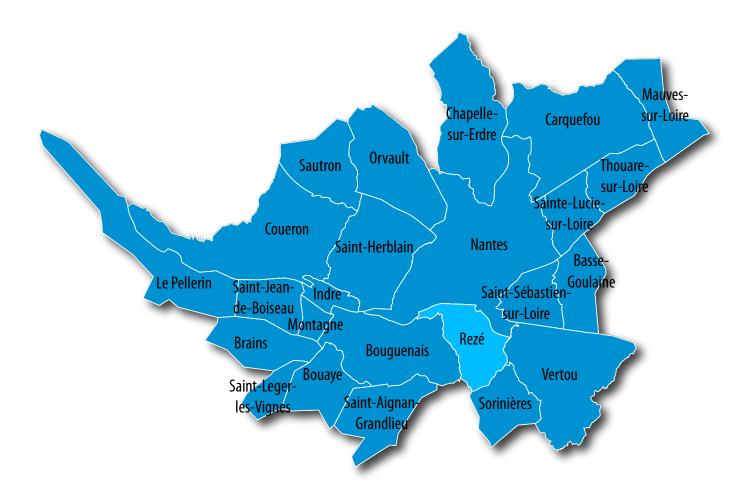
Lexique

Un lexique, reprenant les principales définitions des termes utilisés dans ce diagnostic vous est proposé en fin de document.



Territoire d'étude

Les communes de Nantes Métropole

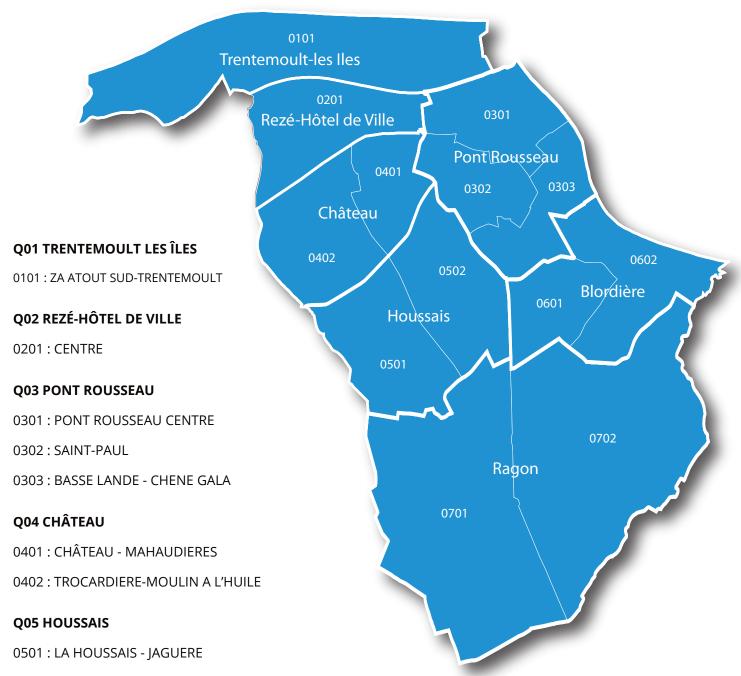


Nantes Métropole compte 24 communes situées dans le département de la Loire-Atlantique et appartenant à la région Pays de la Loire.

La commune de Rezé sera comparée au fil des tableaux à Nantes Métropole, au département de la Loire-Atlantique, à la France Métropolitaine ainsi qu'à Saint-Herblain.



Les Iris et quartiers de Rezé



0502: TROIS MOULINS-LA HOUSSAIS

Q06 BLORDIÈRE

0601: NAUDIERES - LANDES SAINT-PIERRE

0602 : MORINIERE - JAUNAIS

Q07 RAGON

0701: RAGON OUEST

0702: RAGON EST



LE PEUPLEMENT ET LE LOGEMENT : de l'historique du peuplement à la structure de population actuelle

Le peuplement de la France

Au cours de la période 1986-2016, la France a gagné 9,1 millions d'habitants, soit une progression de 16%. Les métropoles sont les territoires qui ont le plus profité de cette augmentation. En particulier l'agglomération parisienne, mais aussi autour des autres grandes villes comme Toulouse, Bordeaux, Montpellier, Nice, Strasbourg ou Nantes. C'est là que se créent le plus d'emplois, dans le secteur des services. D'une façon plus diffuse, la population s'est accrue autour de l'Île-de-France, dans un territoire qui va d'Orléans à Amiens en passant par Caen ou Tours, dans l'Ouest, autour de Nantes et Rennes, autour des grandes périphéries de Bordeaux et Toulouse, mais aussi dans tout le croissant du pourtour méditerranéen et la vallée du Rhône. Une partie de ce développement a été permis par le développement des grands axes autoroutiers. La France qui s'est dépeuplée est pour l'essentiel située dans le massif central, le nord et l'est de la France, où vieillissement et difficultés de l'emploi se conjuguent.

La densité de population varie d'abord sous l'effet du solde naturel : la différence entre les naissances et les décès sur un territoire donné. L'effet agglomération joue massivement : c'est le plus souvent autour des grandes villes que s'établissent les jeunes ménages. Les territoires où la part des personnes âgées est la plus forte, le massif central, les Pyrénées et le cœur de la Bretagne enregistrent un solde naturel négatif : les décès y sont plus importants que les naissances.

La population d'un territoire donné dépend aussi de l'apport de l'extérieur, des migrations venues de l'étranger mais surtout d'autres parties de la France. A ce titre, c'est d'abord l'axe Bordeaux-Toulouse-Montpellier qui connaît le plus d'arrivants. Ensuite, toute la façade ouest, le pourtour Méditerranéen et la vallée du Rhône. Le dynamisme économique, la qualité de vie attirent et les immigrés venant de l'étranger se concentrent sur une partie réduite du territoire et plutôt en zone urbaine.



Chiffres clés et définitions

		Evolution
		(2010-2015)
	39 649	
Population municipale	habitants	+3,2%
	630 372	+7,3%
		Evolution
		(2010-2015)
	18 039	
Résidences principales	résidences	+3,2%
	296 777	+9,3%
Taille moyenne des	2,1	
	pers. par ménage	-0,4%
ménages	2,1	-1,7%
Récemment emménagés	13,3%	
· ·	des ménages (2 401)	+4,2%
(moins de 2 ans)	18,3%	+12,8%
	61,4%	
Propriétaires	des ménages (11 070)	+2,5%
	51,6%	+7,4%
	21,0%	
Locataires du privé	des ménages (3 788)	+2,1%
	30,8%	+15,1%
	25,2%	
Moins de 20 ans	de la population (9 992)	+5,9%
	24,7%	+7,3%
	23,1%	
60 ans et plus	de la population (9 153)	+5,1%
	21,2%	+12,6%

NB : En orange, valeurs de Nantes Métropole

<u>Population municipale</u>: elle comprend toutes les personnes qui vivent effectivement dans la commune. On y trouve aussi bien les ménages qui demeurent en logement individuel, que les étudiants en cité-universitaire, les personnes âgées en maison de retraite, ou les personnes en habitat mobile, etc.

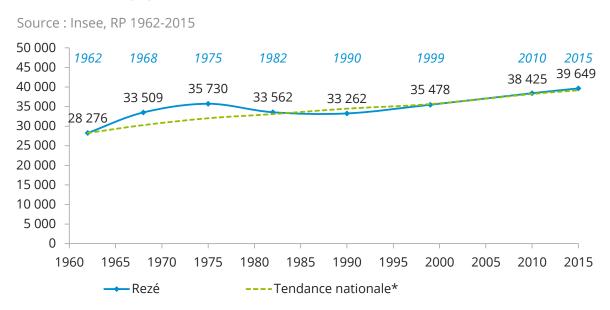
<u>Population des ménages</u>: elle désigne l'ensemble des personnes vivant en ménage.

Un <u>ménage</u> désigne l'ensemble des personnes partageant une même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par un lien de parenté. Il peut être constitué d'une seule personne. Le nombre de ménages et le nombre de résidences principales sont égaux. Les personnes vivant dans des habitations mobiles, les mariniers, les sans-abris, et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...) sont considérés comme vivant hors ménage.



La structure par âge actuelle reflète les grandes phases de peuplement du territoire

L'évolution de la population, des années soixante à nos jours



^{*} indique l'évolution qu'aurait connu Rezé si le territoire avait suivi le rythme observé en France métropolitaine

La dynamique de peuplement en France métropolitaine a été rythmée par des périodes historiquement très identifiables. Certaines ont contribué à freiner la démographie : ce sont les grandes guerres de 14-18 et 39-45. Leur impact est double ; d'une part du fait de l'importance des décès directement liés à la guerre, touchant plus singulièrement des jeunes hommes adultes, et d'autre part du fait du déficit de naissances que ces événements ont engendré. Aujourd'hui, c'est naturellement l'effet de la seconde guerre qui s'observe, avec une population de septuagénaires « en creux » lorsque l'on regarde une pyramide des âges.

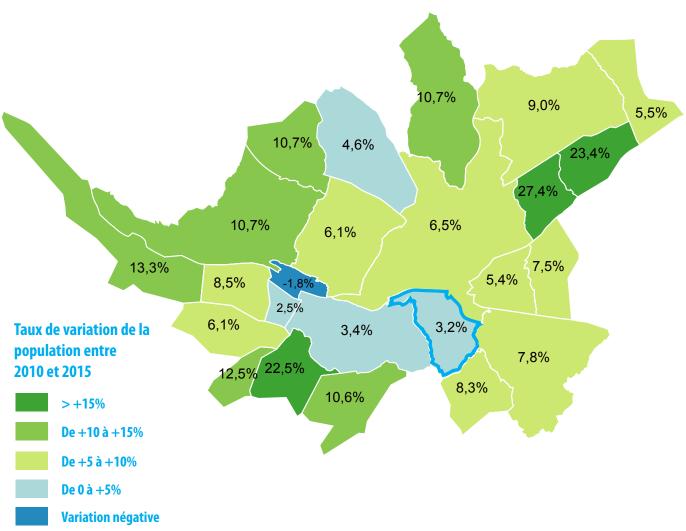
A l'inverse, certaines périodes stimulent la démographie. Cela aura été le cas de la phase dite du « baby-boom » à la suite de la seconde guerre du 20ème siècle et jusqu'au milieu des années 1970, durant laquelle les naissances ont sensiblement augmenté. C'est donc aujourd'hui sur la tranche d'âge des 45-70 ans que nous pouvons percevoir singulièrement les effets de cette période. Par-delà les effets de l'allongement de l'espérance de vie, c'est donc cette génération qui contribuera pour une part importante au vieillissement accéléré de la population prévu sur les prochaines décennies.

Rezé compte 39 649 habitants en 2015 contre 28 276 habitants cinquante ans plus tôt. Depuis 1962, Rezé a gagné 11 373 habitants, soit en moyenne une augmentation de 215 habitants par an (+0,6%). Si Rezé avait suivi le rythme d'évolution de la population observé en France métropolitaine, sa population serait de 39 160 habitants en 2015, soit 490 habitants de moins. Entre 2010 et 2015 Rezé a connu une augmentation de sa population de +0,6% par an : +0,5% par an dû au solde naturel et +0,2% par an dû au solde migratoire.



Evolution de la population de Nantes Métropole

Source : Insee, RP 2010-2015





Dans le détail : les évolutions de la population de la CA

Les évolutions détaillées de la population, des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1962-2015

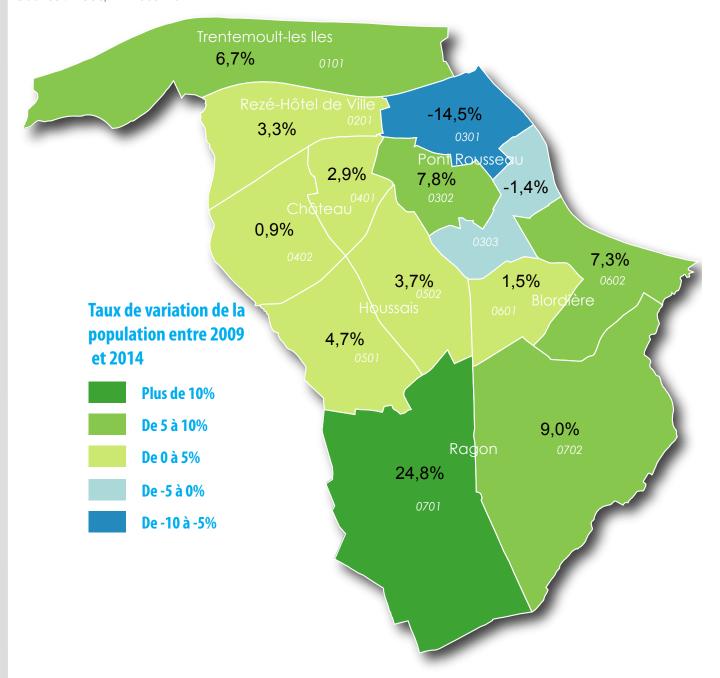
	Population municipale								Taux d'évol	ution en %
	1962	1968	1975	1982	1990	1999	2010	2015	1962-2015	2010-2015
Basse-Goulaine	1 853	2 160	3 036	4 099	5 910	7 499	8 091	8 698	+369,4	+7,5
Bouaye	1 520	1 607	2 209	3 445	4 815	5 251	5 958	7 300	+380,3	+22,5
Bouguenais	8 777	10 047	11 684	14 043	15 099	15 627	18 194	18 815	+114,4	+3,4
Brains	999	1 021	1 174	1 578	1 889	2 172	2 584	2 741	+174,4	+6,1
Carquefou	3 287	3 744	6 239	9 664	12 877	15 377	17 805	19 411	+490,5	+9,0
Chapelle-sur-Erdre	2 525	2 878	5 858	12 246	14 830	16 391	17 300	19 159	+658,8	+10,7
Couëron	11 641	12 276	13 273	14 113	16 319	17 808	18 591	20 573	+76,7	+10,7
Indre	4 625	4 286	3 709	3 513	3 262	3 643	4 006	3 935	-14,9	-1,8
Mauves-sur-Loire	1 359	1 403	1 741	2 139	2 138	2 407	3 033	3 200	+135,5	+5,5
Montagne	4 418	5 025	5 165	5 419	5 555	5 841	5 985	6 135	+38,9	+2,5
Nantes	240 048	260 244	256 693	240 539	244 995	270 251	284 970	303 382	+26,4	+6,5
Orvault	6 592	13 510	20 239	23 245	23 115	23 554	24 504	25 634	+288,9	+4,6
Pellerin	2 667	2 685	2 902	3 478	3 712	3 774	4 382	4 964	+86,1	+13,3
Rezé	28 276	33 509	35 730	33 562	33 262	35 478	38 425	39 649	+40,2	+3,2
Saint-Aignan-Grandlieu	1 372	1 357	1 717	2 489	3 033	3 483	3 506	3 879	+182,7	+10,6
Saint-Herblain	11 990	17 568	39 867	41 958	42 774	43 726	43 153	45 786	+281,9	+6,1
Saint-Jean-de-Boiseau	2 487	2 615	3 102	3 627	4 120	4 562	5 131	5 566	+123,8	+8,5
Saint-Léger-les-Vignes	451	451	484	721	946	1 158	1 518	1 708	+278,7	+12,5
Sainte-Luce-sur-Loire	2 929	3 420	5 939	8 399	9 648	11 261	11 907	15 172	+418,0	+27,4
Saint-Sébastien-sur-Loire	11 830	14 159	17 326	17 825	22 202	25 223	25 017	26 371	+122,9	+5,4
Sautron	1 216	1 333	2 849	4 692	6 026	6 824	6 901	7 639	+528,2	+10,7
Sorinières	1 821	2 194	3 149	4 299	5 174	6 239	7 444	8 063	+342,8	+8,3
Thouare-sur-Loire	1 709	1 974	2 887	4 505	5 140	6 661	7 674	9 468	+454,0	+23,4
Vertou	11 100	12 089	13 853	15 631	18 235	20 268	21 443	23 124	+108,3	+7,8
Nantes Métropole	365 492	411 555	460 825	475 229	505 076	554 478	587 522	630 372	+72,5	+7,3
Loire-Atlantique	803 372	861 452	934 499	995 498	1 052 183	1 134 266	1 282 052	1 365 227	+69,9	+6,5
France métropolitaine	46 425 393	49 711 853	52 591 584	54 334 871	56 615 155	58 518 395	62 765 235	64 300 821	+38,5	+2,4

Valeurs supérieures à celle de Nantes Métropole

Evolution de la population de la commune de Rezé



Source: Insee, RP 2009-2014





Dans le détail : les évolutions de la population de la commune

Les évolutions détaillées de la population, des années 1990 à nos jours

Source: Insee, RP 1990-2014

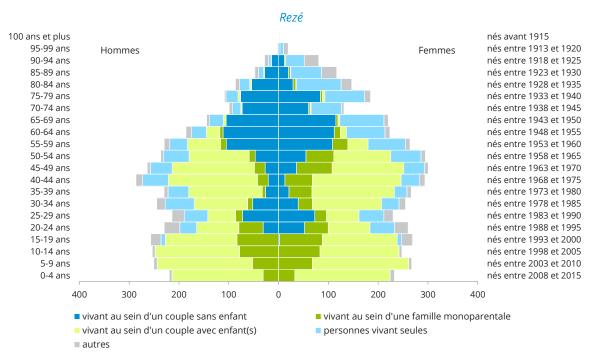
		Population	Taux d'évolution en %				
	1990	1999	2009	2014	1990- 1999	1999- 2009	2009- 2014
Trentemoult - Les Iles	1 639	1 548	1 812	1 933	-5,6	+17,1	+6,7
Rezé - Hôtel de Ville	3 285	3 586	3 313	3 422	+9,2	-7,6	+3,3
Pont Rousseau	7 523	8 410	9 951	9 524	+11,8	+18,3	-4,3
Château	6 533	6 627	6 281	6 415	+1,4	-5,2	+2,1
Houssais	6 008	6 525	6 848	7 128	+8,6	+4,9	+4,1
Blordière	4 615	4 767	4 660	4 860	+3,3	-2,3	+4,3
Ragon	3 697	4 055	5 351	6 222	+9,7	+31,9	+16,3
Rezé	33 262	35 518	38 214	39 505	+6,8	+7,6	+3,4
Saint-Herblain	42 774	43 728	43 119	44 337	+2,2	-1,4	+2,8
Nantes Métropole	505 076	554 601	582 159	619 240	+9,8	+5,0	+6,4
Loire-Atlantique	1 052 183	1 134 493	1 266 358	1 346 592	+7,8	+11,6	+6,3
France métropolitaine	56 615 155	58 520 688	62 465 709	64 027 958	+3,4	+6,7	+2,5

Valeurs supérieures à celle de Rezé



La pyramide des âges de la population selon la situation familiale

Source: Insee, RP 2015



Avant vingt ans, la quasi totalité de la population est considérée comme «enfant d'un ménage». Dans la très grande majorité des cas elle vit au sein d'un couple parental, et parfois dans une famille monoparentale. A partir de 25 ans, les populations sont considérées «adulte de leur ménage». Jusqu'à 55 ans elles sont majoritairement en couple avec des enfants. A partir de 55 ans et jusqu'à 75-80 ans elles vivent en couple sans enfant et se retrouvent très majoritairement seules après 85 ans.

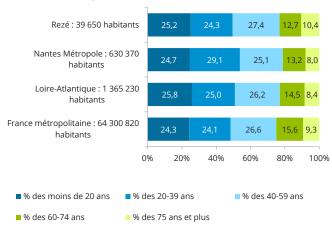
Les moins de 15 ans représentent 19% de la population de Rezé (7 360 personnes). 18% des habitants sont des adolescents ou jeunes adultes (âgés de 15 à 29 ans), soient 7 310 personnes. Le cœur de la pyramide des âges regroupe 40% de la population : 20% des habitants ont entre 30 et 44 ans (7 880 personnes) et 20% entre 45 et 59 ans (7 950 personnes). Enfin, 23% de la population est formée des tranches d'âge les plus élevées, avec 13% des habitants âgés de 60 à 74 ans (5 020 personnes) et 10% pour les seniors (4 130 personnes âgées de 75 ans et plus).

Entre 1999 et 2015, l'âge médian de la population a augmenté, comme en France métropolitaine : une personne de Rezé sur deux est âgée de moins de 39 ans et l'autre moitié est plus âgée, contre 36 ans seize ans plus tôt.



La structure par âge des populations

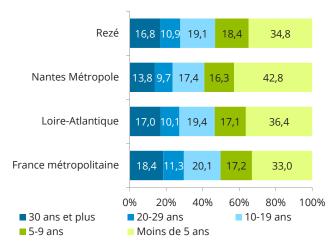
Source: Insee, RP 2015



La population de Rezé regroupe 25% d'habitants âgés de moins de 20 ans et 23% de 60 ans ou plus. Ces proportions sont de 25% et 21% pour les habitants de Nantes Métropole. Les populations les plus âgées (75 ans et plus) concentrent 10% de la population de Rezé.

L'ancienneté d'emménagement des ménages

Source: Insee, RP 2015



Si les effets des grands événements socio-historiques sont généralement également discernables localement, la dynamique de peuplement à un niveau local est aussi naturellement impactée par les mouvements migratoires passés et présents.

Les différentes vagues de peuplement du territoire local auront ainsi contribué à structurer la pyramide des âges actuelle, notamment au regard des différentes anciennetés d'emménagement des populations.

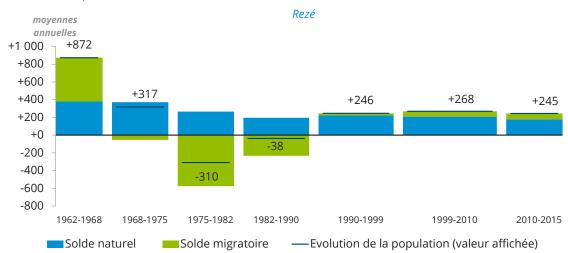
17% des ménages de Rezé sont installés dans leur logement depuis 30 ans ou plus (soit 3 030). Depuis leur emménagement, la composition familiale et l'âge des occupants se sont modifiés. Leur vieillissement sur place participe ainsi à l'évolution de la taille moyenne des ménages de Rezé. 35% des ménages ont emménagé dans leur logement depuis moins de 5 ans.



L'évolution de la population s'explique par les soldes naturels et migratoires

Les facteurs d'évolution de la population

Source: Insee, RP 1962-2015



Classiquement, l'évolution de la taille de la population sur un territoire donné s'explique par les deux grands facteurs que sont le solde naturel et le solde migratoire : ainsi la taille de la population sera amenée à progresser lorsque les naissances seront plus nombreuses que les décès et/ou lorsque le nombre de personnes s'installant résidentiellement sur le territoire sera plus important que celui de celles qui le quittent.

En règle générale, l'influence du solde migratoire est prépondérante à un niveau local. Selon le profil des populations pour lesquelles le territoire aura été attractif ou répulsif et selon les périodes de ces migrations, les effets sur l'importance et l'évolution des naissances et des décès pourront être fort différents. A titre d'exemple, nous comprenons bien que selon que le territoire s'avérera attractif pour des jeunes ménages ou pour des couples de seniors, l'impact sur les naissances différera. En ce sens, les leviers des collectivités s'agissant du solde naturel se révèlent relativement réduits.

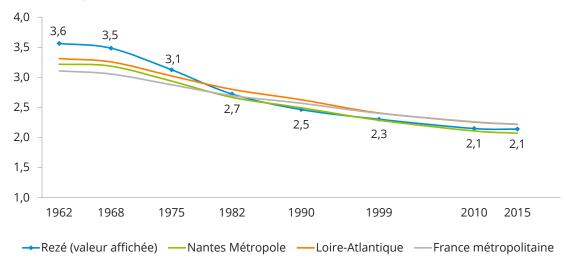
Compte tenu des taux de mortalité (340 décès par an en moyenne, soit 9 décès pour 1 000 habitants) et de natalité (510 naissances par an en moyenne, soit 13 naissances pour 1 000 habitants) observés à Rezé entre 2010 et 2015, le solde naturel (différence entre les naissances et les décès) est positif (+180 habitants par an) : les naissances sont plus nombreuses que les décès. Le solde migratoire est la deuxième composante de l'évolution de la population. Entre 2010 et 2015, la progression de 0,2% par an en moyenne de la population est due au solde migratoire, puisque l'on observe un excédent de 70 arrivées (au regard des départs) chaque année.



La diminution de la taille des ménages est liée aux phénomènes de décohabitation et de vieillissement

L'évolution de la taille des ménages, des années soixante à nos jours





L'observation de la baisse du nombre moyen de personnes par ménage est un constat récurrent sur les territoires. Le plus souvent, elle est en premier lieu à rapprocher des effets d'un vieillissement de la population locale principalement lié à un « glissement des âges » des populations déjà sur place.

Avec le vieillissement de la population, les couples sans enfant ont en effet tendance à progresser, tout comme à terme les ménages d'une seule personne (à la suite du décès de l'un des conjoints).

Le nombre de ménages est passé de 7 830 à 18 040, soit une augmentation de 130% à Rezé entre 1962 et 2015 pendant que la population augmentait de 11 370 personnes, soit de 40%. La taille des ménages est passée, dans le même temps, de 3,6 personnes par ménage en 1962 à 2,1 en 2015. Elle a diminué, à l'image de la tendance nationale. Elle reflète les phénomènes de vieillissement de la population et de décohabitation.

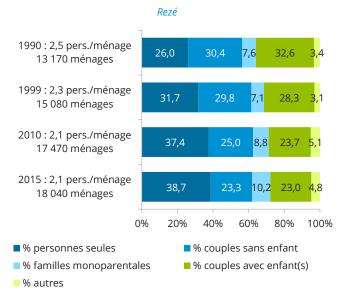
Le vieillissement peut aussi avoir des effets sur la taille des ménages sans même que la population soit déjà âgée. C'est particulièrement le cas sur des territoires regroupant une proportion importante de familles avec enfant(s) propriétaires de leur logement. Celles-ci ont en effet tendance à vieillir sur place, et donc les enfants aussi. Or, il arrive un moment où les enfants devenus grands sont amenés à quitter le domicile parental (décohabitation juvénile) : le ménage voit alors sa taille baisser, le couple avec enfant(s) devenant un couple sans enfant.

Enfin, de nombreuses familles avec enfant(s) ont tendance à quitter les villes pour poursuivre leur parcours résidentiel. Elles se retrouvent souvent dans l'incapacité financière de trouver sur les villes un logement adapté en taille et en coût à l'évolution de leurs besoins.



L'évolution de la structure des ménages et de la taille des ménages

Source : Insee, RP 1990-2015

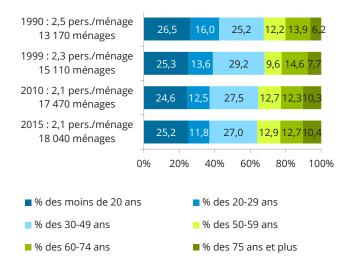


Les séparations conjugales, en augmentant la probabilité d'observer sur le territoire des ménages d'une seule personne ou des familles monoparentales, constituent un autre facteur venant renforcer ce phénomène de réduction de la taille moyenne des ménages.

En 1990 les personnes seules représentaient 26% des ménages quand les couples avec enfant(s) occupaient 33% des résidences principales. Cette structure des ménages générait une occupation des logements à hauteur de 2,5 personnes par ménage. En 2015, pour 2,1 personnes par ménage, on recense 39% de personnes seules et 23% de couples avec enfant(s).

L'évolution de la structure par âge et de la taille des ménages

Source: Insee, RP 1990-2015



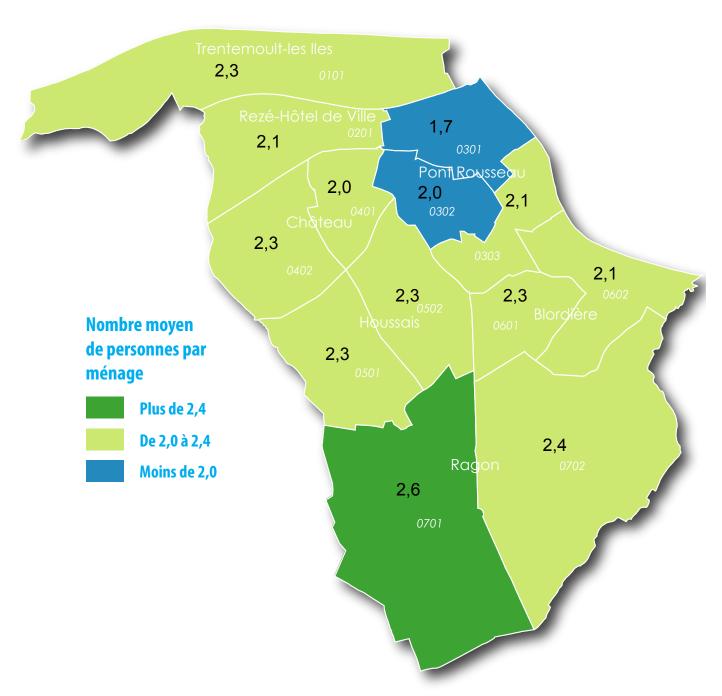
La classe d'âge des 30-49 ans correspond à celle pour laquelle la probabilité d'avoir des enfants à domicile est la plus forte. Ainsi, au-delà de la proportion des moins de 20 ans, une taille moyenne des ménages élevée est souvent liée à une proportion importante des 30-49 ans dans la population. Chez les 50-59 ans, souvent, tous les enfants ne vivent plus à domicile : cette classe d'âge correspond au passage à une vie à deux. A partir de 60 ans les enfants ont quitté le domicile, et l'isolement intervient le plus souvent chez les 75 ans et plus.

On recensait, en 1968, 3,5 personnes par ménage; les 75 ans et plus représentaient alors 3% de la population (870 personnes). En 2015, la taille moyenne des ménages est de 2,1 personnes par ménage et la proportion des 75 ans et plus dans la population est de 10% (4 130 personnes).



Cartographie de la taille moyenne des ménages

Source : Insee, RP 2014





Dans le détail : les déterminants de la taille des ménages

Le détail de la structure par âge selon la taille des ménages

Source: Insee, RP 2014

	Répartition par âge de la population (%)						
	moins de 20 ans	20-39 ans	40-59 ans	60-74 ans	75 ans et plus	taille des ménages	
Trentemoult - Les lles	31,5	27,6	26,4	9,1	5,4	2,34	
Rezé - Hôtel de Ville	28,3	25,5	28,0	11,4	6,8	2,13	
Pont Rousseau	20,5	31,4	25,3	10,9	11,9	1,87	
Château	24,6	21,6	25,3	13,8	14,6	2,12	
Houssais	26,8	21,0	27,0	14,4	10,7	2,28	
Blordière	24,5	21,7	29,4	14,6	9,8	2,20	
Ragon	27,4	22,7	28,6	12,7	8,6	2,46	
Rezé	25,1	24,7	26,9	12,7	10,6	2,14	
Saint-Herblain	25,3	25,2	25,7	15,2	8,5	2,20	
Nantes Métropole	24,7	28,8	25,4	13,0	8,1	2,07	
Loire-Atlantique	25,9	25,1	26,3	14,3	8,5	2,22	
France métropolitaine	24,3	24,3	26,7	15,3	9,3	2,23	

Valeurs inférieures à celle de Rezé

Valeurs proches de celle de Rezé

Valeurs supérieures à celle de Rezé



Le détail de la composition et de la taille moyenne des ménages

Source: Insee, RP 2014

		4-:UI				
	personnes seules	couples sans enfant	familles monoparentales *	couples avec enfant(s) *	autres	taille des ménages
Trentemoult - Les Iles	31,3	20,1	14,9	30,3	3,5	2,34
Rezé - Hôtel de Ville	41,2	18,3	14,3	22,8	3,5	2,13
Pont Rousseau	48,9	21,3	9,3	17,1	3,4	1,87
Château	39,2	25,1	11,8	21,4	2,5	2,12
Houssais	32,8	25,5	10,5	29,5	1,8	2,28
Blordière	34,6	25,3	12,4	25,5	2,2	2,20
Ragon	26,6	28,0	7,8	35,1	2,5	2,46
Rezé	38,4	23,7	10,7	24,4	2,7	2,14
Saint-Herblain	36,9	25,8	10,0	25,6	1,7	2,20
Nantes Métropole	42,1	24,0	8,2	22,9	2,9	2,07
Loire-Atlantique	35,7	27,3	7,6	27,4	2,1	2,22
France métropolitaine	35,1	26,9	9,3	26,6	2,1	2,23

^{*} dont familles avec enfant(s) de 25 ans et plus

Valeurs inférieures à celle de Rezé

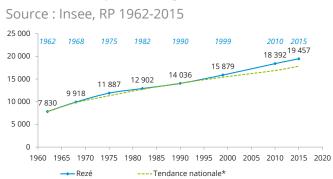
Valeurs proches de celle de Rezé

Valeurs supérieures à celle de Rezé



Les évolutions du parc de logements et de la population sont étroitement liées

L'évolution du parc de logements



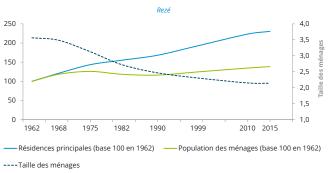
* indique l'évolution qu'aurait connu Rezé si le territoire avait suivi le rythme observé en France métropolitaine

19 457 logements sont recensés en 2015 à Rezé, contre 9 918 en 1968. Parmi ceux-ci on comptabilise, en 2015, 18 039 résidences principales (logements ordinaires occupés de façon permanente et à titre principal par un ménage), 317 résidences secondaires ou occasionnelles et 1 102 logements vacants.

Parmi les résidences principales de Rezé recensées en 2015, 71% ont été construites avant les années 1990 et, parmi elles, 14% avant 1946.

Les tendances d'évolution de la population et des ménages, depuis les années soixante

Source: Insee, RP 1962-2015



Depuis 1962, le nombre de ménages (résidences principales) de Rezé a augmenté plus vite que celui de la population des ménages (les occupants des résidences principales). C'est ce phénomène qui explique la diminution de leur taille, passée de 3,6 personnes en 1962 à 2,1 personnes par ménage en 2015.

Du fait de la tendance à la baisse du nombre moyen de personnes par foyer, les évolutions respectives du nombre de ménages et de la taille de la population se font à des rythmes différents : dans cette logique d'évolution en effet, les habitants d'un territoire, même lorsqu'ils sont en nombre croissant, sont de moins en moins nombreux à se regrouper dans un même logement.

Si le nombre de logements occupés (et donc de ménages) n'augmente pas, la taille de la population tend donc mécaniquement à diminuer. Pour aujourd'hui loger le même nombre de personnes, il faut ainsi de plus en plus de résidences principales.

A titre d'exemple, un couple qui se sépare génère un besoin de deux logements, alors que le nombre de personnes reste le même (si les deux ex-cohabitants restent sur la même commune).

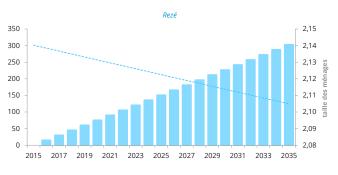
Ainsi, pour la grande majorité des territoires, l'augmentation du parc de logements devient une quasi-nécessité pour maintenir aujourd'hui la taille de leur population.

Toutefois, au-delà d'un nombre de nouveaux logements qu'il conviendrait de prévoir pour, a minima, maintenir à un certain seuil le nombre d'habitants, la taille des logements a aussi son importance. Car prévoir de grands logements, revient également à soutenir la croissance du nombre d'habitants (via l'installation de ménages de plusieurs personnes) tout en contenant celle du nombre de logements.



L'évolution des résidences principales nécessaire au maintien de la population

Source: Insee, RP 1999-2015



Point-mort = Evolution nécessaire du nombre de résidences principales pour maintenir le volume de population de 2015, en fonction du rythme prolongé de l'évolution de la taille des ménages.

Point-mort, au rythme de l'évolution 2010-2015 : (15 résidences supplémentaires par an)

---- Taille des ménages, au rythme de l'évolution 2010-2015

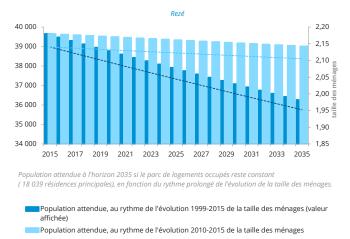
Si le rythme d'évolution de la taille des ménages suit la tendance observée entre 2010 à 2015, Rezé devra augmenter son parc de résidences principales de 0,1% par an à l'horizon 2035 pour maintenir sa population, soit une augmentation nécessaire de 20 logements par an en moyenne.

L'évolution de population attendue sans évolution des résidences principales.

Source: Insee, RP 1999-2015

---- Taille des ménages, au rythme de l'évolution 1999-2015

---- Taille des ménages, au rythme de l'évolution 2010-2015



Sans variation du parc de logements occupés (un parc constant, à hauteur de 18 040 résidences principales), et compte-tenu de la diminution de la taille des ménages (moins d'habitants dans chaque logement en moyenne), la population de Rezé attendue à l'horizon 2035 serait comprise entre 36 260 et 39 010 habitants, soit une diminution moyenne de 30 à 169 habitants par an (-0,1 à -0,4% par an).



Dans le détail : les évolutions des logements de la CA

Les évolutions détaillées des logements, des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1968-2015

	Ensemble des logements								moyenne lle (%)
	1968	1975	1982	1990	1999	2010	2015	1968-2015	2010-2015
Basse-Goulaine	636	898	1 284	1 909	2 516	3 136	3 569	+3,7	+2,6
Bouaye	540	768	1 186	1 629	1 901	2 443	3 072	+3,8	+4,7
Bouguenais	2 581	3 288	4 316	5 120	5 736	7 300	8 058	+2,5	+2,0
Brains	367	428	545	672	791	1 029	1 114	+2,4	+1,6
Carquefou	1 041	1 802	2 809	4 044	5 465	7 379	8 450	+4,6	+2,7
Chapelle-sur-Erdre	866	1 747	3 475	4 590	5 676	6 813	8 211	+4,9	+3,8
Couëron	3 804	4 513	4 968	5 872	6 655	7 553	8 765	+1,8	+3,0
Indre	1 544	1 473	1 434	1 458	1 627	1 808	1 885	+0,4	+0,8
Mauves-sur-Loire	490	641	699	703	863	1 179	1 264	+2,0	+1,4
Montagne	1 697	1 861	2 029	2 145	2 292	2 509	2 672	+1,0	+1,3
Nantes	89 580	102 354	108 016	121 424	142 420	160 415	174 826	+1,4	+1,7
Orvault	3 931	6 477	7 697	8 571	9 483	10 951	11 898	+2,4	+1,7
Pellerin	930	1 052	1 280	1 394	1 508	1 926	2 178	+1,8	+2,5
Rezé	9 918	11 887	12 902	14 036	15 879	18 392	19 457	+1,4	+1,1
Saint-Aignan-Grandlieu	444	573	791	991	1 188	1 359	1 565	+2,7	+2,9
Saint-Herblain	4 801	12 607	14 749	16 335	18 362	19 893	22 341	+3,3	+2,3
Saint-Jean-de-Boiseau	865	1 051	1 235	1 441	1 639	2 017	2 199	+2,0	+1,7
Saint-Léger-les-Vignes	169	201	275	341	415	592	688	+3,0	+3,0
Sainte-Luce-sur-Loire	1 008	1 764	2 533	3 109	4 015	4 828	6 502	+4,0	+6,1
Saint-Sébastien-sur-Loire	4 054	5 525	6 336	8 738	10 328	11 460	12 884	+2,5	+2,4
Sautron	419	855	1 426	1 945	2 430	2 959	3 537	+4,6	+3,6
Sorinières	644	915	1 282	1 640	2 152	3 012	3 325	+3,6	+2,0
Thouare-sur-Loire	708	956	1 425	1 691	2 325	2 876	3 806	+3,6	+5,8
Vertou	3 673	4 511	5 331	6 447	7 525	9 092	10 230	+2,2	+2,4
Nantes Métropole	134 710	168 147	188 023	216 245	253 191	290 922	322 498	+1,9	+2,1
Loire-Atlantique	306 777	366 691	422 475	480 032	552 256	657 798	717 684	+1,8	+1,8
France métropolitaine	18 261 345	21 078 323	23 717 109	26 239 240	28 692 235	32 519 727	34 306 683	+1,4	+1,1

Evolution moyenne annuelle des logements en % :

Augmentation de plus de 1% par an Diminition de plus de 1% par an



Dans le détail : les évolutions des logements de la commune

Les évolutions détaillées des logements

Source : Insee, RP 2009-2014

	Loger	nents	Ev. moyenne annuelle (%)	Résidences	principales	Part des ré principales _l logemen	parmi les
	2009	2014	2009-2014	2009	2014	2009	2014
Trentemoult - Les Iles	789	820	+0,8	745	756	94,4	92,2
Rezé - Hôtel de Ville	1 640	1 742	+1,2	1 554	1 601	94,7	91,9
Pont Rousseau	5 366	5 575	+0,8	5 074	5 034	94,6	90,3
Château	3 082	3 109	+0,2	2 952	2 936	95,8	94,4
Houssais	3 079	3 301	+1,4	2 977	3 093	96,7	93,7
Blordière	2 117	2 227	+1,0	2 024	2 141	95,6	96,2
Ragon	2 017	2 477	+4,2	1 978	2 397	98,1	96,8
Rezé	18 091	19 249	+1,2	17 303	17 959	95,6	93,3
Saint-Herblain	19 770	21 456	+1,7	18 833	19 855	95,3	92,5
Nantes Métropole	285 833	315 774	+2,0	267 254	291 236	93,5	92,2
Loire-Atlantique	647 485	704 956	+1,7	545 646	591 945	84,3	84,0
France métropolitaine	32 173 904	33 943 137	+1,1	26 866 279	28 044 628	83,5	82,6

Evolution moyenne annuelle des logements en % :
Augmentation de plus de 1% par an
Diminition de plus de 1% par an

Valeurs inférieures à celle de Rezé
Valeurs proches de celle de Rezé
Valeurs supérieures à celle de Rezé



Les migrations résidentielles influencent la structure par âge et la taille des ménages

Classiquement en démographie, il est convenu que « le renouvellement de la population est le résultat de l'apport constant, par naissances, de nouveaux éléments dans une population et du départ concomitant, par décès, d'anciens éléments » (PRESSAT, 1979).

Toutefois, les flux migratoires à l'œuvre sur un territoire donné peuvent venir modifier parfois significativement la structure par âge de la population qui y réside et ainsi aboutir à faire évoluer la probabilité des occurrences de naissances ou de décès. Ainsi, à titre d'exemple, un territoire vieillissant rapidement du fait d'un important flux entrant de seniors, verra son taux de natalité baisser. Et à l'inverse, un territoire attractif pour les jeunes ménages au moment de la constitution de la famille, verra son taux de natalité augmenter.

La capacité d'un territoire à offrir une offre de logements adaptée et diversifiée est essentielle à son dynamisme et à la perspective du renouvellement de sa population.

Un territoire dont l'urbanisation résidentielle ne serait constituée quasiment que de grands logements et/ou que de maisons individuelles ne serait, par exemple, pas attractif pour les jeunes adultes et pourrait même engendrer le départ de la commune de certains aînés dont le logement n'apparaîtrait plus adapté à leur avancée en âge.

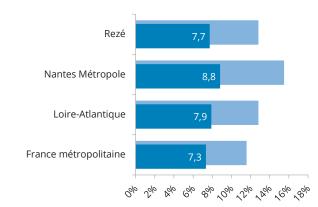
La recherche de logements adaptés à l'évolution des structures familiales est un des principaux facteurs explicatifs des mobilités observées :

- la mise en couple et/ou l'arrivée du premier ou du deuxième enfant ont tendance à générer des changements de lieux de vie pour soit accéder à un logement plus grand, soit accéder à la propriété (ou les deux) ; l'offre de logements existante et les questions de coûts du logement deviendront alors déterminantes (tout comme l'offre de transports possiblement).

- les séparations de couples vont générer des retours vers les villes-centres, en lien avec les offres de services disponibles, mais aussi avec l'offre de logements en termes de taille et de coût (les niveaux de revenus d'un couple, d'une personne seule ou d'une famille monoparentale étant différents).

La mobilité résidentielle dans l'année

Source: Insee, RP 2015



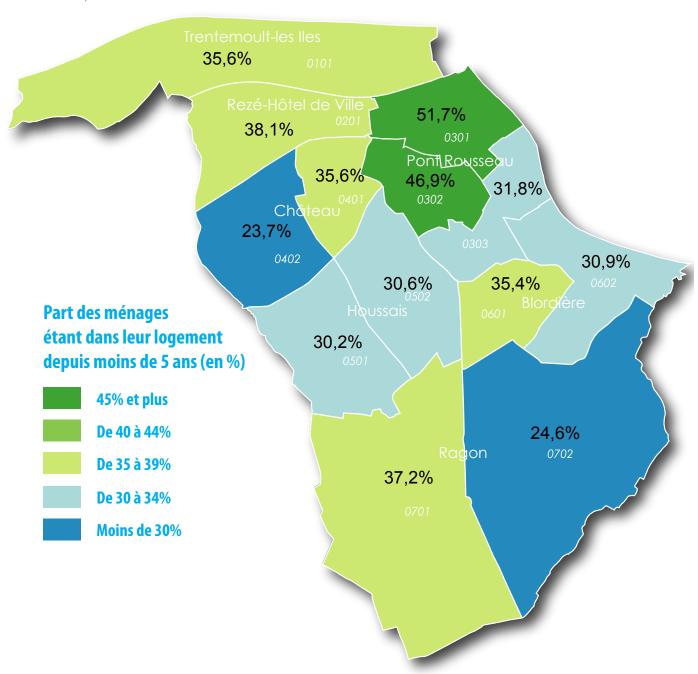
- Part des habitants arrivés dans l'année dans leur logement en %
- Part des habitants arrivés dans l'année sur leur commune en % (valeur affichée)

13% des habitants de Rezé ont emménagé dans leur logement dans l'année (5 020 personnes), et parmi eux 60% ont changé de commune. Ainsi, les 3 030 habitants ayant changé de commune au cours de l'année représentent 8% de la population de Rezé. Le profil des populations ayant connu une mobilité résidentielle dans l'année diffère de celui des habitants de Rezé. A l'image des tendances habituelles, les mobilités résidentielles concernent des populations plus jeunes que l'ensemble de la population de Rezé : la part des 55 ans et plus n'y est que de 8% pour les personnes ayant changé de commune de résidence dans l'année et de 10% pour l'ensemble de celles ayant changé de logement, contre 30% pour l'ensemble de la population.



Cartographie de la part des emménagés récents dans leur logement

Source: Insee, RP 2014





Dans le détail : les nouveaux arrivants dans leur logement dans l'année

Le détail des habitants ayant emménagé dans leur logement depuis moins de 5 ans

Source: Insee, RP 2014

Ancienneté d'emménagement dans le logement	Habitants emménagés depuis moins de 5 ans dans leur logement	dont depuis moins de 2 ans	Part des emménagés dans leur logement depuis moins de 5 ans en %	Part des emménagés dans leur logement depuis moins de 2 ans en %
Trentemoult - Les Iles	632	222	35,6	12,5
Rezé - Hôtel de Ville	1 302	444	38,1	13,0
Pont Rousseau	4 222	1 663	44,8	17,6
Château	1 940	666	31,2	10,7
Houssais	2 147	597	30,4	8,5
Blordière	1 563	532	33,2	11,3
Ragon	1 827	524	31,0	8,9
Rezé	13 632	4 648	35,4	12,1
Saint-Herblain	15 041	5 136	34,5	11,8
Nantes Métropole	242 131	94 551	40,1	15,7
Loire-Atlantique	456 527	171 280	34,7	13,0
France métropolitaine	20 431 114	7 430 190	32,7	11,9

Valeurs inférieures à celle de Rezé

Valeurs proches de celle de Rezé

Valeurs supérieures à celle de Rezé



Dans le détail : les nouveaux arrivants dans leur logement dans l'année

Le détail des habitants ayant changé de commune ou de logement dans l'année

Source: Insee, RP 2015

Lieu de résidence 1 an auparavant	Habitants arrivés dans l'année dans leur logement	dont personnes ayant changé de commune	Part des nouveaux arrivants dans leur logement (%)	Part des nouveaux arrivants sur leur commune de résidence (%)
Basse-Goulaine	861	627	10,0	7,3
Bouaye	903	645	12,5	9,0
Bouguenais	2 064	1 346	11,1	7,2
Brains	226	192	8,4	7,1
Carquefou	2 687	1 801	14,0	9,4
Chapelle-sur-Erdre	2 063	1 418	10,9	7,5
Couëron	1 929	1 069	9,5	5,3
Indre	489	387	12,6	10,0
Mauves-sur-Loire	236	195	7,5	6,2
Montagne	515	358	8,5	5,9
Nantes	59 737	29 501	20,0	9,9
Orvault	2 966	2 148	11,7	8,5
Pellerin	444	333	9,1	6,8
Rezé	5 017	3 029	12,8	7,7
Saint-Aignan-Grandlieu	266	195	6,9	5,1
Saint-Herblain	5 451	3 899	12,1	8,6
Saint-Jean-de-Boiseau	421	328	7,7	6,0
Saint-Léger-les-Vignes	143	130	8,5	7,7
Sainte-Luce-sur-Loire	1 809	1 328	12,1	8,9
Saint-Sébastien-sur-Loire	3 006	2 036	11,5	7,8
Sautron	1 002	773	13,2	10,2
Sorinières	787	563	9,9	7,1
Thouare-sur-Loire	1 204	938	12,9	10,0
Vertou	2 217	1 611	9,7	7,1
Nantes Métropole	96 443	54 848	15,5	8,8
Loire-Atlantique	172 766	106 509	12,8	7,9
France métropolitaine	7 359 732	4 662 935	11,6	7,3

Valeurs inférieures à celle de Nantes Métropole Valeurs proches de celle de Nantes Métropole Valeurs supérieures à celle de Nantes Métropole



Les flux migratoires présentés ci-après sont obtenus par analyse des données de migrations communales entre 2014 et 2015. Sont étudiés ici les lieux de résidence au 1er janvier 2014 et au 1er janvier 2015, sans tenir compte des mobilités ayant pu avoir lieu entre ces deux dates.

L'ensemble des informations relatives aux caractéristiques des populations (situation familiale, statut d'occupation du logement, niveau de formation, catégorie socio-professionnelle...) concernent les situations recensées au 1er janvier 2015.

Si le recensement de la population permet de connaître les populations qui résidaient à l'étranger en 2014 et résident en 2015 sur le territoire français, l'inverse n'est pas vrai. Nous ne disposons donc pas des populations ayant quitté le territoire français pour l'étranger entre 2014 et 2015.

Les mobilités résidentielles des populations de 1 an et plus

Source : Insee, RP fichiers détail 2015

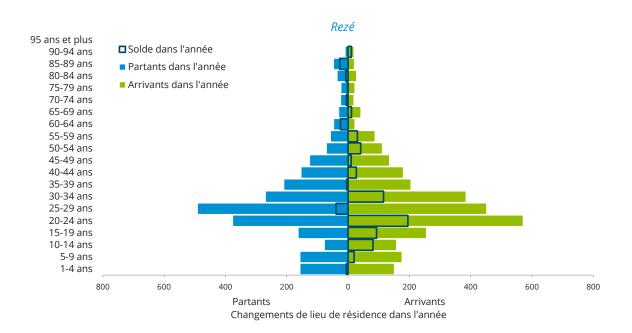


Avec 2 510 personnes partantes dans l'année pour 3 030 personnes nouvellement arrivées, Rezé présente un solde migratoire positif. La taille moyenne des ménages quittant Rezé est inférieure à celle des nouveaux arrivants.



La pyramide des âges des mobilités résidentielles

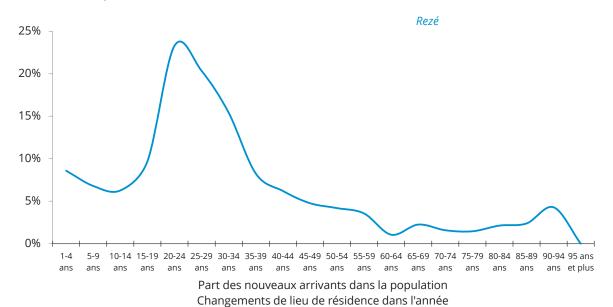
Source: Insee, RP fichiers détail 2015



3 030 personnes sont nouvellement arrivées à Rezé entre 2014 et 2015. Elles représentent 8% de la population. Parmi elles, 83% sont âgées de moins de 45 ans. Par ailleurs, sur cette même période, 2 510 personnes ont quitté Rezé. 82% d'entre elles sont âgées de moins de 45 ans.

La part des nouveaux arrivants par tranche d'âge

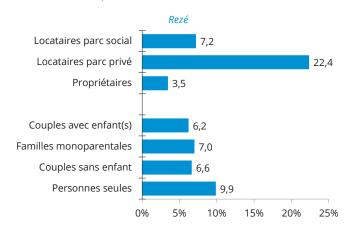
Source: Insee, RP fichiers détail 2015





La part des nouveaux arrivants par catégorie de ménages

Source: Insee, RP fichiers détail 2015



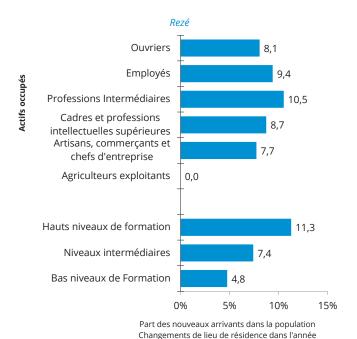
Part des nouveaux arrivants dans la population Changements de lieu de résidence dans l'année

■ Part des nouveaux arrivants dans l'année en % (valeur affichée)

La part des nouveaux arrivants de Rezé atteint 23,3% chez les 20-24 ans. Le renouvellement de la population est maximal parmi les ménages locataires du parc privé : 22% d'entre eux n'habitaient pas à Rezé l'année précédente. La mobilité résidentielle, mesurée par la part des ménages nouvellement arrivés à Rezé (part des ménages qui ne résidaient pas à Rezé l'année précédente), concerne 10% des personnes seules, 6% des couples parentaux, 7% des familles monoparentales et 7% des couples sans enfant. 9% des cadres et professions intellectuelles supérieures actifs occupés n'habitaient pas à Rezé l'année précédente. Ce taux est de 8% chez les ouvriers.

La part des nouveaux arrivants chez les 15 ans et plus

Source: Insee, RP fichiers détail 2015

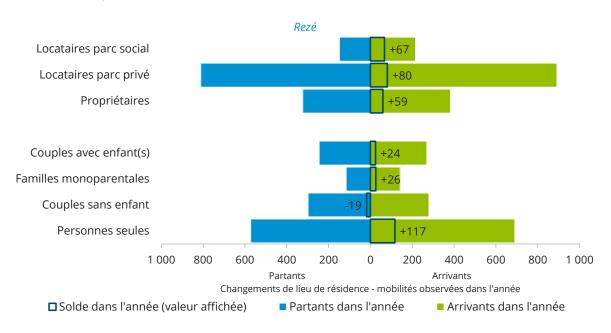


■ Part des nouveaux arrivants dans l'année en % (valeur affichée)



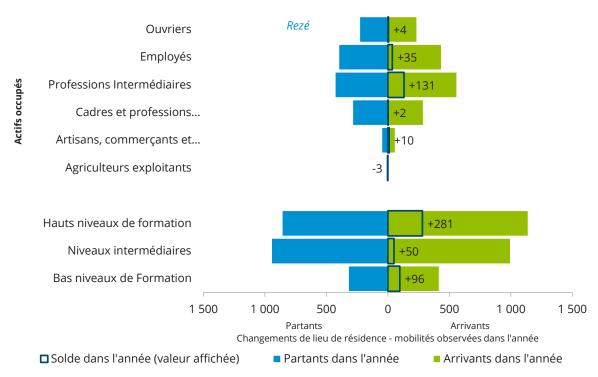
La structure des mobilités résidentielles des ménages

Source: Insee, RP fichiers détail 2015



La structure des mobilités résidentielles des populations de 15 ans et plus

Source: Insee, RP fichiers détail 2015



Globalement, dans l'année, 570 personnes seules quittent Rezé quand 690 personnes seules arrivent. Les départs de couples sans enfant sont plus nombreux que les arrivées. Les arrivées de couples parentaux sont plus nombreuses que les départs. Enfin, les arrivées de familles monoparentales sont plus nombreuses que les départs.

Les arrivées de personnes avec des niveaux de formation hauts, intermédiaires et bas sont également plus nombreuses que les départs.



Bassins de vie de provenance et destination des populations

Source: Insee, RP fichiers détail 2015

2 510 personnes de 1 an et plus ayant quitté Rezé dans l'année

Bassin de vie de destination	Pop. Partie
Nantes	1 419
Ancenis	61
Paris	49
Saint-Philbert-de-Grand-Lieu	48
Sainte-Pazanne	48
Saint-Étienne-de-Montluc	44
Rennes	39
Montaigu	30
Savenay	30
Clisson	29
Canet-en-Roussillon	29
Saint-Julien-de-Concelles	28
Pornic	28
Bordeaux	27
Nort-sur-Erdre	25

Département de **destination** Pop. Partie

1 858

272

Même département

Autres départements

Départements limitrophes

39 140 personnes de 1 an et plus habitant à Rezé en 2015

Commune de résidence	Pop. 2015
Rezé	39 136

3 030 personnes de 1 an et plus nouvellement arrivées à Rezé dans l'année

Bassin de vie de provenance	Pop. Arrivée
Nantes	1 714
Etranger	141
Paris	140
Rennes	49
Vallet	42
Saint-Philbert-de-Grand-Lieu	40
Sainte-Pazanne	37
Rabastens	33
Montaigu	31
Le Mans	30
Machecoul	30
Angers	28
Lyon	26
Aigrefeuille-sur-Maine	24
Saint-Nazaire	22

Solde migratoire	Pop.
Même département	+170
Départements limitrophes	+10
Autres départements	+350

Département de **provenance**Même département
Départements limitrophes
Arrivée

Autres départements
Pop.
Arrivée
2 024
Départements limitrophes
733

Les populations quittant Rezé rejoignent, le plus souvent, une commune du bassin de vie de Nantes, puis des communes du bassin de vie d'Ancenis... La provenance des nouveaux arrivants révèle l'arrivée de 1 710 personnes qui résidaient l'année précédente sur le bassin de vie de Nantes, 1 860 personnes quittent Rezé dans l'année pour rejoindre une autre commune du département et 270 personnes changent de département pour rejoindre un département limitrophe. Enfin 380 personnes rejoignent un autre département. Le solde migratoire est positif avec les autres communes du département : les départs vers d'autres communes du département sont moins nombreux que les arrivées. 140 habitants de Rezé en 2015 résidaient à l'étranger l'année précédente (les informations sur les départs vers l'étranger ne sont pas disponibles).



L'occupation du parc de résidences principales varie selon la typologie des logements

La répartition des logements occupés (ou ménages) selon le statut d'occupation est un autre facteur important dans la dynamique de peuplement d'un territoire.

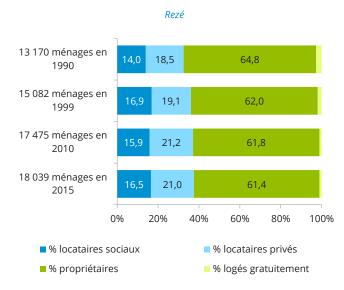
Ainsi, le rôle du logement locatif apparaît très important dans la capacité d'un territoire à renouveler sa population autrement qu'en misant sur une seule augmentation du nombre d'habitants. Car c'est en effet dans le locatif, et en particulier dans le locatif privé libre, que le turnover dans le logement est le plus important : à l'échelle de la France métropolitaine, l'ancienneté moyenne de présence dans un même logement est de 6 ans pour les ménages du locatif privé libre, de 12 ans pour ceux du locatif social et de 20 ans pour les ménages propriétaires.

Une place significative du locatif induit donc plusieurs effets majeurs : d'une part cela contribue à maintenir une certaine diversité de population (sociale et/ ou générationnelle), d'autre part cela facilite les possibilités de parcours résidentiel sur la commune et enfin cela tend à favoriser un renouvellement plus rapide des différentes tranches d'âge de population.

A l'inverse, l'accession à la propriété induit plutôt un vieillissement des populations sur le territoire et donc un renouvellement démographique plus lent, sur des périodes bien plus longues.

La répartition des ménages selon le statut d'occupation de leur logement

Source: Insee, RP 1990-2015



En 1990, 65% des résidences principales étaient occupées par des propriétaires, contre 19% par des ménages locataires du parc privé et 14% par des ménages locataires du parc social. En 2015, 61% des ménages sont propriétaires de leur logement, 21% sont locataires du parc privé et 17% du parc social.

Les logements locatifs des bailleurs sociaux

Source : Répertoire du Parc Locatif des bailleurs sociaux (RPLS) 2017

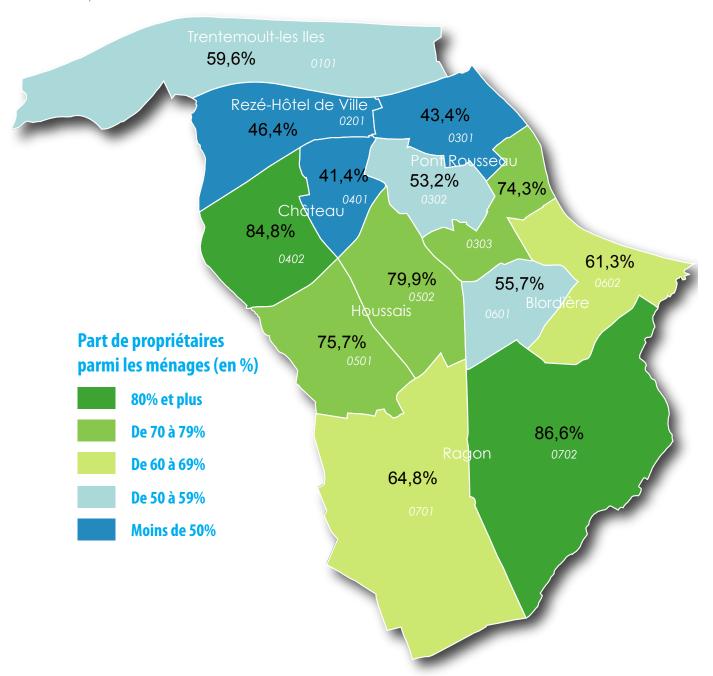
Nombre de logements locatifs des bailleurs sociaux		
<u> </u>		
Rezé	3 700	
Nantes Métropole	57 525	
Loire-Atlantique	83 965	
France métropolitaine	4 844 500	

D'après les données issues du Répertoire du Parc Locatif Social (RPLS), Rezé possède 3 700 logements sociaux. Ces données ne tiennent compte que des logements des bailleurs et non de l'intégralité des logements à loyer modéré (au sens de la loi SRU).



Cartographie de la part des ménages propriétaires

Source: Insee, RP 2014





Dans le détail : l'occupation du parc de logements

Le détail de la répartition par statuts d'occupation des résidences principales

Source: Insee, RP 2014

	Statut d'oc	Statut d'occupation des résidences principales (%)					
	propriétaires	locataires du parc privé	locataires sociaux	logés gratuitement	résidences principales		
Trentemoult - Les Iles	59,6	17,1	22,2	1,1	756		
Rezé - Hôtel de Ville	46,4	18,4	34,9	0,3	1 601		
Pont Rousseau	54,0	38,0	6,1	1,9	5 034		
Château	56,0	12,2	31,0	0,9	2 936		
Houssais	78,2	14,0	7,2	0,6	3 093		
Blordière	58,5	18,7	22,1	0,7	2 141		
Ragon	76,0	14,7	8,8	0,6	2 397		
Rezé	61,5	21,6	15,9	1,0	17 959		
Saint-Herblain	60,5	17,9	20,2	1,4	19 855		
Nantes Métropole	51,8	30,6	16,4	1,3	291 236		
Loire-Atlantique	62,3	24,8	11,8	1,2	591 945		
France métropolitaine	57,8	25,3	14,7	2,3	28 044 628		

Valeurs inférieures à celle de Rezé

Valeurs proches de celle de Rezé

Valeurs supérieures à celle de Rezé

Le détail des statuts d'occupation des résidences principales





	Statut d'od	Statut d'occupation des résidences principales en nombre de logements				
	propriétaires	locataires du parc privé	locataires sociaux	logés gratuitement	résidences principales	
Trentemoult - Les Iles	451	129	168	8	756	
Rezé - Hôtel de Ville	743	294	559	5	1 601	
Pont Rousseau	2 720	1 912	307	95	5 034	
Château	1 644	357	909	25	2 936	
Houssais	2 419	433	222	20	3 093	
Blordière	1 253	401	472	15	2 141	
Ragon	1 822	351	210	14	2 397	
Rezé	11 051	3 878	2 847	182	17 959	
Saint-Herblain	12 007	3 560	4 016	272	19 855	
Nantes Métropole	150 856	89 004	47 624	3 751	291 236	
Loire-Atlantique	368 626	146 512	69 704	7 103	591 945	
France métropolitaine	16 196 311	7 089 681	4 116 378	642 258	28 044 628	



Dans le détail : les petits logements

Le détail des petites résidences principales

Source: Insee, RP 1990-2014

		Petites résidences principales (1 ou 2 pièces)						
	199	1990		1999			2014	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Trentemoult - Les Iles	111	16,6	102	15,5	74	9,9	137	18,1
Rezé - Hôtel de Ville	223	16,6	241	16,0	268	17,2	360	22,5
Pont Rousseau	778	22,7	1 089	26,6	1 256	24,7	1 420	28,2
Château	270	10,5	306	10,9	338	11,4	326	11,1
Houssais	138	5,9	175	6,5	191	6,4	247	8,0
Blordière	264	15,6	284	15,1	309	15,3	276	12,9
Ragon	83	7,2	89	6,2	94	4,8	188	7,8
Rezé	1 867	14,2	2 286	15,2	2 529	14,6	2 954	16,5
Saint-Herblain	2 065	13,2	2 459	14,0	2 780	14,8	3 367	17,0
Nantes Métropole	40 910	20,8	57 848	24,4	67 012	25,1	78 010	26,8
Loire-Atlantique	67 712	17,3	85 334	18,5	94 468	17,3	107 709	18,2
France métropolitaine	4 097 290	19,0	4 554 817	19,1	4 894 427	18,2	5 162 140	18,4

Valeurs inférieures à celle de Rezé

Valeurs proches de celle de Rezé

Valeurs supérieures à celle de Rezé



La répartition des ménages selon le nombre de pièces nécessaires et effectives

Source: Insee, RP fichiers détail 2014

Nombre de pièces du logement	Nombre de pièces nécessaires au regard de la composition du ménage							
	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces et +		
1 pièce	550	30	<10	<10	<10	<10		
2 pièces	1 960	300	100	10	<10	<10		
3 pièces	2 050	980	1 120	240	20	<10		
4 pièces	1 560	1 400	1 210	790	220	20		
5 pièces	550	950	730	730	230	70		
6 pièces et plus	230	530	470	500	290	90		

données non disponibles en dehors des communes irisées des agglomérations

Sous-peuplement prononcé	IP >= 2/3
Sous-peuplement modéré	0 < IP < 2/3
Situation "normale"	IP = 0
Surpeuplement modéré	-0,4 < IP < 0
Surpeuplement accentué	IP <= -0,4

12 240 ménages en sous-peuplement Rezé 740 ménages en sur-peuplement

Le fichier détail de l'Insee permet de construire des indicateurs de peuplement basés sur le nombre de pièces et la composition des ménages.

Pour réaliser notre estimation, le nombre de pièces nécessaire au ménage est décompté de la manière suivante :

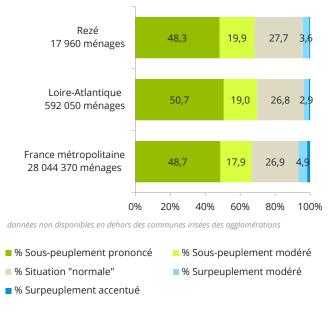
- une pièce de séjour pour le ménage,
- une pièce pour chaque couple,
- une pièce pour chaque adulte (personne de 19 ans et plus) non en couple,
- une pièce pour deux enfants s'ils ont moins de 6 ans, quel que soit leur sexe,
- une pièce par enfant de 6 à 18 ans.

Exception : une personne seule en studio est réputée satisfaire la norme.

Pour chaque norme d'occupation, on retient l'écart entre le nombre de pièces réel et le nombre de pièces nécessaire. On associe à chacun de ces écarts relatifs un indicateur de peuplement (IP).

Le peuplement des logements

Source: Insee, RP fichiers détail 2014



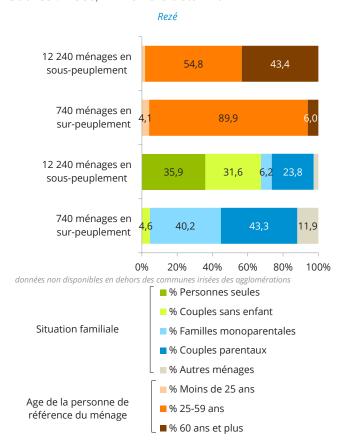
Dans le contexte d'une France de propriétaires (près de 6 ménages sur 10) sujette au vieillissement de sa population et donc à la réduction de la taille moyenne des ménages, une partie du parc de logements apparaît fortement sous-occupée. Cette sous-occupation des logements concerne donc principalement des personnes âgées, souvent en maison.

Nous pouvons penser qu'à terme, la libération de ces logements pourrait permettre d'accueillir des familles avec enfant(s) et contribuer ainsi plus ou moins, selon leur importance sur le territoire, au renouvellement de la population.



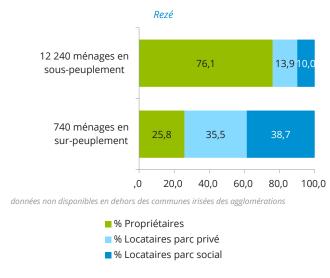
Le peuplement des logements par catégories de ménages

Source: Insee, RP fichiers détail 2014



Le peuplement des logements par statut d'occupation

Source: Insee, RP fichiers détail 2014



La comparaison de la composition des ménages de Rezé et du nombre de pièces des résidences principales permet de repérer 740 ménages en situation de sur-peuplement et 12 240 ménages en situation de sous-peuplement dont 8 670 ménages en sous-peuplement prononcé.

Parmi les ménages propriétaires de leur logement, 190 sont en situation de sur-peuplement (soit 2% d'entre eux) et 9 320 en situation de sous-peuplement (84%). 280 ménages locataires du parc social sont en situation de sur-peuplement contre 1 220 ménages en sous-peuplement (respectivement 10% et 43% des locataires du parc social). Le sur-peuplement concerne 260 ménages locataires du parc privé (7% d'entre eux) quand le sous-peuplement concerne 1 700 ménages (44%).

La répartition des situations de peuplements par catégorie de ménages montre l'importance du sous-peuplement chez les personnes âgées : 43% des ménages de Rezé en sous-peuplement sont des ménages âgés (dont la personne de référence est âgée de 60 ans ou plus). Le sur-peuplement concerne majoritairement les ménages avec enfants : 43% des ménages de Rezé en sur-peuplement sont des couples parentaux, et 40% sont des familles monoparentales.



Dans le détail : le sous-peuplement et le sur-peuplement

Le détail des ménages en situation de sur-peuplement et sous-peuplement

Source: Insee, RP fichiers détail 2014

		tuation de sur- ement	Ménages en	situation de sous	-peuplement
	Nb	%	Nb	%	dont accentué
Trentemoult - Les lles	42	5,5	467	61,8	310
Rezé - Hôtel de Ville	91	5,7	888	55,5	596
Pont Rousseau	192	3,8	2 960	58,9	2 091
Château	136	4,6	2 127	72,2	1 618
Houssais	121	3,9	2 440	78,9	1 742
Blordière	78	3,6	1 504	70,2	1 048
Ragon	77	3,2	1 854	77,3	1 263
Rezé	735	4,1	12 239	68,2	8 667
Saint-Herblain	971	4,9	13 270	66,8	9 717
Nantes Métropole	11 983	4,2	169 359	59,8	122 111
Loire-Atlantique	21 113	3,6	412 449	69,7	299 885
France métropolitaine	1 834 262	6,5	18 669 421	66,6	13 651 021

nd : données non disponibles en dehors des communes irisées des agglomérations

Valeurs inférieures à celle de Rezé

Valeurs proches de celle de Rezé

Valeurs supérieures à celle de Rezé



La construction de logements

Évolution des permis de construire

Source: Ville et Insee RP

					Moyenne par an 2014/2017	Total des logements autorisés 2014/2017	% des logements*
Trentemoult - Les Iles	0	3	0	2	1	5	0,6
Rezé - Hôtel de Ville	1	2	4	182	47	189	10,9
Pont Rousseau	61	103	46	110	80	320	5,7
Château	10	5	2	9	7	26	0,8
Houssais	116	248	92	226	171	682	20,7
Blordière	90	9	4	10	28	113	5,1
Ragon	97	144	158	35	109	434	17,5
Rezé	375	514	306	574	442	1 769	9,2
*Insee RP							

574 logements ont été mis en chantier en 2017 sur la ville de Rezé. Ainsi, compte tenu des 19 250 logements recensés en 2014 sur Rezé, la construction nouvelle représente 3% du parc de logement en 2017. Ce taux est supérieur au taux nécessaire à l'absorption de la diminution de la taille moyenne des ménages et explique l'évolution démographique observée sur la ville depuis 2009. Les constructions de logements se sont surtout concentrées sur le quartier de la Houssais avec 680 logements mis en chantier entre 2014 et 2017. Sur ce quartier, le nombre de logements autorisés entre 2014 et 2017 représentent 21% des logements déjà présents.

La vente de logements ou de terrains

Déclarations d'intention d'aliéner

Source : Ville et Insee RP

Nombre de déclarations d'intention d'aliéner (logements individuels et collectifs + terrains) 2014 2015 2016 2017						Total des DIA 2014/2017	% des logements*
Trentemoult - Les lles	34	56	46	47	46	183	22,3
Rezé - Hôtel de Ville	37	55	74	74	60	240	13,8
Pont Rousseau	224	241	302	285	263	1 052	18,9
Château	53	62	42	60	54	217	7,0
Houssais	140	213	135	145	158	633	19,2
Blordière	46	77	74	91	72	288	12,9
Ragon	112	89	127	144	118	472	19,1
Rezé	646	793	800	854	773	3 093	16,1
*Insee RP							

En moyenne, entre 2014 et 2017, 773 DIA par an ont été déposées à la mairie de Rezé. On en compte 854 en 2017. Ces déclarations permettent d'avoir une idée des biens immobiliers ou des terrains qui s'échangent sur la commune. On notera que le nombre moyen de DIA est relativement élevé sur le quartier de Pont Rousseau au regard des autres quartiers (285 DIA par an en moyenne). Notons que sur Trentemoult, le nombre de DIA entre 2014 et 2017 représentent près de 22% des logements du quartier.

La déclaration d'intention d'aliéner (DIA)

Cette formalité obligatoire précède la vente d'une maison, d'un appartement ou d'un terrain situé en zone urbaine ou d'urbanisation future au plan local d'urbanisme. Elle permet à la collectivité de faire valoir éventuellement son droit de préemption urbain. Elle se substitue alors, selon certaines conditions, à l'acquéreur.



Les demandes de logement social

Évolution des demandes en cours

Source: C.R.E.H.A. Ouest. Fichier de la Demande Locative Sociale de Loire-Atlantique et Insee RP

		re de ménages ayant une demande de logement social en cours nvier 1er janvier 1er janvier					Part des ménages demandeurs* en %	Part des demandeurs ayant indiqué "Rezé" en premier choix en
	2016	2017	2018	Effectif		%		%
Trentemoult - Les Iles	40	47	37	-3	$\overline{}$	-7,5	4,9	62,2
Rezé - Hôtel de Ville	216	200	227	+11		+5,1	14,2	68,7
Pont Rousseau	429	370	414	-15	$\overline{}$	-3,5	8,2	61,1
Château	357	333	353	-4	$\overline{}$	-1,1	12,0	59,8
Houssais	149	147	150	+1		+0,7	4,8	61,3
Blordière	168	177	202	+34		+20,2	9,4	66,8
Ragon	133	199	176	+43		+32,3	7,3	54,0
Rezé	1 503	1 473	1 562	+59		+3,9	8,7	61,9
Autres communes	956	978	1 020	+64		+6,7	-	100,0
Total	2 459	2 451	2 582	+123		+5,0	-	77,0
* au Insee RP								

1 562 ménages rezéens ont une demande de logement social encore active au 01/01/2018. Le nombre de demandes actives a progressé entre 2017 et 2018 (60 de plus entre les deux périodes). Ces ménages en attente d'un logement social représentent 9% des ménages rezéens. Ce taux atteint 14% des ménages sur le quartier de Rezé - Hôtel de Ville et 12% des ménages du Château. Deux tiers de ces ménages rezéens inscrivent la ville de Rezé comme premier choix de commune désirée.

Source: C.R.E.H.A. Ouest. Fichier de la Demande Locative Sociale de Loire-Atlantique, 1er janvier 2018

	Répartition par situation familiale des ménages demandeurs d'un logement social sur Rezé (en %)						
	Personnes	Familles	Couples sans	Couples avec			
	seules	monoparentales	enfant	enfant(s)			
Trentemoult - Les Iles	35,1	37,8	8,1	18,9			
Rezé - Hôtel de Ville	37,0	39,2	6,2	17,2			
Pont Rousseau	51,4	26,3	7,2	13,5			
Château	32,6	38,2	5,1	21,8			
Houssais	30,0	44,0	5,3	19,3			
Blordière	36,6	35,6	7,4	19,3			
Ragon	42,6	25,6	4,5	19,3			
Rezé	39,8	34,0	6,1	18,0			
Autres communes	48,1	29,2	6,6	14,4			
Total	43,1	32,1	6,3	16,6			

40% des demandeurs de logement social sur Rezé sont des personnes seules (51% des ménages demandeurs du quartier de Pont Rousseau). 34% sont des familles monoparentales (44% des ménages demandeurs du quartier de la Houssais). Enfin 18% sont des couples avec enfant(s) (22% des ménages demandeurs du Château).



LES MÉNAGES ET LES STRUCTURES FAMILIALES : l'influence des transformations de la société dans le territoire

Ménages et structures familiales

La famille se recompose, notamment sous l'effet d'un nombre croissant de séparations, mais cela ne signifie en rien que le principe de la vie à deux et d'avoir des enfants soit remis en cause. Le couple est plus souvent choisi que subi. En particulier, les femmes ont désormais, elles aussi, le pouvoir de mettre fin à une union. En dépit de la progression du Pacs, de moins en moins de partenaires sont liés par un contrat officiel. L'union «libre» - terme désormais un peu désuet – ne cesse de progresser : trois millions de personnes étaient concernées en 1990, contre plus de sept millions au début des années 2010, soit de 11 à 24% de l'ensemble des couples. 10% des enfants vivent dans une famille recomposée, soit deux fois plus qu'au début des années 1990.

Les couples contrôlent mieux le nombre d'enfants qu'ils ont et leur calendrier de naissance. Avec une descendance finale qui demeure située à 2,1 enfants par femme, la fécondité demeure élevée en France par rapport au reste de l'Europe. Pour l'essentiel, cela tient au fait que la conjonction maternité-emploi est moins difficile en pratique et mieux acceptée en termes de valeurs.

Les mutations de la famille sont désormais anciennes. Elles laissent plus de place aux individus, et notamment aux femmes, davantage en position d'égalité. Tout est loin d'être simple pour autant. D'abord parce qu'en pratique, du travail domestique aux choix professionnels, les hommes demeurent largement avantagés. Ensuite, parce que si les séparations constituent une forme d'émancipation, les femmes en subissent plus souvent des conséquences négatives. La monoparentalité en particulier est devenue une question sociale majeure : de nombreuses femmes se retrouvent alors en difficulté.

Ces recompositions sont pour partie à l'origine de la progression de la part de personnes vivant seules, associées au vieillissement de la population conjugué au maintien des écarts d'espérance de vie et l'allongement d'une période en solo chez les jeunes adultes. Vivre seul peut être un choix, ce peut être aussi une contrainte pour ceux qui, notamment, disposent des réseaux sociaux les moins étendus.



L'action publique locale doit prendre en compte les besoins existants. On pense bien sûr à l'action en direction de la petite enfance – en partenariat avec d'autres acteurs -, qui est essentielle pour les familles et en particulier les femmes. Faute de possibilité d'accueil (crèches, haltes-garderies notamment), un grand nombre de ces dernières - notamment des milieux populaires - se retire du marché du travail et y sacrifie une part de leur autonomie. Au-delà, l'offre périscolaire, l'offre d'activités de loisirs ou d'équipements, les actions de soutien à la parentalité ou de médiation familiale constituent tout autant des éléments qui contribuent à favoriser la qualité de vie des familles, leur intégration sociale.

Une attention particulière aux familles monoparentales peut être nécessaire afin d'aider ces parents seuls à concilier vie familiale et vie professionnelle. Les familles monoparentales ne constituent pas une problématique en soi. Elles ne rencontrent pas forcément de difficultés. Toutefois, la monoparentalité accroît les risques de pauvreté et de difficultés éducatives. Elle accentue les difficultés plutôt qu'elle ne les crée. La collectivité a les moyens de soutenir activement ces familles, par exemple au travers d'une facilité d'accès aux équipements, de la mise en place d'une tarification adaptée, etc.

La politique du logement est également au cœur de la question. Faute d'offre pour les familles à un prix raisonnable, le cœur de certaines villes a perdu une partie de celles qui n'avaient plus les moyens d'y rester. La situation est complexe, car le logement social ne peut jouer à lui seul le rôle d'équilibre. Si la mixité sociale est un enjeu pour les territoires, il ne faudrait pas oublier la mixité des formes familiales : les deux problématiques se complètent. La fragilité des unions et la complexité croissante des compositions familiales modifient pour partie les besoins en matière de logement.



Chiffres clés et définitions

Evo	lution
(2010)-2015)

		(2010-2013)
	18 039	
Ménages	ménages	+3,2%
	296 777	+9,3%
	38,7%	
Personnes seules	des ménages (6 975)	+6,7%
	42,2%	+14,4%
	35,1%	
Familles avec enfant(s)	des ménages (6 340)	+4,6%
	31,0%	+6,7%
	69,4%	
Couples avec enfant(s)	des familles (4 157)	+0,5%
	74,7%	+4,3%
	30,6%	
Familles monoparentales	des familles (1 833)	+19,3%
	<i>25,</i> 3%	+14,5%
	16,3%	
Familles nombreuses	des familles (975)	+12,1%
	18,0%	+4,9%

NB : En orange, valeurs de Nantes Métropole

Une <u>famille monoparentale</u> est constituée d'un adulte isolé ayant la charge d'un ou plusieurs enfant(s). L'adulte est dans 90% des cas la mère. Par « enfant » on entend les personnes à charge âgées de moins de 25 ans. On ne considère que les enfants célibataires.

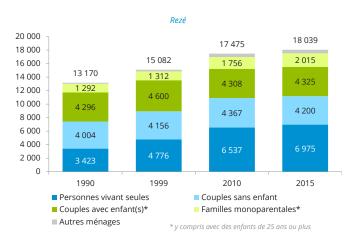
Une <u>famille nombreuse</u> est une famille comprenant au moins trois enfants de moins de 25 ans.



La diminution du nombre de personnes par foyer est le signe d'une évolution de la structure des ménages

La composition des ménages

Source: Insee, RP 1990-2015



En 2015, parmi les 18 040 ménages (l'ensemble des occupants d'un même logement) de Rezé, 6 340 sont composés d'une famille (un ménage constitué d'au moins un adulte avec au moins un enfant), soit 35% des ménages. Parmi eux, 4 330 sont des couples avec enfant(s) (y compris avec enfants de 25 ans ou plus), soit 24% des ménages et 2 010 sont des familles monoparentales (11% des ménages). Concernant les ménages sans enfant de Rezé, 39% sont composés d'un adulte seul (soit 6 970 personnes vivant seules) et 23% d'un couple sans enfant (4 200 ménages). Entre 2010 et 2015, le nombre total de ménages a augmenté de 3%, soit 560 ménages de plus en 5 ans. Dans le détail par type de ménages, l'évolution du nombre de personnes seules a été de +7% sur la même période (+440 personnes) et celle des familles avec enfant(s) de +5%: stabilisation des couples avec enfant(s) (+20 ménages) mais augmentation de 15% des familles monoparentales (+260 ménages).

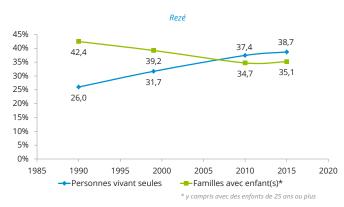
Globalement, la proportion de familles avec enfant(s) parmi l'ensemble des ménages a tendance à diminuer sur le territoire national et ce, pour trois raisons majeures. D'une part, le vieillissement de la population induit une augmentation de la part des couples sans enfant et des personnes seules parmi l'ensemble des ménages, au détriment de celle des familles. D'autre part, le nombre toujours croissant

de séparations augmente la proportion de personnes seules (souvent les pères) parmi les ménages et diminue celle des familles en couple. Enfin, le phénomène de décohabitation (dans le sens où les enfants quittent le foyer) contribue également à la baisse de la part des familles parmi l'ensemble des ménages, au profit de celle des personnes seules ou des couples sans enfant.

Autrement dit, la proportion de personnes seules parmi les ménages sera d'autant plus importante sur un territoire que ce dernier sera vieillissant et/ou attractif pour les personnes seules.

Les personnes vivant seules et les familles avec enfant(s)

Source: Insee, RP 1990-2015



Depuis le début des années 90, la part de personnes seules augmente et le poids des familles avec enfant(s) diminue. Entre 2010 et 2015, la part de personnes vivant seules parmi les ménages a augmenté passant de 37% à 39%; dans le même temps, la part de familles avec enfant(s) n'a pas évolué, restant à 35% entre 2010 et 2015.



Dans le détail : la composition des ménages

La composition des ménages dans chaque territoire

Source: Insee, RP 2014

		Répartition selon le type de ménage en %							
	Nombre de ménages	Adulte isolé	Couple sans enfant	Couple avec enfant(s)*	Famille monoparentale*	Autre ménage			
Trentemoult - Les Iles	756	31,3	20,1	30,3	14,5	3,8			
Rezé - Hôtel de Ville	1 601	41,2	18,3	22,8	14,1	3,7			
Pont Rousseau	5 034	48,9	21,3	17,1	9,3	3,4			
Château	2 936	39,2	25,0	21,4	11,6	2,8			
Houssais	3 093	32,8	25,5	29,5	10,3	2,0			
Blordière	2 141	34,6	25,3	25,5	12,2	2,4			
Ragon	2 397	26,6	28,0	35,1	7,5	2,8			
Rezé	17 959	38,4	23,7	24,4	10,6	2,9			
Saint-Herblain	19 855	36,9	25,7	25,6	9,9	1,9			
Nantes Métropole	291 236	42,1	23,9	22,8	8,1	3,0			
Loire-Atlantique	591 945	35,7	27,2	27,3	7,5	2,3			
France métropolitaine	28 044 628	35,1	26,7	26,6	9,0	2,6			

^{*} y compris avec des enfants de 25 ans et plus

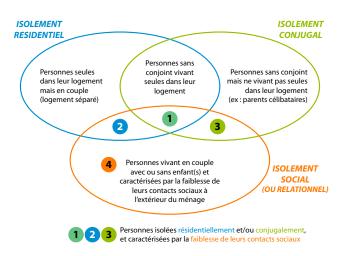
Valeurs inférieures à celle de Rezé

Valeurs proches de celle de Rezé

Valeurs supérieures à celle de Rezé



L'isolement résidentiel ne témoigne que partiellement de l'isolement social

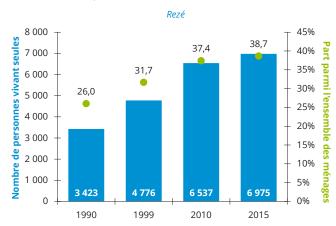


L'isolement est une problématique singulière qui renvoie à une multiplicité de notions qui se télescopent : isolement résidentiel, isolement social (ou relationnel), sentiment de solitude. Les données locales issues de la statistique publique nous permettent assez aisément de prendre la mesure de l'isolement résidentiel. Elles ne disent cependant rien de l'isolement social et encore moins de l'étendue du sentiment de solitude dans la population.

Compte tenu de cette réalité, l'éclairage statistique offert ici s'appuie sur les personnes vivant seules dans leur logement. Il faut garder à l'esprit que vivre seul dans son logement ne renvoie pas nécessairement à une situation d'isolement social ou de solitude. A l'inverse, certains individus peuvent ne pas être dans une situation d'isolement résidentiel et souffrir d'isolement social, à l'instar des monoparents.

Les adultes vivant seuls





Parmi les 18 040 ménages de Rezé recensés en 2015, 6 970 sont composés d'une seule personne. Entre 2010 et 2015, le nombre de ménages d'une personne a augmenté de 7%, soit 437 ménages de plus. Quant à la part de ménages composés d'une personne, elle a augmenté de 2 points, passant de 37% à 39%.

Les ménages composés d'un seul adulte

Source : Insee, RP 2009-2014



		Ménages composés d'un seul adulte*		Poids parmi les ménages en %		Personnes isolées sans enfant		Familles monoparentales			
		Evolution					Evolution		Evolution		volution
	2014	2009-2014		2009	2014	2014	2	2009-2014	2014	20	009-2014
		(en %)						(en %)			(en %)
Trentemoult - Les lles	346		-1,7	45,7	45,8	236	$\overline{}$	-2,2	110		+11,4
Rezé - Hôtel de Ville	885		-5,0	54,2	55,3	659		+5,6	226		+3,4
Pont Rousseau	2 928		-6,2	54,3	58,1	2 460		+6,5	467	_	+4,5
Château	1 492	~	-4,9	53,2	50,8	1 152	$\overline{}$	-4,3	340	~	-7,1
Houssais	1 333		-8,7	41,2	43,1	1 014		+9,2	319	_	+7,3
Blordière	1 002	+	3,6	43,6	46,8	741		+9,5	261	_	+27,3
Ragon	817	+-	16,4	28,2	34,1	638		+50,4	179	_	+33,7
Rezé	8 802	_	-7,7	47,2	49,0	6 901		+7,7	1 901	_	+7,7
Saint-Herblain	9 297	+	2,2	44,0	46,8	7 326		+14,5	1 971	_	+4,4
Nantes Métropole	146 208	+	4,3	47,9	50,2	122 651		+14,6	23 556	_	+12,7
Loire-Atlantique	255 733	+	4,1	41,1	43,2	211 459		+14,1	44 274	_	+14,3
France métropolitaine	12 382 256	_	-8,9	42,3	44,2	9 847 917		+8,7	2 534 339	_	+10,0

^{*}personnes isolées sans enfant + familles monoparentales

1833

familles monoparentales

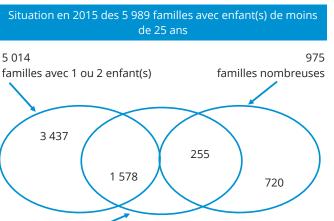


Parmi les familles, la typologie évolue également

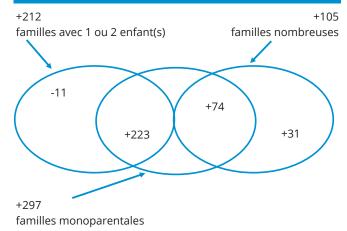
Les structures familiales

Source : Insee, RP 2010-2015





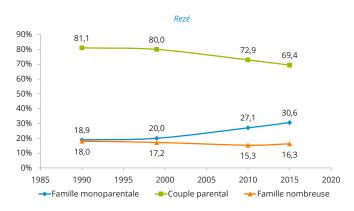
Evolution des familles entre 2010 et 2015 (+317 familles)



En 2015, 5 990 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans sont recensées au sein du territoire d'étude, dont 5 010 familles avec 1 ou 2 enfants (84%) et 970 familles nombreuses (3 enfants ou plus) (16%). Entre 2010 et 2015 on compte au total 317 familles de plus : +212 familles avec 1 ou 2 enfants et +105 familles nombreuses. Concernant l'ensemble des familles monoparentales, soit 1 830 en 2015, on en recense 297 de plus qu'en 2010.

Le type de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans

Source : Insee, RP 1990-2015



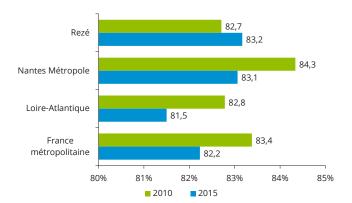
Depuis le début des années 90, la part de familles monoparentales augmente, le poids des couples parentaux diminue et la part de familles nombreuses diminue. Entre 2010 et 2015, la part de familles monoparentales a augmenté passant de 27 à 31%, soit 4 points de plus en 5 ans. Dans le même temps, l'évolution des couples parentaux a été de -4 points, passant de 73% en 2010 à 69% en 2015. Enfin, la part de familles nombreuses a augmenté (15% en 2010 contre 16% en 2015).

La statistique locale ne permet pas de dénombrer les familles recomposées. Pour autant, il est possible de proposer une estimation au regard des données métropolitaines. 4870 familles avec enfant(s) de moins de 18 ans sont recensées dans le territoire d'étude en 2015. 72% sont des couples avec enfant(s) (3 480 familles) et 28% sont des familles monoparentales (1 380 familles). D'après les valeurs observées sur l'ensemble du territoire métropolitain, il est possible d'estimer que 8% des familles avec enfant(s) mineurs de Rezé sont des familles recomposées et 63% des familles dites «traditionnelles». Au sein des familles recomposées, la présence d'enfant(s) né(s) de l'union actuelle concerne un peu plus de la moitié d'entre elles. Ainsi, on peut estimer qu'environ 410 familles de Rezé sont des familles recomposées.



Les femmes monoparents

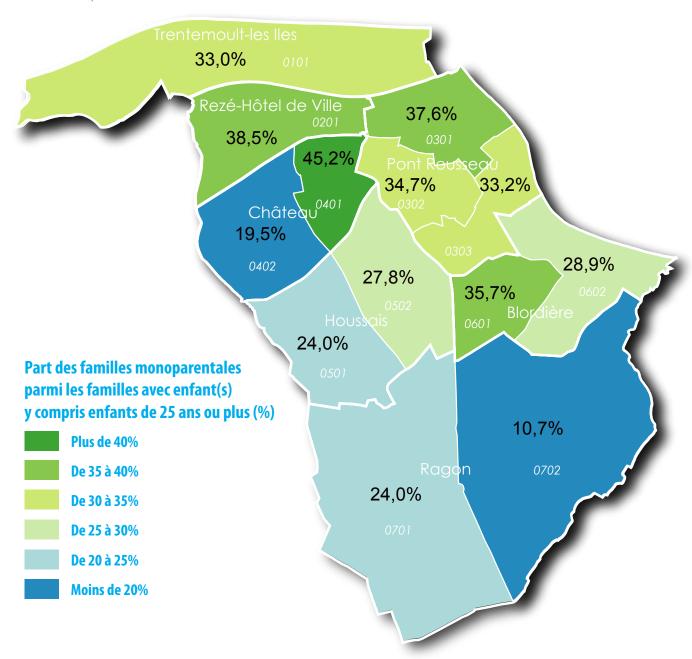
Source: Insee, RP 2010-2015



Parmi l'ensemble des familles monoparentales (y compris avec enfant(s) de 25 ans et plus) de Rezé, 1 700 sont des familles où le monoparent est une femme. Entre 2010 et 2015, la part de femmes parmi les monoparents est restée stable autour de 83%. Pour comparaison, en 2015, la part de femmes monoparents de Nantes Métropole est de 83%, celle de la Loire-Atlantique de 82% et celle de la France métropolitaine de 82%.

Cartographie des familles monoparentales au sein des familles avec enfant(s)

Source: Insee, RP 2014





Dans le détail : les familles monoparentales

Les familles monoparentales dans chaque territoire

Source : Insee, RP 2009-2014

		Nombre de familles monoparentales*		Evolution des familles monoparentales 2009-2014			Part parmi l'ensemble des familles avec enfant(s)* en %		
	2009	2014	Nombre		%	2009	2014		
Trentemoult - Les Iles	100	113	+13		+13,0	29,5	33,0		
Rezé - Hôtel de Ville	218	229	+10		+4,8	39,3	38,5		
Pont Rousseau	447	467	+20		+4,5	32,1	35,1		
Château	369	345	-24	$\overline{}$	-6,4	37,7	35,5		
Houssais	297	325	+28		+9,3	26,1	26,3		
Blordière	205	265	+59		+28,9	26,7	32,7		
Ragon	141	186	+45		+32,1	15,5	18,1		
Rezé	1 777	1 929	+152		+8,6	29,2	30,6		
Saint-Herblain	1 904	1 984	+80		+4,2	27,5	28,1		
Nantes Métropole	21 102	23 789	+2 687		+12,7	24,6	26,3		
Loire-Atlantique	39 133	44 775	+5 642		+14,4	19,9	21,7		
France métropolitaine	2 360 857	2 597 106	+236 248		+10,0	23,9	25,8		

^{*} y compris les enfants de 25 ans ou plus

Valeurs inférieures à celle de Rezé

Valeurs proches de celle de Rezé

Valeurs supérieures à celle de Rezé



LA PETITE ENFANCE ET L'ENFANCE : un défi et une question sociale majeure

La moitié des moins de trois ans n'ont pas de place d'accueil

Un peu plus de la moitié (57%) des 2,3 millions d'enfants de moins de trois ans dispose théoriquement d'une place dans l'un des différents modes d'accueil formels (crèche, assistante maternelle, école maternelle et emploi à domicile) selon l'Observatoire national de la petite enfance de la Cnaf (données 2015). Un chiffre «théorique» car pour être gardé toute la journée un enfant peut avoir besoin de deux places (école maternelle + assistante maternelle par exemple) : la capacité réelle est inférieure.

Près de 60% des enfants de moins de trois ans qui disposent d'une place dans un mode de garde formel sont pris en charge par une assistante maternelle employée par un particulier, 7% sont accueillis en maternelle et 3% le sont par une personne employée à domicile. 31% des enfants de moins de trois ans bénéficient d'une place de crèche. Si l'on considère tous les enfants de 0 à 3 ans, un tiers est gardé par une assistante maternelle, 17% disposent d'une place de crèche, 4% sont scolarisés (un peu plus de 10% des enfants de deux ans) et 1,7% est gardé à domicile par une personne salariée. 46% sont pris en charge par un mode «informel», autrement dit la «débrouille», par les parents, les grands-parents, la famille ou les amis.

La Cnaf note une amélioration dans les années récentes. Entre 2010 et 2015, la capacité théorique d'accueil a augmenté de 50,5 à 56,6 places pour 100 enfants. Cette hausse résulte de la croissance du nombre de places en crèches (+ 65 000 entre 2010 et 2015) et surtout de l'augmentation des places d'assistante maternelle (+72 000 au cours de la même période). Depuis 2014, le taux de scolarisation à deux ans n'évolue guère. A la rentrée 2015-2016, 11,5% des enfants de 2 ans sont scolarisés en France.

Faute de solution d'accueil pour les jeunes enfants, une part des femmes persiste à ne pas pouvoir avoir accès au marché du travail ou doit se contenter d'emplois à temps partiel. Ainsi, 40% des mères de famille nombreuse occupent un emploi, contre 75% des femmes en couple avec un seul enfant. Près des trois quarts des parents actifs à temps complet ayant des enfants en bas âge doivent travailler de façon décalée¹, selon la Cnaf (rapport 2016).

Le manque de places d'accueil collectif pénalise surtout les parents les moins fortunés, ce mode de garde restant le moins onéreux (hors famille). Pour un couple qui perçoit deux Smic (2 200 euros), le reste à charge mensuel est, selon les données 2013 de la Cnaf, de l'ordre de 120 euros par mois, soit 2,2 fois moins qu'une assistante maternelle (255 euros). Les femmes les moins qualifiées s'arrêtent plus souvent de travailler : 90% des enfants dont les parents appartiennent aux 20% des revenus les plus bas sont gardés par leurs parents, contre 30% des enfants des 20% les plus riches.

¹ Ils travaillent sur les mêmes plages horaires durant moins de la moitié de la période standard, entre 8 et 19h



Chiffres clés et définitions

		Evolution (2000-2016)
Naissances domiciliées	524	
(2016)	naissances	-5,4%
(2010)	8 069	+5,6%
		Evolution (2010-2015)
Enfants de moins de	3,5%	
	de la population (1 389)	+1,3%
3 ans	3,6%	+9,2%
Moins de 3 ans en famille	12,7%	
	des 0-3 ans (170)	+3,4%
monoparentale	11,0%	+8,3%
Moins de 3 ans dont tous	68,6%	
	des 0-3 ans (918)	-1,9%
les parents sont actifs	62,4%	+5,2%
	32,1%	
Femmes à temps partiel	des femmes salariées (2 593)	-4,6%
	31,1%	-3,1%
		Evolution (2009-2014)
	10,7%	•
0-10 ans vulnérables	des 0-10 ans (560)	-30,3%
	11,4%	-17,7%

NB : En orange, valeurs de Nantes Métropole

Les statistiques annuelles, concernant les <u>naissances</u> domiciliées, sont élaborées par l'Insee à partir des bulletins statistiques de l'état civil. Le lieu de l'événement est celui du domicile de la mère.

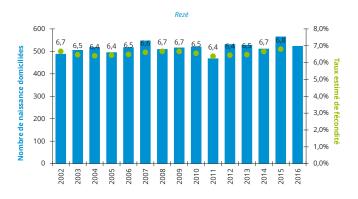
Le <u>taux estimé de fécondité</u> est le rapport entre la moyenne des naissances au cours des trois dernières années et la population féminine âgée de 15 à 44 ans (en âge d'avoir des enfants). Il diffère de l'indice conjoncturel de fécondité calculé par l'Insee.



L'évolution des effectifs de jeunes enfants reflète le dynamisme démographique du territoire

Les naissances domiciliées et le taux estimé de fécondité

Sources: Insee, Etat-civil 2000-2016 & RP 2015



520 naissances domiciliées sont dénombrées en 2016 pour Rezé. Sur la période 2002-2016, il y a eu en moyenne 520 naissances par an. Avec 540 naissances observées par an en moyenne entre 2014 et 2016, le taux estimé de fécondité de Rezé est de 7 enfants pour 100 femmes en âge d'avoir des enfants (15-44 ans) en 2015.

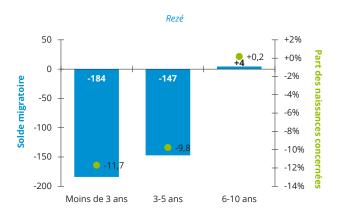
Note: compte tenu du faible nombre de naissances et pour éviter les trop fortes fluctuations d'une année sur l'autre nous calculons une moyenne sur trois années glissantes. Ainsi, le taux estimé de fécondité affiché en 2015 est la moyenne de 2014, 2015 et 2016.

Le nombre de naissances domiciliées enregistré sur un territoire est lié à la présence de femmes en âge d'avoir des enfants parmi la population ainsi qu'aux caractéristiques de ces femmes. En effet, le nombre de naissances sera plus élevé sur un territoire à forte présence d'actives ou de jeunes trentenaires parmi les femmes en âge d'avoir des enfants que sur un territoire à forte présence de jeunes quadragénaires ayant déjà eu leurs enfants pour certaines, ou à forte présence de populations étudiantes parmi les femmes. Le taux estimé de fécondité est le reflet de ce plus ou moins grand potentiel de naissances au regard des caractéristiques des femmes en âge d'avoir des enfants.

L'évolution dans le temps du nombre de naissances va surtout dépendre du renouvellement – ou pas - de ces populations de femmes sur le territoire.

Le solde migratoire des enfants de moins de 11 ans selon la classe d'âge

Sources: Insee, Etat-civil 2004-2016 & RP 2015



En 2015, les 1 390 enfants de moins de 3 ans de Rezé (qui sont donc nés entre 2012 et 2014) sont moins nombreux que les naissances domiciliées observées sur la période 2012-2014 : -180 enfants. Pour les enfants de 3-5 ans, en 2015 on recense 150 enfants de moins que les naissances observées entre 2009 et 2011. Enfin, concernant les enfants de 6-10 ans, le nombre d'enfants recensés en 2015 est presque identique au nombre de naissances domiciliées observées sur la période 2004-2008.

Le solde migratoire des enfants reflète l'attractivité d'un territoire pour les familles avec enfants. Sur beaucoup d'agglomérations on retrouve schématiquement un solde migratoire négatif sur la ville centre, qui voit les familles quitter la commune pour s'installer dans sa périphérie, avec à contrario un solde positif sur les communes situées en 1ère ou 2ème couronne et qui attirent des familles désireuses de trouver un logement plus adapté à l'évolution de la taille de la famille ou plus conforme à leurs aspirations (accès à la propriété, ...).

Les mobilités résidentielles des familles sont courantes, l'agrandissement de la famille est un des facteurs qui poussent les français à déménager. De fait, un enfant né domicilié sur un territoire n'entrera pas forcément à l'école sur ce même territoire et ne fera pas forcément toute sa scolarité dans le même groupe scolaire ou sur la même commune. De même que les enfants scolarisés sur un territoire n'y sont pas forcément nés et n'y ont pas forcément grandi. Dès

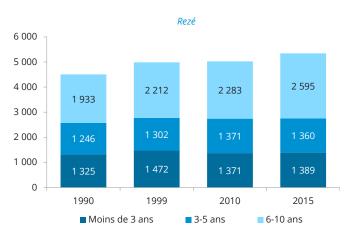


lors, il devient difficile de concevoir des politiques de « parcours de la jeunesse » allant de la petite-enfance à l'âge de l'acquisition de leur autonomie par les jeunes à une échelle territoriale qui soit trop réduite.

L'importance des mobilités résidentielles des familles avec de jeunes enfants montre aussi qu'à lui seul, l'indicateur du nombre de naissances n'est pas suffisant pour anticiper les effectifs d'enfants ayant potentiellement besoin d'un mode d'accueil de la petite-enfance, de même que les effectifs scolaires, et ce même à relativement court terme.

Le nombre d'enfants de moins de 11 ans selon la classe d'âge

Source: Insee, RP 2015



En 2015, Rezé compte 5 340 enfants de moins de 11 ans, soit 1 390 enfants de moins de 3 ans, 1 360 de 3-5 ans et 2 600 de 6-10 ans. Parmi l'ensemble de la population, la part d'enfants de moins de 3 ans est de 4%, celle des 3-5 ans de 3% et celle des 6-10 ans de 7%. Entre 2010 et 2015, le nombre d'enfants de moins de 11 ans est passé de 5 020 à 5 340 (soit +6%).

L'évolution des nombres d'enfants sur les territoires dépend surtout des tendances migratoires qui vont permettre ou non le renouvellement des populations en place, et de l'évolution du nombre de logements. La construction de nouveaux logements peut attirer des familles ayant déjà des enfant(s) ou projetant d'en avoir, et ce en nombre plus ou moins suffisant pour renouveler ou non les effectifs d'enfants ou encore les augmenter.

La prise en compte de ces deux paramètres – mobilité des familles et perspectives de développement du parc de logement – est indispensable pour se donner une vision prospective de l'évolution des effectifs d'enfants nécessaire à l'anticipation des besoins en équipements et services aux familles et à leur pérennité.



Dans le détail : les enfants de moins de 11 ans

L'évolution des enfants de moins de 11 ans selon la classe d'âge

Source : Insee, RP 2009-2014

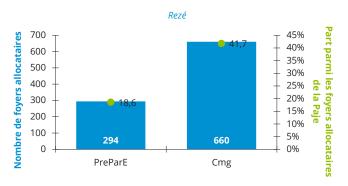
	Moins	Moins de 3 ans			ans		6-10) ans	6-10 ans		
	Effectif en 2015		vol. brute 010-2015	Effectif en 2015		vol. brute 2010-2015	Effectif en 2015		vol. brute 010-2015		
Trentemoult - Les Iles	100	_	+27	87	$\overline{}$	-14	148	ightharpoons	-15		
Rezé - Hôtel de Ville	139		+4	157		+23	277	<u> </u>	+76		
Pont Rousseau	292	$\overline{}$	-94	269	$\overline{}$	-26	512	$\overline{}$	-44		
Château	233	_	+60	247		+49	418		+89		
Houssais	265		+41	270		+45	467		+33		
Blordière	155		-4	165		+27	290	$\overline{}$	-18		
Ragon	217	$\overline{}$	-32	234	$\overline{}$	-8	417		+75		
Rezé	1 402		+4	1 430		+96	2 529	_	+196		
Saint-Herblain	1 795	<u> </u>	+139	1 656	$\overline{}$	-79	2 718	_	+153		
Nantes Métropole	22 107		+1 585	22 013		+2 157	35 859	<u> </u>	+2 520		
Loire-Atlantique	49 849		+504	52 785		+2 820	89 074	<u> </u>	+6 167		
France métropolitaine	2 257 217	$\overline{}$	-30 736	2 351 587		+53 745	3 946 652	_	+93 156		



Le choix des modes d'accueil des jeunes enfants et l'offre d'accueil dans le territoire

La part de foyers allocataires de la PreParE et du Cmg de la Paje

Source: Cnaf, 31/12/2016



Fin 2016, le choix par les parents d'une cessation ou d'une réduction d'activité pour s'occuper de leur(s) enfant(s) en bénéficiant de la PreParE concerne 290 foyers allocataires (soit 19% des foyers allocataires de la Paje). Parallèlement, le recours des familles à la garde de l'enfant par une assistante maternelle et bénéficiant ainsi du Cmg concerne 660 foyers allocataires (soit 42% des foyers allocataires de la Paje).

Les parents qui font le choix de cesser de travailler ou de réduire leur activité professionnelle pour s'occuper de leur enfant bénéficient à ce titre d'une prestation compensatoire de la Caf (la prestation partagée d'éducation de l'enfant : PreParE). Lorsqu'il a recours au congé parental celui-ci a le plus souvent été voulu par la famille, mais dans certains cas c'est un choix contraint faute de n'avoir pu trouver un mode d'accueil adapté à ses besoins. Le choix du congé parental entraîne une diminution des ressources financières du foyer, le montant de la PAJE versée étant inférieur à celui du salaire qui serait perçu sinon.

La part des enfants gardés par leur(s) parent(s) ne se résume pas à celle des bénéficiaires de la PreParE puisque les parents qui ne travaillaient pas avant l'arrivée de leur enfant ne peuvent prétendre de fait à cette prestation. En France, la majorité des enfants sont gardés par leur(s) parents (61% des enfants de moins de 3 ans sont gardés la majeure partie du temps par leurs parents selon l'enquête «Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants» réalisée par la Drees en 2013).

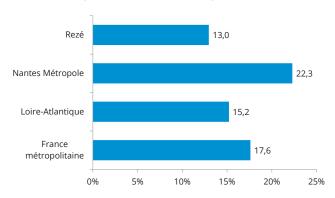
Les parents qui se tournent vers un mode d'accueil individuel (le plus souvent une assistante maternelle indépendante mais aussi une garde à domicile ou un accueil en micro-crèche non financée par la PSU) bénéficient du Cmg (complément de libre choix du mode de garde). L'organisation de la garde des enfants peut s'appuyer sur la combinaison de différents modes d'accueil. Ainsi une famille peut bénéficier à la fois de la PreParE et du Cmg si l'enfant est gardé à temps partiel par ses parents et le reste du temps par une assistante maternelle.

Les disparités géographiques de recours aux différents modes d'accueil sont importantes. Bien évidemment les caractéristiques de l'offre locale d'accueil en sont des déterminants importants (répartition offre collective / offre individuelle, offre de places en très petite section de maternelle...). D'autres facteurs inhérents aux caractéristiques des familles entrent en ligne de compte tels que le niveau de revenus des familles ou le nombre d'enfants de la famille.



Le nombre de places en établissement d'accueil du jeune enfant pour 100 enfants de moins de 3 ans

Sources: Caf, 31/12/2015 & Insee, RP 2014



Fin 2015, Rezé compte 9 établissements d'accueil du jeune enfant proposant 180 places, soit 13 places pour 100 enfants de moins de 3 ans.

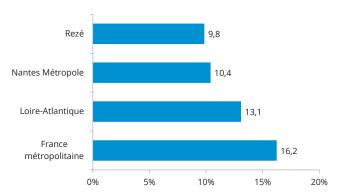
Le nombre de places en EAJE (établissement d'accueil du jeune enfant) comprend les places en accueil collectif (y compris les micro-crèches financées par la prestation unique Caf) de même que les places en crèches familiales. Une place d'accueil pouvant être occupée par plusieurs enfants (contrats d'accueils à temps partiel, renouvellement de la population accueillie) le nombre total d'enfants accueillis est généralement nettement supérieur à celui des places offertes.

Le taux d'équipement rapporte le nombre de places au nombre d'enfants de moins de 3 ans. Si les EAJE municipaux accueillent généralement en priorité les enfants domiciliés sur la commune, les établissements privés (micro-crèches, crèches d'entreprises) accueillent le plus souvent les enfants sans conditions de lieu de résidence. De fait, l'offre d'EAJE à laquelle peuvent prétendre les familles est à considérer au delà du territoire communal.

L'offre en EAJE est souvent plus développée sur les villes les plus importantes des agglomérations que sur les petites communes périurbaines ou les communes rurales qui présentent en revanche des taux élevés d'équipement en places d'accueil chez les assistantes maternelles indépendantes.

Le taux de scolarisation des enfants de 2 ans

Source: Insee, RP 2015



En 2015, Rezé compte 46 enfants de 2 ans scolarisés, soit un taux de scolarisation de 10%. Pour comparaison, le taux de scolarisation à 2 ans de Nantes Métropole est de 10%, celui de la Loire-Atlantique de 13% et celui de la France métropolitaine de 16%.

La comparaison des taux de scolarisation à deux ans entre les territoires est délicate. Les écarts peuvent évidemment révéler une plus ou moindre grande propension des familles à y avoir recours, mais ils vont aussi être influencés par l'offre. En effet, l'accueil des enfants de moins de 3 ans se fait en fonction des possibilités de places et est inégale selon les territoires.

Depuis le début des années 2000, le taux de scolarisation des enfants de deux ans à l'école publique diminue sensiblement en France. Dans les années 90 il est resté stable autour de 35%, pour atteindre 11% en 2011. C'est un des facteurs qui a généré de la tension entre l'offre et la demande d'accueil.

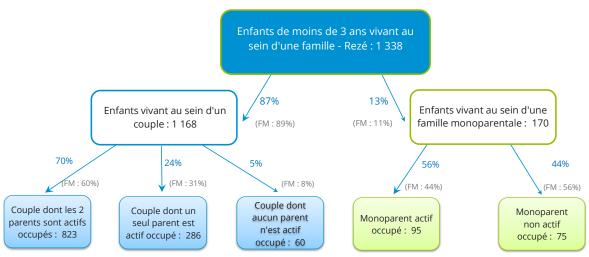
Les études nationales tendent à montrer que scolariser un enfant à deux ans plutôt qu'à 3 n'a pas d'incidence significative sur son parcours scolaire et ses chances de réussite. Toutefois la scolarisation précoce peut être un levier pour favoriser la réussite scolaire des enfants dont la famille est éloignée de la culture scolaire pour des raisons sociales, culturelles ou linguistiques.



Les transformations des structures familiales modifient les besoins en mode d'accueil

Les enfants de moins de 3 ans selon le type de famille et l'activité des parents

Source: Insee, RP 2015



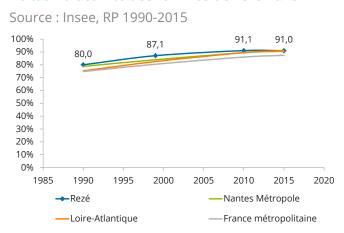
FM = France métropolitaine

87% des enfants de moins de 3 ans de Rezé vivent avec leurs deux parents, soit 1 170 enfants. Cette proportion est moins élevée que la moyenne métropolitaine. Ainsi, 13% des enfants de moins de 3 ans vivent au sein d'une famille monoparentale (soit 170 enfants) : le risque de précarité sociale et économique est plus élevé pour ces enfants vivant avec un parent isolé. 920 enfants de moins de 3 ans ont tous leurs parents (en couple ou monoparent) qui travaillent et par conséquent ont peut-être plus que d'autres besoin d'être pris en charge, que le mode de garde soit institutionnel, de voisinage, familial... Cela concerne 70% des enfants de moins de 3 ans vivant dans une famille composée d'un couple (bi-activité des parents) et 56% de ceux vivant au sein d'une famille monoparentale. 130 enfants n'ont aucun de leurs parents en emploi : ils représentent 5% des enfants de moins de 3 ans vivant avec leurs deux parents et 44% de ceux vivant au sein d'une famille monoparentale. Une situation de non emploi chez les parents est facteur de risque pour eux et pour leurs enfants, sur un plan monétaire mais aussi social. Deux autres paramètres sont à considérer pour une évaluation du besoin : la part des femmes travaillant à temps partiel (32% pour Rezé contre 28% en moyenne métropolitaine) et la proportion d'actifs occupés âgés de 15 ans ou plus résidant dans le territoire mais n'y travaillant pas (74% pour Rezé). Ces deux proportions donnent une indication sur la disponibilité des parents pour s'occuper de leur(s) enfant(s) et permettent d'approcher les besoins en mode de garde.



L'activité des femmes est l'un des facteurs déterminant les besoins en modes d'accueil

Le taux d'activité des femmes de 25-54 ans



Depuis le début des années 90, le taux d'activité féminin de Rezé augmente ; sur la période récente (2010-2015), il est resté stable autour de 91%. En comparaison avec les territoires de référence, en 2015 le taux d'activité féminin de Nantes Métropole est de 91%, celui de la Loire-Atlantique de 91% et celui de la France métropolitaine de 87%.

La garde des enfants reste très largement l'affaire des mères, même si les tendances montrent une légère réduction des inégalités hommes-femmes en la matière. En France métropolitaine, moins de 4% des bénéficiaires de la Paje CLCA sont des hommes. Le nombre d'enfants à charge impacte par ailleurs de manière discriminante les femmes dans leur activité, notamment à partir du 3ème enfant (baisse du taux d'activité, augmentation du travail à temps partiel).

Pour autant, la majorité des mères sont actives et ce quel que soit le nombre d'enfants. En France le taux d'activité des femmes ne cesse de s'accroître et tend ainsi à se rapprocher de celui des hommes. L'accès à un mode d'accueil pour leur(s) enfant(s) est un enjeu primordial pour faciliter la conciliation d'une vie professionnelle avec une vie familiale.

L'inactivité des femmes peut être plus importante sur les territoires qui comptent plus de femmes en âge d'avoir des jeunes enfants. Ne pas travailler (ou travailler à temps partiel) pour s'occuper de ses enfants peut être un choix (parfois plus ou moins contraint par des questions économiques ou autres) mais constitue néanmoins un facteur de risque de précarité pour les femmes en cas de séparation par exemple.



Dans le détail : l'activité des femmes

Le taux d'activité féminin et les femmes salariées travaillant à temps partiel

Source: Insee, RP 2014

	Femmes de 25	-54 ans actives	Salariées de 15 ans e	t plus à temps partiel
	Nb	Part* en %	Nb	Part** en %
Trentemoult - Les Iles	425	91,3	113	33,0
Rezé - Hôtel de Ville	642	87,1	276	37,2
Pont Rousseau	1 910	93,4	647	31,0
Château	1 022	85,3	403	36,1
Houssais	1 404	96,9	463	31,2
Blordière	942	90,1	303	29,6
Ragon	1 164	90,7	433	34,2
Rezé	7 509	91,3	2 636	32,7
Saint-Herblain	8 004	89,0	2 914	33,8
Nantes Métropole	113 246	90,5	37 811	31,7
Loire-Atlantique	241 538	91,0	86 218	34,2
France métropolitaine	10 976 828	87,2	3 217 927	28,3

^{*} parmi l'ensemble des femmes de 25-54 ans (taux d'activité)

Valeurs inférieures à celle de Rezé

Valeurs proches de celle de Rezé

Valeurs supérieures à celle de Rezé

^{**} parmi l'ensemble des femmes de 15 ans et plus



L'accueil de la petite enfance

La prestation PAJE

Source: Caf.L.A. 2017

	complén	verts par la PAJE - nent mode de arde*	Enfants de moins de 3 ans couverts par la PAJE PrePare		
	Part parmi les Nombre moins de 3 ans l (en %)		Nombre	Part parmi les moins de 3 ans (en %)	
Trentemoult - Les Iles	36	55,4	25	38,5	
Rezé - Hôtel de Ville	54	38,6	33	23,6	
Pont Rousseau	146	43,7	100	29,9	
Château	75	28,1	68	25,5	
Houssais	148	45,5	119	36,6	
Blordière	89	41,4	79	36,7	
Ragon	126	49,0	71	27,6	
Rezé	674	42,2	495	31,0	
Saint-Herblain	535	28,5	564	30,1	
Nantes Métropole	8 305	36,9	6 882	30,6	

^{*} garde chez une assistante maternelle ou à domicile

1 596 enfants de moins de 3 ans sont connus par la CAF en 2017 sur Rezé. Ces enfants sont tous potentiellement à garder soit par un parent (congé parental), soit par une assistante maternelle, soit par une structure d'accueil du jeune enfant. Le tableau ci dessous permet de connaître les parents ayant arrêté ou diminué leur activité professionnelle pour garder leurs enfants. Dans ces cas, ils peuvent bénéficier de la PAJE - PrePare. Sur Rezé, 31% des enfants de moins de 3 ans sont couverts par la PAJE PrePare. Enfin, le complément mode de garde concerne 674 enfants soit 42% des enfants de moins de 3 ans. Ce taux atteint 55% sur le quartier de Trentemoult - Les lles, par contre il est seulement de 28% sur le quartier du Château.

Les assistantes maternelles indépendantes

Source: Ville et Caf.L.A. 2017

	Nombre d'as materne		Nombre	de places	Nombre de places disponibles pour	
	2016	2017	2016	2017	Evolution 2016/2017	100 enfants de moins de 3 ans*
Trentemoult - Les Iles	9	8	29	27	-2	30,0
Rezé - Hôtel de Ville	33	32	99	100	+1	66,7
Pont Rousseau	41	44	123	130	+7	41,1
Château	67	65	206	203	-3	73,6
Houssais	62	59	201	185	-16	61,5
Blordière	56	53	176	168	-8	81,6
Ragon	76	69	262	240	-22	96,8
Rezé	345	331	1 097	1 056	-41	67,0

^{*}moins de 3 ans recensés par la CAF

Fin 2017, la Ville de Rezé comptabilise 331 assistantes maternelles indépendantes sur son territoire. Cet effectif est en légère diminution par rapport à 2016. Le nombre de places disponibles a également diminué sur cette période. Ainsi avec 1 056 places disponibles chez les assistantes maternelles en 2017, 67% des enfants de moins de 3 ans de la ville peuvent être couverts. La répartition des assistantes maternelles n'est pas homogène au sein de la ville. En effet, alors que le nombre de places disponibles peut couvrir 96% des enfants de moins de 3 ans sur le quartier de Ragon, il n'est que de 30% sur le quartier de Trentemoult-les lles.



Les demandes en modes de garde

Source: Ville et Caf.L.A. 2017

	Nombre de d d'inscrip en mode de	Evolution	2016	5/2017	Part parmi les enfants de moins de 3 ans*	
	2016	2017	effectif		%	
Trentemoult - Les Iles	50	29	-21	$\overline{}$	-42,0	32,2
Rezé - Hôtel de Ville	53	59	+6		+11,3	39,3
Pont Rousseau	155	193	+38		+24,5	61,1
Château	107	95	-12	$\overline{}$	-11,2	34,4
Houssais	111	132	+21		+18,9	43,9
Blordière	91	100	+9		+9,9	48,5
Ragon	103	89	-14	$\overline{}$	-13,6	35,9
Rezé	674	703	+29		+4,3	44,6
Autres communes	72	90	+18		+25,0	-
Total	746	793	+47		+6,3	-

^{*}recensés par la CAF

La Ville de Rezé note une augmentation de demandes d'inscription en modes de garde. En effet, entre 2016 et 2017, le nombre de demandes a augmenté de 4%. Cette augmentation est constatée sur plus de la moitié des quartiers rezéens. Trois quartiers ont vu le nombre de demandes diminuer (Trentemoult, Château et Ragon). Ces demandes d'inscription en mode de garde représentent 45% des enfants de moins de 3 ans connus par la CAF. Ce taux est de 61% sur Pont Rousseau.

	Demande une assistante		Dema en crèche		Demandes en crèche collective	
	Nombre d'inscrits	% des demandes	Nombre d'inscrits	% des demandes	Nombre d'inscrits	% des demandes
Trentemoult - Les Iles	Secret stat.	-	26	89,7	Secret stat.	-
Rezé - Hôtel de Ville	Secret stat.	-	49	83,1	0	0,0
Pont Rousseau	25	13,0	161	83,4	Secret stat.	-
Château	12	12,6	72	75,8	0	0,0
Houssais	22	16,7	105	79,5	0	0,0
Blordière	11	11,0	85	85,0	Secret stat.	-
Ragon	20	22,5	65	73,0	0	0,0
Rezé	104	14,8	566	80,5	Secret stat.	-
Autres communes	85	94,4	5	5,6	0	0,0
Total	189	23,8	571	72,0	Secret stat.	-

Lorsque l'on observe les demandes par type de structure, la principale demande concerne la crèche collective (80% des demandes). 15% des demandes sont pour une assistante maternelle et moins de 1% concerne la crèche familiale. Au sein de la commune, on note quelques disparités. En effet, les demandes en crèche collective représentent 90% des demandes en mode de garde sur le quartier Trentemoult contre seulement 73% sur Ragon. Au contraire, les demandes d'assistantes maternelles représentent 22% des demandes sur Ragon contre 11% sur le quartier Blordière.

Crèche familiale ou à domicile : les crèches familiales ont pour rôle d'assurer la garde des enfants au domicile de gardiennes agréées, sous la responsabilité d'une puéricultrice diplômée.

Crèche collective : établissement ayant pour objet de garder pendant la journée, durant le travail de leur mère, les enfants bien portant ayant moins de trois ans accomplis, dans des locaux et avec un personnel prévu à cet effet.



La halte-garderie

Source: Ville et Caf.L.A. 2017

	Nombre d'enfants inscrits en Haltes-	Part parmi les enfants de		re d'enfants in Halte-Garde	
	Garderies	moins de 3 ans* en %	Enfantine Bleue	Pirouettes Galipettes	Pousse Poussette
Trentemoult - Les Iles	12	13,3	0	Secret stat.	10
Rezé - Hôtel de Ville	26	17,3	0	Secret stat.	23
Pont Rousseau	81	25,6	31	25	25
Château	104	37,7	0	15	89
Houssais	84	27,9	Secret stat.	74	9
Blordière	53	25,7	15	35	Secret stat.
Ragon	44	17,7	Secret stat.	38	5
Rezé	404	25,7	48	192	164

^{*}moins de 3 ans recensés par la CAF

En 2017, 404 enfants ont fréquenté les haltes-garderies de Rezé. Ces enfants représentent 26% des enfants de moins de 3 ans recensés par la CAF. Ce taux est de 38% sur le quartier du Château contre seulement 13% sur Trentemoult.

Les effectifs scolaires

Les écoles publiques

Source: Ville 2017/2018 et Insee RP

	Enfants scolari de F Maternelle	Taux de scolarisation en école publique* (en %)		
				(C11 70)
Trentemoult - Les Iles	85	133	218	92,5
Rezé - Hôtel de Ville	135	186	323	74,4
Pont Rousseau	243	380	624	79,9
Château	230	327	564	84,9
Houssais	239	421	664	90,1
Blordière	159	215	377	82,7
Ragon	199	351	554	85,1
Rezé	1 291	2 013	3 325	84,0
Autres communes	28	46	83	0,1
Total	1 319	2 059	3 408	2,4

^{*} Enfants scolarisés parmi les 3-10 ans recencés au RP

Au total sur la commune, 3 408 élèves sont inscrits dans une école primaire publique rezéenne en 2017/2018, dont 3 325 rezéens. Cela représente un taux de scolarisation de 84% des enfants rezéens âgés de 3 à 10 ans recensés sur la ville. Ce taux de fréquentation varie de 74% sur le quartier de Rezé - Hôtel de Ville à 92% sur Trentemoult. Ces différences de fréquentation peuvent en partie s'expliquer par la scolarisation d'enfants rezéens en école privée ou dans d'autres villes (via des dérogations) ou par des migrations de ces enfants et de leurs familles.

^{**} NB : des enfants peuvent fréquentés plusieurs haltes-garderies



L'accueil périscolaire

Source: Ville 2017/2018

	Nb d'enfants	Part parmi les	Répartition par quotient familial des enfants inscrits à l'accueil périscolaire		
	inscrits à l'accueil periscolaire*	enfants scolarisés en %	Tarifs faibles (QF de 1 à 3)	Tarifs moyens (QF de 4 à 6)	Tarifs élevés (QF de 7 à 10)
Trentemoult - Les lles	177	81,2	29,4	40,7	29,4
Rezé - Hôtel de Ville	208	64,4	48,6	46,2	5,3
Pont Rousseau	510	81,7	36,3	47,5	15,9
Château	358	63,5	55,3	38,5	5,0
Houssais	504	75,9	32,9	54,0	12,7
Blordière	267	70,8	40,4	44,2	15,4
Ragon	406	73,3	35,7	54,2	9,4
Rezé	2 431	73,1	39,3	47,7	12,5
Autres communes	50	60,2	52,0	42,0	6,0
Total	2 481	72,8	39,5	47,6	12,4

^{*} en écoles publiques

Sur l'année scolaire 2017/2018, 2 431 enfants rézéens ont fréquenté l'accueil périscolaire, soit 73% des enfants scolarisés en école publique sur la ville. Cette part est seulement de 63% sur le quartier du Château contre 81% sur Trentemoult-Les lles. 39% des enfants inscrits à l'accueil périscolaire bénéficient de tarifs faibles en raison de leur quotient familial bas (cf la grille des quotients).

	QF	Montant (en euros)
Tarifs	1	<= à 451
faibles	2	de 452 à 635
iaibies	3	de 636 à 791
Tarifs moyens	4	de 792 à 1 077
	5	de 1 078 à 1 411
	6	de 1 412 à 1 723
	7	de 1 724 à 2 369
Tarifs	8	de 2 370 à 3 014
élevés	9	de 3 015 à 3 660
	10	>= 3 661

En 2015/2016, de nouvelles tranches de quotients familiaux décidées par la mairie de Rezé sont entrées en vigueur. Ainsi, les familles bénéficiant de tarifs faibles ont des quotients inférieurs ou égaux à 791 euros. Les tarifs moyens sont pour les ménages ayant des quotients compris entre 792 et 1 723 euros, et les tarifs élevés pour les quotients de plus de 1 724 euros.

On notera que sur le quartier du Château, 55% des enfants inscrits à l'accueil périscolaire bénéficient d'un tarif faible. Inversement, 29% des enfants inscrits à l'accueil périscolaire sur Trentemoult - Les Îles ont un tarif élevé. Notons que les revenus fiscaux sont les plus élevés sur ce quartier de Trentemoult - Les Îles alors qu'ils sont les plus faibles sur le Château.



La restauration scolaire

Source: Ville 2017/2018

	Nombre d'enfants inscrits	Part parmi les enfants scolarisés	Répartition par quotient familia des enfants inscrits à la restauration s		
	à la restauration scolaire	en %	Tarifs faibles (QF de 1 à 3)	Tarifs moyens (QF de 4 à 6)	Tarifs élevés (QF de 7 à 10)
Trentemoult - Les Iles	210	96,3	29,5	39,5	30,5
Rezé - Hôtel de Ville	317	98,1	57,4	37,9	3,8
Pont Rousseau	604	96,8	39,9	45,9	13,7
Château	535	94,9	63,0	31,8	3,9
Houssais	642	96,7	34,9	52,6	12,0
Blordière	368	97,6	45,9	41,0	13,0
Ragon	539	97,3	41,7	49,4	8,2
Rezé	3 216	96,7	44,8	43,7	10,9
Autres communes	78	94,0	50,0	42,3	7,7
Total	3 294	96,7	44,9	43,7	10,8

97% des enfants scolarisés à l'école publique fréquentent la restauration scolaire. Cette part est de 95% sur le quartier Château contre 98% sur le quartier de l'Hôtel de Ville. Un fort taux d'utilisation est à lier avec l'activité professionnelle des parents. Environ 75% des enfants de 3-10 ans ont des parents qui travaillent (couples biactifs ou monoparents actifs) à l'échelle de Rezé.

	Répartition par niveau de fréquentation sur l'année des enfants inscrits à la restauration scolaire (%)				
	Moins de 25 de repas	25 à 49 repas	50 à 99 repas	100 repas ou plus	
Trentemoult - Les Iles	4,8	4,8	19,0	71,4	
Rezé - Hôtel de Ville	7,3	6,6	24,9	61,2	
Pont Rousseau	5,6	3,6	16,1	74,7	
Château	10,7	7,7	21,9	59,8	
Houssais	5,6	9,3	23,2	61,8	
Blordière	8,2	4,6	15,2	72,0	
Ragon	8,2	6,7	22,6	62,5	
Rezé	7,3	6,4	20,5	65,8	
Autres communes	7,7	5,1	25,6	61,5	
Total	7,3	6,4	20,6	65,7	

	QF	Montant (en euros)
Tarifs	1	<= à 451
faibles	2	de 452 à 635
laibles	3	de 636 à 791
Tarifs moyens	4	de 792 à 1 077
	5	de 1 078 à 1 411
	6	de 1 412 à 1 723
	7	de 1 724 à 2 369
Tarifs élevés	8	de 2 370 à 3 014
	9	de 3 015 à 3 660
	10	>= 3 661

Au sujet de la fréquentation des enfants à la restauration scolaire, on constate que 7% des enfants mangent moins de 25 repas sur l'année. Notons que sur le quartier du Château, 11% des enfants mangent à la cantine moins de 25 repas.

Les tarifs faibles concernent 45% des enfants inscrits à la restauration scolaire, sur le quartier du Château cela concerne 63% des enfants. Les enfants bénéficiant de tarifs moyens sont quant-à-eux sur-représentés sur le quartier de la Houssais. Enfin, on retrouve 30% des enfants du quartier de Trentemoult - Les Îles dans la catégorie des tarifs élevés, sur ce quartier 71% des enfants mangent au moins 100 repas sur l'année à la restauration scolaire.



L'ARPEJ

Source: ARPEJ 2017 et Caf.L.A. 2017

	Nombre d'enfants inscrits aux activités ARPEJ	Nb d'enfants inscrits de 6-11 ans	Part parmi les 6-11 ans recensés par la CAF
Trentemoult - Les Iles	109	51	33,1
Rezé - Hôtel de Ville	184	95	34,3
Pont Rousseau	461	222	36,9
Château	319	147	31,5
Houssais	402	200	32,7
Blordière	258	128	35,4
Ragon	397	208	37,9
Rezé	2 148	1 061	35,3
Autres communes	67	29	-
Total	2 215	1 090	-

2 215 enfants ont fréquenté les activités de l'ARPEJ en 2017, dont 2 148 rezéens. Parmi eux, 1 061 rezéens sont âgés de 6-11 ans. Ainsi, 35% des rezéens de 6-11 ans ont fréquenté les activités de l'ARPEJ. Ce taux varie de 31% sur le quartier du Château à 38% sur celui de Ragon.

	Répartition par quotient familial des enfants inscrits à l'ARPEJ			
	Tarifs faibles (QF de 1 à 3)	Tarifs moyens (QF de 4 à 6)	Tarifs élevés (QF de 7 à 10)	
Trentemoult - Les Iles	41,3	40,4	18,3	
Rezé - Hôtel de Ville	39,7	47,8	10,9	
Pont Rousseau	31,9	49,5	17,8	
Château	45,5	44,5	4,7	
Houssais	30,1	59,2	10,0	
Blordière	37,6	50,8	11,2	
Ragon	31,7	54,4	12,6	
Rezé	35,4	50,9	12,1	
Autres communes	32,8	47,8	10,4	
Total	35,3	50,8	12,0	

	QF	Montant (en euros)		
Torifo	1	<= à 451		
Tarifs	2	de 452 à 635		
faibles	3	de 636 à 791		
Tarifs moyens	4	de 792 à 1 077		
	5	de 1 078 à 1 411		
	6	de 1 412 à 1 723		
	7	de 1 724 à 2 369		
Tarifs élevés	8	de 2 370 à 3 014		
	9	de 3 015 à 3 660		
	10	>= 3 661		

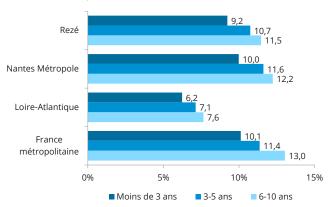
35% des enfants rezéens inscrits aux activités de l'ARPEJ ont un faible quotient familial. Ce taux est de 45% sur le quartier du Château et 41% sur le quartier de Trentemoult. Ce taux est de 32% sur Pont Rousseau et Ragon. A l'inverse, 18% des enfants inscrits sur le quartier de Trentemoult - Les Îles ont un quotient familial élevé.



Dès l'enfance, les inégalités de vulnérabilité sont marquées

La part d'enfants considérés comme vulnérables par classe d'âge

Source: Insee, RP fichiers détail 2014



En 2014, 9% des enfants de moins de 3 ans de Rezé sont considérés comme vulnérables (soit 130 enfants). Pour les enfants de 3-5 ans cette part est de 11% (150 enfants) et pour ceux de 6-10 ans elle est de 11% (280 enfants).

L'indicateur synthétique de vulnérabilité permet d'appréhender le nombre d'enfants qui pourraient présenter des difficultés socio-éducatives temporaires ou plus durables à un moment ou un autre de leur parcours scolaire.

Sa construction repose sur une approche de cumul de facteurs de risques. Aucun des 7 critères ne constitue à lui seul un facteur majeur de fragilité des enfants, et n'est le signe avéré d'une difficulté scolaire ou éducative. En revanche, la probabilité qu'un enfant présente des difficultés socio-éducatives augmente fortement dès qu'il se retrouve dans plusieurs des situations décrites. C'est le cumul de plusieurs de ces facteurs de risque qui crée la vulnérabilité et ce quel que soit le quartier d'habitation de l'enfant.

Le choix de ces 7 critères (cf. ci-dessous) permet de retrouver les principales dimensions en lien avec la réussite éducative, sans qu'il y ai nécessairement une relation causale. Elles s'articulent autour de l'origine socio-économique (capital culturel, ressources des ménages, reproduction des schémas parentaux ...), de la structure familiale (monoparentalité, effet de la taille des fratries) et des conditions de logements. Plusieurs variables ont été retenues pour approcher le critère économique (risque plus élevé de pauvreté dans une famille nombreuse, monoparentale ou chez les locataires du parc social par exemple).

Nous considérons ici qu'un enfant est vulnérable, et pourrait potentiellement avoir besoin d'un soutien scolaire, dès lors qu'il cumule 4 de ces 7 facteurs de risques :

- •Vivre dans une famille monoparentale,
- •Vivre dans famille nombreuse (3 enfants et plus)
- •Vivre au sein d'une famille où « tous les parents » ont un bas niveau de formation (BEPC ou brevet des collèges au plus)
- •Vivre dans une famille comptant au moins un parent se déclarant au chômage ou occupant un emploi précaire
- •Vivre dans une famille sans aucun adulte actif en emploi
- •Vivre dans une famille locataire du parc social
- ·Vivre dans un logement surpeuplé



Dans le détail : les enfants de moins de 11 ans vulnérables

Les enfants de moins de 11 ans considérés comme vulnérables

Source: Insee, RP fichiers détail 2014

		Enfants de 0-10 ans considérés comme vulnérables	
	Nb	Part* en %	
Trentemoult - Les Iles	14	4,7	
Rezé - Hôtel de Ville	93	16,4	
Pont Rousseau	97	9,0	
Château	243	27,7	
Houssais	27	2,7	
Blordière	53	8,8	
Ragon	33	4,0	
Rezé	560	10,7	
Saint-Herblain	849	14,0	
Nantes Métropole	8 620	11,4	
Loire-Atlantique	13 493	7,1	
France métropolitaine	990 384	11,8	

^{*} parmi l'ensemble des enfants de 0-10 ans

nd : données non disponibles en dehors des communes irisées des agglomérations

Valeurs inférieures à celle de Rezé

Valeurs proches de celle de Rezé

Valeurs supérieures à celle de Rezé



L'aide sociale à l'enfance

Source : Conseil départemental de Loire-Atlantique 2017 et Insee RP

	Nombre d'enfants bénéficiant d'actions éducatives à domicile	Part parmi les moins de 18 ans* en %	Nombre d'enfants accueillis à l'ASE	Part parmi les moins de 18 ans* en %
Trentemoult - Les Iles	Secret stat.	0,4	Secret stat.	0,2
Rezé - Hôtel de Ville	16	2,0	15	1,8
Pont Rousseau	Secret stat.	0,5	8	0,4
Château	33	2,6	21	1,6
Houssais	16	1,1	15	1,0
Blordière	12	1,1	Secret stat.	0,3
Ragon	14	1,1	10	0,8
Ville de Rezé	105	1,2	74	0,9
Saint-Herblain	98	1,0	82	0,8
Nantes Métropole	1 283	1,0	1 807	1,4

^{*} au Insee RP

105 enfants rézéens bénéficient d'une action éducative à domicile financée par le Conseil Départemental de Loire-Atlantique et 74 enfants ont été accueillis à l'ASE en 2017. Au total, 179 enfants rezéens sont suivis par l'ASE en 2017 (pour des actions éducatives et des placements), soit un peu plus de 2% des jeunes de moins de 18 ans. Au sein de la ville, la part des moins de 18 ans bénéficiant d'actions éducatives à domicile atteint près de 3% sur le quartier du Château.

Aide sociale à l'enfance (ASE) :

Ensemble de dispositifs institutionnels de protection de l'enfance dont la mission essentielle est de venir en aide aux enfants et à leur famille par des actions de prévention individuelle ou collective, de protection et de lutte contre la maltraitance.

Elle s'adresse à des mineurs ou à des jeunes majeurs âgés de moins de 21 ans confrontés à de graves difficultés sociales ou présentant des risques d'inadaptation sociale. Elle mène également des actions de prévention, relatives aux mauvais traitements à leur égard.

Le soutien apporté peut prendre la forme d'aide financière (allocation mensuelle), d'intervention à domicile de travailleur familial et/ou de service d'action éducative.

Le suivi à domicile, Enfants bénéficiaires d'actions éducatives :

Intervention d'un service éducatif auprès d'un mineur (et de ses parents), qu'il soit à son domicile ou dans le cadre d'une double mesure, placé en famille d'accueil ou auprès d'un tiers digne de confiance. Cette mesure est prononcée avec l'accord des parents par le président du conseil général. Elle comprend les AED et AEMO.

-Action éducative à domicile (AED):

Décision administrative prise par le président du conseil général à la demande ou en accord avec les parents. Exercées en milieu familial, les AED ont pour objectif d'apporter un soutien éducatif et/ou psychologique aux mineurs, à leur famille, ainsi qu'aux mineurs émancipés ou aux jeunes majeurs âgés de moins de 21 ans.

-Action éducative en milieu ouvert (AEMO) :

Exercée en vertu d'un mandat judiciaire (décision de juge des enfants dans le cadre de l'assistance éducative) elle poursuit le même but que l'AED, mais à la différence de celle-ci, elle présente un caractère contraignant vis-à-vis de la famille.



LES JEUNES : du domicile parental à l'insertion dans le monde des adultes

La jeunesse face à la crise de l'emploi

« La jeunesse n'est qu'un mot », indiquait le sociologue Pierre Bourdieu. De fait, la population jeune ne constitue pas, loin s'en faut, un groupe homogène. D'abord en fonction de son âge. Il y a un monde entre un adolescent de 15 ans et un jeune de 24 ans. Pendant cette période, on passe du lycée à la vie active et à la formation d'un couple. Entre 15 et 19 ans, 80% des jeunes continuent d'étudier. Entre 20 et 24 ans, la population est mieux répartie. Les deux tiers sont actifs : près de la moitié exerce un emploi et 13% sont au chômage, 30% étudient. Après 25 ans, le modèle est inversé : les trois quarts ont un emploi et 10% sont au chômage, très rares sont ceux qui font encore des études. A cet âge, un jeune sur dix n'est ni actif ni en formation : il s'agit souvent de femmes qui ont cessé leur activité professionnelle pour élever des enfants. Les différences en fonction de l'âge se doublent d'inégalités entre milieux sociaux. Les écarts sont énormes entre les jeunes qui quittent l'école à 16 ans pour entrer dans l'univers professionnel, et ceux qui poursuivent des études longues. Entre un jeune peu qualifié et un diplômé, l'accès à un logement autonome, aux loisirs, à la société de consommation n'ont rien de commun.

Cela n'empêche, et même si certains sont protégés, que la jeunesse subit de façon accentuée les effets de la crise : l'intégration dans l'emploi durable est lente et difficile pour la majorité. Le chômage touche presque un jeune actif sur quatre. L'activité professionnelle est le plus souvent marquée par les stages, le chômage et les bas salaires, sauf pour quelques privilégiés. Chez les jeunes salariés (15-24 ans), le taux de précarité dans l'emploi atteint plus de 50% (un tiers si l'on écarte du calcul les contrats d'apprentissage). En même temps, l'élévation du coût du logement est beaucoup plus forte pour les nouveaux locataires, notamment pour les jeunes couples. La jeunesse est finalement prise en tenaille entre mal emploi et mal logement ; ce qui la place parfois en très grande difficulté.



Chiffres clés et définitions

Evolution (2010-2015)

		(2010-2013)
	17,9%	
Jeunes de 11- 24 ans	de la population (7 099)	+5,0%
	20,0%	+3,1%
11-17 ans en familles	34,7%	
	des 11-17 ans (1 199)	+23,2%
monoparentales	26,7%	+17,2%
20-24 ans adultes d'un	41,3%	
	des 20-24 ans (991)	-6,8%
ménage	56,2%	+1,9%
	50,8%	
18-24 ans scolarisés	des 18-24 ans (1 773)	+9,1%
	<i>64,5%</i>	+1,4%
15-24 ans non-scolarisés	15,9%	
	des 15-24 ans (809)	+17,8%
sans emploi	13,6%	+24,9%
	29,5%	
15-24 ans actifs occupés	des 15-24 ans (1 500)	-11,6%
·	27,8%	-6,0%

NB : En orange, valeurs de Nantes Métropole

<u>Décrochage scolaire</u>: le décrochage est un processus qui conduit un jeune en formation initiale à se détacher du système de formation jusqu'à le quitter avant d'avoir obtenu un diplôme. (Source : Eduscol - Ministère de l'Education Nationale).

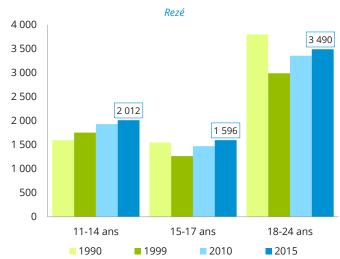
<u>Autonomie des jeunes</u>: on approche la notion d'autonomie des jeunes par celle d'indépendance qui se définit à partir de catégories objectives: type de logement occupé, de ressources, niveau de formation, permis de conduire et moyen de locomotion. Plus l'indice d'autonomie est élevé (proche de 5), plus grande est l'autonomie des jeunes.



L'évolution de la population des 11-24 ans est liée au dynamisme démographique du territoire

Effectifs des jeunes depuis 1990 jusqu'au dernier recensement





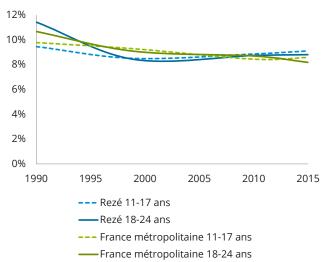
Lorsqu'ils sont mineurs, les jeunes connaissent une mobilité résidentielle très fortement conditionnée par celle de leurs parents (qui déménagent principalement du fait de l'évolution de la taille de la famille ou de changements professionnels les concernant). La poursuite des études et l'entrée dans l'emploi expliquent par contre la plus grande partie des déménagements et mobilités géographiques des jeunes majeurs.

Dans ces conditions, et même si les pôles urbains restent, d'une manière générale, très attractifs pour les jeunes, les territoires constituant des pôles étudiants le sont encore davantage... Une proportion importante de jeunes arrive ainsi d'autres départements ou régions, dynamisant et orientant souvent du même coup le développement culturel local.

Le niveau de diplôme est un facteur de mobilité car en effet les formations supérieures et les emplois qualifiés sont généralement situés dans ces pôles régionaux. Or le niveau d'études des jeunes générations s'accroît, d'où une hausse de leur mobilité dite « résidentielle ».

Part des 11-17 ans et des 18-24 ans dans la population depuis 1990

Source : Insee, RP 1990-2015

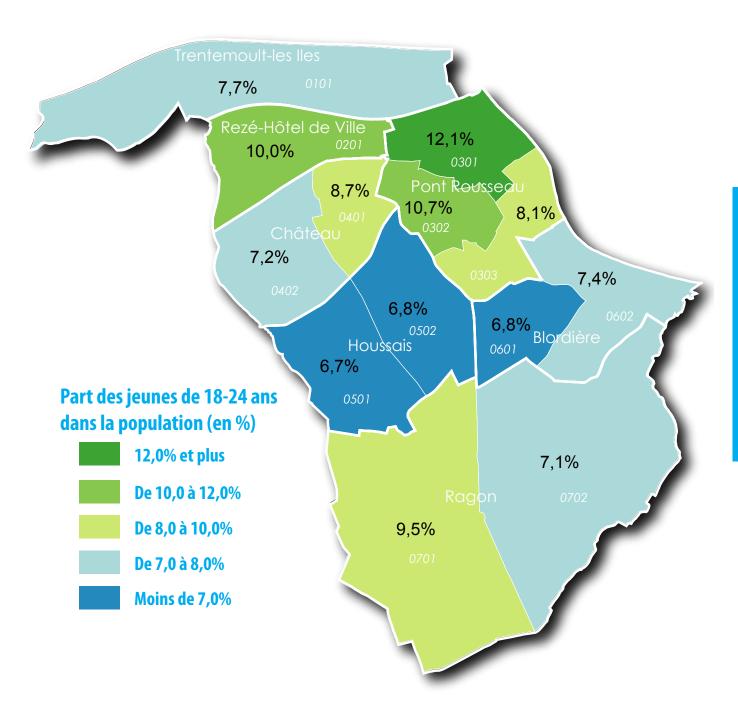


Sur Rezé, entre 1990 et 2015, le nombre de 11-14 ans a augmenté (+420 jeunes), les 15-17 ans sont passés de 1 550 à 1 600, et les 18-24 ans ont diminué, passant de 3 800 à 3 490. La part des 11-17 ans dans la population a stagné à 9% entre 1990 et 2015 sur Rezé, et celle de 18-24 ans a évolué de 11% à 9% sur la période.



Cartographie de la part des jeunes de 18-24 ans dans la population

Source: Insee, RP 2014





Dans le détail : l'évolution des jeunes

Évolution des jeunes entre les deux derniers recensements

Source: Insee, RP 2009-2014

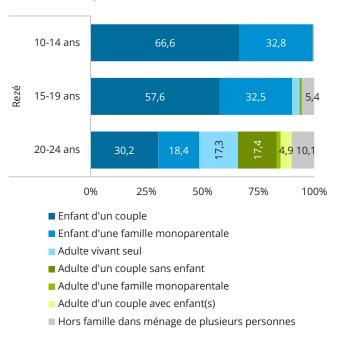
	11-1	11-14 ans		15-1	15-17 ans			24 ar	18-24 ans		
	Effectifs en 2014		olution (%) 009-2014	Effectifs en 2014		olution (%) 009-2014	Effectifs en 2014		olution (%) .009-2014		
Trentemoult - Les Iles	119		+2,9	102		+33,0	148		+68,2		
Rezé - Hôtel de Ville	163	$\overline{}$	-1,8	150		+47,0	343	$\overline{}$	-1,1		
Pont Rousseau	374		+1,2	296	$\overline{}$	-10,2	1 008		-0,7		
Château	272	$\overline{}$	-10,3	233		+23,2	522	$\overline{}$	-8,0		
Houssais	443		+10,4	276	$\overline{}$	-13,6	482		+15,8		
Blordière	272		+9,0	224		+20,2	347	$\overline{}$	-16,9		
Ragon	363		+20,8	286		+27,8	514		+12,3		
Rezé	2 005		+5,3	1 567		+9,8	3 365		+1,7		
Saint-Herblain	2 161	$\overline{}$	-1,9	1 749		+2,5	3 752		+1,4		
Nantes Métropole	28 674		+3,8	22 604		+3,4	73 763		+1,4		
Loire-Atlantique	70 401		+11,7	51 232		+8,8	117 156		-0,4		
France métropolitaine	3 155 116	_	+5,1	2 318 669	_	+1,5	5 299 146	$\overline{}$	-3,4		



Avant 25 ans, la jeunesse reflète une forte diversité de situations

Situation familiale des jeunes de 10-24 ans sur le territoire

Source: Insee, RP 2015



La très grande majorité des jeunes résident chez leurs parents jusqu'à 19 ans. Au-delà, la question du départ du domicile parental se pose plus singulièrement soit dans le cadre d'une entrée dans le monde du travail pour les jeunes ayant suivi un cursus d'études plus court, soit dans le cadre d'une poursuite des études (le plus souvent dans l'enseignement supérieur). La distance séparant le lieu du domicile parental de celui de l'emploi ou des études est naturellement, lorsque celle-ci devient trop grande, un facteur quasi obligatoire de décohabitation juvénile.

L'âge médian auquel le jeune a tendance à quitter le foyer familial a très peu changé depuis de nombreuses années (autour de 23 ans au plan national). Toutefois, l'hébergement extérieur est plus souvent financé par les parents, l'indépendance financière est plus tardive et l'arrivée du premier enfant repoussée. Du coup, environ un premier départ sur cinq s'avère provisoire, et l'on enregistre deux fois plus de retours chez les parents après un départ aidé qu'après un départ non aidé.

Pour les publics jeunes, l'un des moments phares de vulnérabilité est donc souvent celui du départ du domicile parental associé à la prise d'autonomie financière. La possibilité ou non de se loger à un coût raisonnable compte-tenu de l'inflation générale du montant des loyers ces dernières années (notamment sur les petits logements susceptibles de convenir aux jeunes), le caractère précaire ou non des emplois auxquels les jeunes actifs accèdent, la possibilité ou non d'un soutien financier par la famille,... sont autant de modalités susceptibles d'interférer sur ce risque de vulnérabilité.

Rezé compte environ 7 410 jeunes de 10-24 ans en 2015, dont 2 460 âgés de 10-14 ans, 2 550 de 15-19 ans et 2 400 de 20-24 ans.

Les familles monoparentales étant d'une part majoritairement composées de parents avec enfant(s) de plus de 10 ans et d'autre part plus sensibles que tout autre type de ménage au risque de pauvreté, il n'est pas improbable que, lorsque le nombre de monoparents s'accroît, croisse aussi parallèlement le risque que les acteurs sociaux soient confrontés à des besoins d'aide autour de l'exercice de la parentalité en présence d'adolescents et en contexte de précarité.

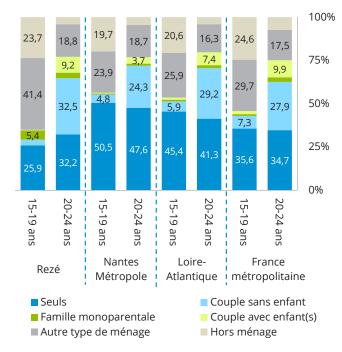
36% des enfants de 11-24 ans de Rezé vivent dans une famille monoparentale en 2015, contre 28% sur Nantes Métropole. Ils sont respectivement 23 et 26% dans ce cas sur la Loire-Atlantique et la France métropolitaine.



A partir de 20 ans une part importante des jeunes a quitté le foyer parental

Jeunes autonomes, adultes d'un ménage selon leur situation familiale

Source: Insee, RP 2015



L'accès à un logement à soi, au même titre que l'accès à une autonomie financière, est l'un des critères les plus fréquemment retenus pour approcher la question de l'entrée dans la vie adulte. Sur les grands pôles urbains, la proportion de jeunes vivant seuls parmi ceux en situation d'indépendance résidentielle (c'està-dire ayant leur propre logement) est généralement plus importante que celle de ceux vivant en couple. Et ce à l'inverse, souvent, de ce qui s'observe en zones péri-urbaines ou semi-rurales.

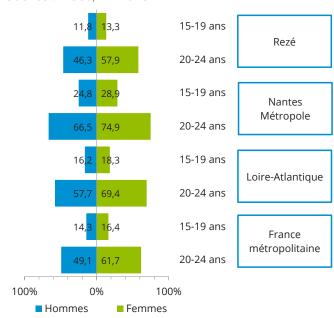
Sur les pôles urbains disposant d'une offre d'enseignement supérieur conséquente, l'accès à l'indépendance résidentielle peut, par ailleurs, s'avérer souvent plus important chez les étudiants que chez les jeunes en emploi, et a fortiori que chez les jeunes au chômage.

Dans les petites ou moyennes communes des zones péri-urbaines ou semi-rurales, il n'est pas rare que le départ du domicile parental s'accompagne simultanément d'un départ du territoire communal. Souvent nous pouvons parler ici d'une « double perte» pour la commune, car il n'est pas du tout improbable

qu'une fois s'être stabilisés professionnellement, la plupart de ces jeunes ne reviendront pas sur leur commune d'origine avec conjoint et enfants.

Part des jeunes autonomes par sexe dans la population

Source: Insee, RP 2015



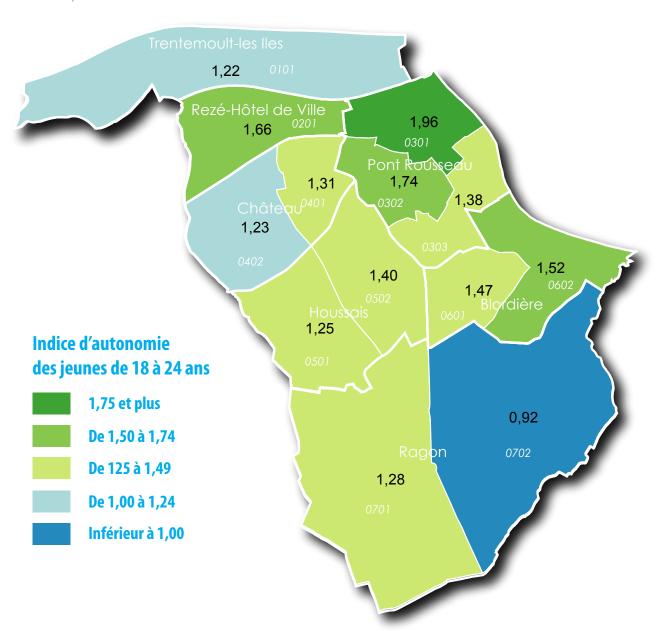
Sur Rezé comme ailleurs, les jeunes autonomes de 20-24 ans sont plus souvent en couple ou en famille que les 15-19 ans : ils sont 3% à être monoparents, 32% en couple sans enfant et 9% en couple avec enfant(s). A l'inverse, 41% des 15-19 ans vivent dans des ménages de type autres (colocation compris) et 24% hors ménages (résidences universitaires, etc.).

A l'instar des tendances habituelles, les jeunes femmes sont plus souvent autonomes que les jeunes hommes sur Rezé : 58% des femmes de 20-24 ans ont soit pris leur indépendance vis-à-vis de leurs parents, soit sont arrivées sur le territoire et sont déjà dans un parcours résidentiel de location ou d'accès à la propriété, contre 46% des hommes. 13% des femmes de 15-19 ans sont dans ce cas, contre 12% des hommes de la même tranche d'âge.



Cartographie de l'indice d'autonomie des jeunes

Source: Insee, RP fichiers détail 2014



Indicateur synthétique d'autonomie

L'indicateur synthétique d'autonomie permet d'établir des comparaisons entre territoires. L'intérêt est de synthétiser le niveau d'autonomie des jeunes à partir de plusieurs indicateurs liés à l'autonomie.

Une note comprise entre 0 et 1 a été donnée à chaque jeune dans plusieurs domaines liés à l'autonomie (logement, niveau de diplôme et type d'activité professionnelle). Plus la note est proche de 1, plus le jeune est autonome dans le domaine. La somme des notes de chaque individu permet de calculer le « degré d'autonomie du jeune ». L'indicateur synthétique d'autonomie des jeunes d'un quartier ou d'un IRIS correspond à la moyenne du degré d'autonomie des jeunes résidant sur le territoire dans chaque variable. Plus l'indice est élevé (proche de 3), plus grande est l'autonomie des jeunes.



Parmi les jeunes filles, certaines sont mamans

En milieu urbain, les jeunes des quartiers populaires en difficulté sont plus souvent parents que ceux résidant dans le reste de l'agglomération.

D'autre part, cette problématique concerne plus souvent les jeunes femmes que les jeunes hommes : à âge identique, les premières sont, au niveau du territoire métropolitain, trois fois plus souvent parents que les seconds. Ceci tient, pour l'essentiel, à une mise en couple en moyenne plus précoce pour les jeunes femmes.

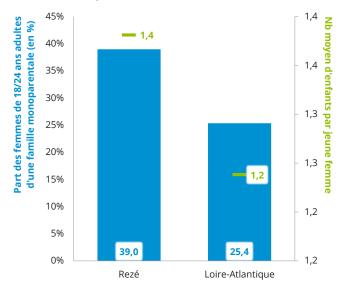
Mises en couple précoces, maternités précoces... constituent parfois, en particulier pour des jeunes femmes de milieux très modestes voire défavorisés (c'est-à-dire très peu dotés en ressources économiques, sociales, culturelles...), une manière particulière d'entrée dans un statut d'adulte susceptible de leur octroyer une certaine reconnaissance sociale.

Rappelons qu'aujourd'hui en France métropolitaine, les femmes ont en moyenne leur premier enfant à 28 ans, soit quatre ans plus tard qu'à la fin des années 1960.

En France métropolitaine, 8,2% des femmes de 18-24 ans sont parents, contre 2,7% des hommes du même âge (Insee RP 2014).

Part des mères de 18-24 ans adultes d'une famille monoparentale

Source: Insee, RP fichiers détail 2014



Sur Rezé, 180 jeunes de 18-24 ans ont au moins un enfant à charge en 2014, soit 5% des jeunes de cette tranche d'âge, comme sur la Loire-Atlantique. Parmi les jeunes mères de 18-24 ans, 39% sont adultes d'une famille monoparentale, contre 25% sur la Loire-Atlantique; le nombre moyen d'enfant par jeune femme est de 1,4 sur Rezé.



Dans le détail : la parentalité précoce

Jeunes de 18-24 ans avec au moins un enfant à charge

Source: Insee RP, fichiers détail 2014

		3/24 ans avec nfant à charge	Femmes de 18 au moins un en	
	effectifs	% *	effectifs	%**
Trentemoult - Les Iles	<10	-	<10	-
Rezé - Hôtel de Ville	19	5,4	14	8,0
Pont Rousseau	39	3,9	29	5,3
Château	57	10,8	32	12,2
Houssais	22	4,5	15	5,9
Blordière	18	5,1	11	6,4
Ragon	17	3,4	16	5,4
Rezé	178	5,3	123	7,0
Saint-Herblain	205	5,5	162	8,9
Nantes Métropole	1 932	2,7	1 451	3,9
Loire-Atlantique	5 227	4,5	3 756	6,5
France métropolitaine	287 489	5,4	215 348	8,2

^{*}parmi les jeunes de 18-24 ans

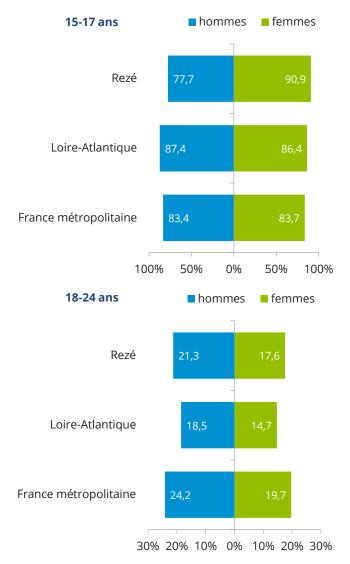
^{**} parmi les femmes de 18-24 ans



Les jeunes sortis sans diplôme du système scolaire permettent d'approcher la question du décrochage scolaire

Part des jeunes hommes et des jeunes femmes non scolarisés et sans diplôme

Source: Insee RP, fichiers détail 2014



La grande majorité des jeunes de 15-24 ans étant toujours scolarisés, l'appréciation des niveaux de formation de ces derniers n'a de sens qu'une fois leurs études effectivement terminées. Pour cette raison, les proportions des différents niveaux de formation présentées ici ne sont calculées que sur les jeunes déclarant avoir achevé leurs études.

Potentiellement, certains de ces jeunes non scolarisés peuvent être concernés par une situation de décrochage scolaire (en particulier chez les 15-17 ans). Entre absentéisme lourd, sortie prématurée du système scolaire ou absence de diplôme et de qualification, la notion de « décrocheur » fait débat entre spécialistes et varie selon les critères retenus par les institutions et les organismes confrontés à cette question.

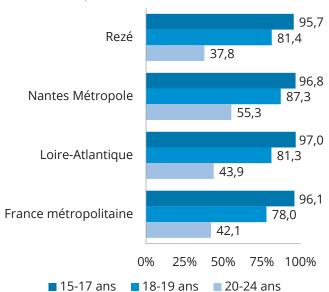
Les raisons de ce phénomène sont complexes et souvent multidimensionnelles (scolaires, personnelles, familiales, socio-économiques, culturelles...). Toutefois, les difficultés scolaires précoces et le sentiment d'erreurs d'orientation scolaire (vécue comme subie ou ratée) restent souvent très prégnantes.

A l'instar des tendances habituelles, les jeunes hommes sortent plus souvent de leur parcours scolaire non diplômés que les femmes sur Rezé: 21% des hommes de 18-24 ans non scolarisés sont sans diplôme contre 18% des femmes; 78% des hommes de 15-17 ans sont dans ce cas contre 91% des femmes de la même tranche d'âge.



Taux de scolarisation des jeunes de 15-24 ans

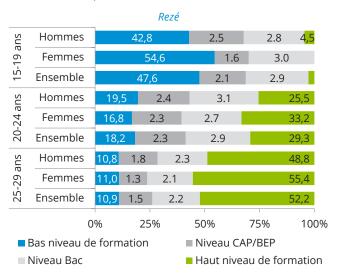
Source: Insee, RP 2015



Plus l'âge du jeune avance et moins celui-ci a de chance d'être scolarisé. Ainsi, sur Rezé, 96% des 15-17 ans sont scolarisés contre 81% chez les 18-19 ans et 38% chez les 20-24 ans. Pour Nantes Métropole, ces proportions sont respectivement de 97%, 87% et 55%.

Niveaux de formation des jeunes de 15-29 ans

Source: Insee, RP 2015

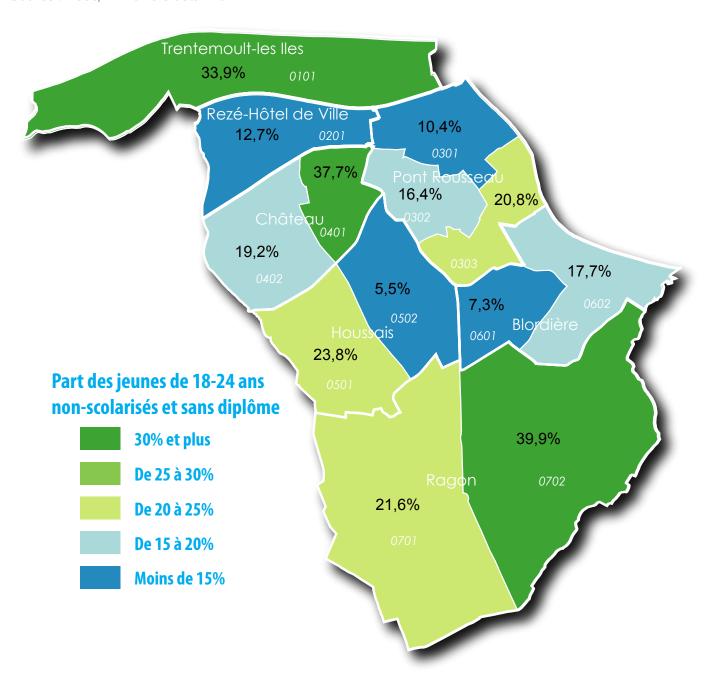


Bien évidemment, l'âge avançant, les jeunes ont tendance à avoir un niveau de formation plus élevé. De même, les femmes ont de manière générale plus souvent des niveaux de formation plus «favorables» que les hommes. Sur Rezé, 55% des jeunes femmes de 15-19 ans ont un bas niveau de formation (60 femmes) contre 43% pour les hommes (70 hommes), tandis que cela concerne 17% des femmes de 20-24 ans (120 femmes) et 20% des hommes de cette tranche d'âge (150 hommes). Chez les 25-29 ans, 55% des femmes ont un haut niveau de formation (590 femmes) contre 49% pour les hommes (500 hommes).



Cartographie des jeunes de 18-24 ans non-scolarisés et sans diplôme

Source: Insee, RP fichiers détail 2014

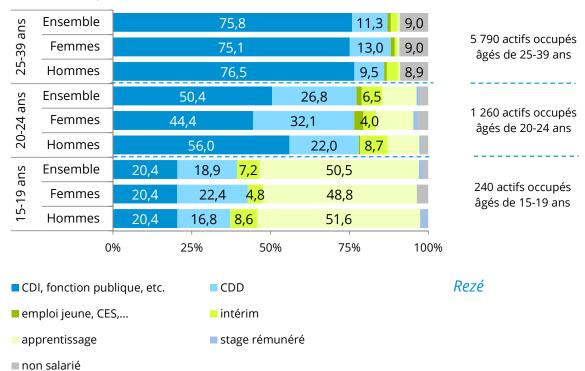




Les jeunes actifs sont les premiers concernés par les contrats précaires

Type de contrats chez les jeunes actifs occupés

Source: Insee, RP 2015



Au sens de l'Insee, les contrats précaires comprennent les CDD (dont emplois saisonniers), contrats d'intérim, emplois aidés, mais aussi les stages rémunérés et les contrats d'apprentissage. Si ces derniers sont effectivement précaires économiquement, on peut toutefois, avant cela, retenir plus positivement la solution de formation qu'ils représentent pour certains jeunes (en France métropolitaine, 6% des jeunes de 15-24 ans sont en contrat d'apprentissage ; 29% des jeunes ayant un emploi – Insee RP 2015).

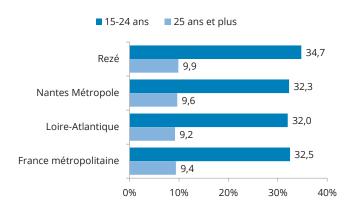
Une large majorité des jeunes sortis du système scolaire entre dans leur premier emploi par l'un de ces contrats précaires ; et ce d'autant plus qu'ils sont faiblement diplômés. Ce sont les titulaires de diplômes d'écoles de commerce ou d'ingénieurs qui obtiennent le plus fréquemment un premier emploi en CDI. En moyenne, les jeunes entrent dans l'emploi vers 23 ans, mais n'obtiennent leur premier CDI que vers 27 ans.

Chez les jeunes actifs occupés, la part des emplois stables augmente avec l'âge. Ainsi, 52% des 15-19 ans de Rezé sont en apprentissage ou en stage rémunéré contre 12% chez les 20-24 ans. A l'inverse, 50% de ces derniers ont un CDI ou sont fonctionnaires contre seulement 20% chez les 15-19 ans.



Part des contrats précaires chez les jeunes actifs occupés

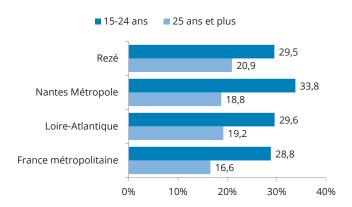
Source: Insee, RP 2015



Sur Rezé, 35% des 15-24 ans sont en contrat précaire, contre 10% pour les 25 ans et plus. Ces proportions sur Nantes Métropole sont respectivement de 32% et 10%. A noter que les contrats d'apprentissage ne sont pas considérés ici comme des contrats précaires. 39% des femmes de 15-24 ans de Rezé ont un contrat précaire en 2015, contre 31% des hommes du même âge.

Part des contrats à temps partiel chez les jeunes actifs occupés

Source: Insee, RP 2015



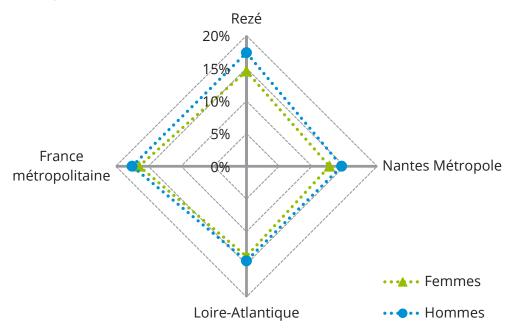
En ce qui concerne le temps partiel, 30% des 15-24 ans sont dans ce cas sur Rezé, contre 21% pour les 25 ans et plus. Sur Nantes Métropole, ces proportions sont respectivement de 34% et 19%. 37% des femmes de 15-24 ans de Rezé sont à temps partiel en 2015, contre 23% des hommes du même âge.



Les jeunes ni en emploi ni en formation sont potentiellement en difficulté d'insertion

Part des jeunes de 15-24 ans ni en emploi ni en formation

Source: Insee, RP 2015



Ne connaissant pas plus en détail la situation réelle de ces jeunes ni en emploi ni en formation, nous ne pouvons ici que présupposer l'existence chez ces derniers de difficultés « potentielles » d'insertion.

S'ils apparaissent ainsi sans solution d'emploi ou de formation à un instant « t », certains de ces jeunes peuvent toutefois trouver dans d'autres formes d'implication des sources de qualification ou de reconnaissance sociale : c'est le cas par exemple de jeunes s'impliquant sur une période donnée dans des actions citoyennes ou humanitaires, ou encore de jeunes femmes investissant un rôle de mère...

Ces situations sans emploi et sans formation peuvent toutefois devenir problématiques lorsqu'elles sont amenées à perdurer dans le temps. Pour les jeunes femmes les moins qualifiées notamment, et de surcroît pour celles également jeunes mamans, le risque de subir plus que de choisir une « vie au foyer » peut devenir important.

Sur Rezé, environ 810 jeunes de 15-24 ans ne sont ni en emploi ni en formation, soit 16% des 15-24 ans du territoire (en comparaison, ils sont 14% sur Nantes Métropole). 15% des femmes de cette tranche d'âge sont dans ce cas, contre 17% des hommes.

Au dernier trimestre 2017, le nombre de demandeurs d'emploi de fin de mois de catégories A, B et C âgés de moins de 26 ans est de 790 sur Rezé. Ce nombre a augmenté de 170 depuis fin 2008.

Le chômage des jeunes n'est pas toujours aisé à mesurer. En effet, non seulement tous les jeunes ne s'inscrivent pas mécaniquement à Pôle emploi aussitôt leurs études achevées, mais ils ne le font parfois pas davantage après le passage par quelques emplois de très courte durée dont ils savent qu'ils ne leur ouvriront aucun droit à indemnisation.



Les jeunes suivis par la Mission locale

Nombre de jeunes suivis par la Mission Locale

Source: Mission Locale 2017 & RP 2014

	Nb de j 2012	eunes sui 2013	vis par la 2014	Mission L 2015	ocale 2016	2017	dont nb de jeunes de 15-24 ans suivis par la Mission Locale (%)	Part parmi les jeunes non scolarisés* en %
Trentemoult - Les Iles	21	21	24	26	15	15	86,7	35,1
Rezé - Hôtel de Ville	40	56	55	67	81	79	87,3	30,8
Pont Rousseau	167	178	202	225	202	207	84,1	32,0
Château	135	159	169	174	162	135	91,1	38,2
Houssais	54	63	68	79	67	71	90,1	28,9
Blordière	45	54	57	45	60	66	84,8	23,4
Ragon	54	47	71	92	86	82	93,9	33,8
Ville de Rezé	545	621	685	717	677	675	88,0	32,7
Saint-Herblain	628	706	666	775	685	706	83,7	31,3
Nantes Métropole	8 560	9 510	9 505	9 547	8 843	8 479	86,0	27,4

^{* 15-24} ans non-scolarisés au RP

Source: Mission Locale & RP 2014

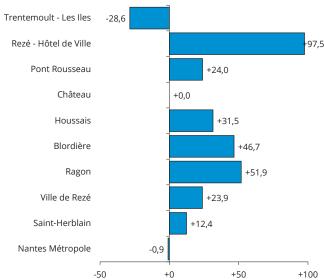
675 jeunes ont été suivis par la Mission Locale en 2017 à Rezé, dont 88% étaient âgés de 15-24 ans. Ainsi un tiers des jeunes de 15-24 ans non-scolarisés et recensés au RP ont été suivis.

Au sein des quartiers, la part des jeunes suivis la plus importante se situe sur le Château puisque 38% des 15-24 ans non-scolarisés ont été suivis. La proportion descend à 23% sur le quartier de la Blordière. Enfin c'est à Pont Rousseau que le nombre de jeunes suivis est le plus important (207).

Le nombre de jeunes suivis a progressé entre 2012 et 2017 à l'échelle de Rezé. Cependant, au sein des quartiers l'évolution a été très contrastée puisqu'elle passe d'une diminution de 29% sur le quartier de Trentemoult à une progression de 97% sur le quartier de l'Hôtel de Ville.

Evolution du nombre de jeunes suivis entre 2012 et 2017

Source: Mission Locale





Les jeunes suivis selon leur situation vis à vis du logement

Source: Mission Locale 2017

			e logement o on Locale en Hébergés par amis		Part des jeunes en hébergement stable*	Evolution des jeunes en hébergement stable 2016-2017
Trentemoult - Les Iles	Secret stat.	11	0	Secret stat.	86,7	+0,0
Rezé - Hôtel de Ville	14	34	Secret stat.	26	60,8	+2,1
Pont Rousseau	83	87	11	23	82,1	+3,0
Château	21	90	7	12	82,2	-21,8
Houssais	12	54	Secret stat.	Secret stat.	93,0	+0,0
Blordière	19	42	Secret stat.	Secret stat.	92,4	+10,9
Ragon	Secret stat.	56	Secret stat.	11	81,7	-6,9
Ville de Rezé	166	379	31	83	80,7	-3,0
Saint-Herblain	168	444	34	53	86,7	+0,8
Nantes Métropole	2 191	4 270	646	1 246	76,2	-7,3

^{*} logement autonome ou chez parents

Source: Mission Locale

La grande majorité des jeunes suivis en 2017 résident au sein d'un logement stable (à savoir en logement autonome ou encore chez leurs parents), soit 81% d'entre eux. Cependant ce nombre est en diminution par rapport à 2016 à l'échelle de Rezé (-3%). A l'échelle des quartiers, seuls 61% des jeunes suivis sont en logement autonome sur Rezé-Hôtel de Ville, contre 93% sur le quartier de la Houssais.

Les jeunes suivis selon leur niveau de formation

Source: Mission Locale 2017

	Jeunes suivis de form	par la ML ay niveau nation (Vbis o			vis par la Miss e permis de co	
	Nb	Part	Evolution (%)*	Nb	Part	Evolution (%)*
Trentemoult - Les Iles	7	46,7	-41,7	8	53,3	-20,0
Rezé - Hôtel de Ville	48	60,8	+60,0	19	24,1	-26,9
Pont Rousseau	89	43,0	-3,3	63	30,4	-8,7
Château	74	54,8	-14,0	36	26,7	-30,8
Houssais	29	40,8	-19,4	28	39,4	+3,7
Blordière	28	42,4	+27,3	22	33,3	+22,2
Ragon	43	52,4	-18,9	32	39,0	+14,3
Ville de Rezé	333	49,3	-0,6	213	31,6	-7,8
Saint-Herblain	338	47,9	-15,5	237	33,6	+5,3
Nantes Métropole	4 336	51,1	-5,3	2 489	29,4	-6,7
*2015-2017					Source	: Mission Locale

49% des jeunes suivis en 2017 ont un bas niveau de formation, soit un peu plus de 330 jeunes. 60% des jeunes suivis du quartier de l'Hôtel de Ville ont un bas niveau de formation en 2017. Il faut noter cependant que leur nombre y a progressé nettement plus rapidement que l'ensemble des jeunes suivis.

Près du tiers des jeunes suivis en 2017 ont le permis de conduire à Rezé, soit 213 jeunes. La proportion au sein des quartiers est très contrastée puisqu'elle s'étend de 24% sur Rezé - Hôtel de Ville à 53% à Trentemoult-Les Iles.



Les jeunes suivis ayant signé un contrat CIVIS

Source: Mission Locale 2017

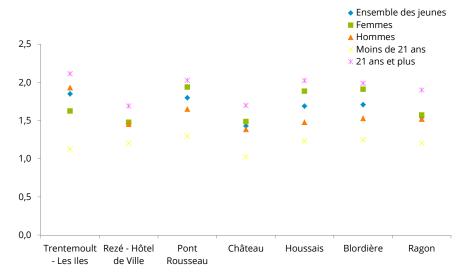
	Nb de je CIVIS V ou IV	unes ayant b du CIVIS CIVIS VI - VB	énéficié Total	Part parmi les jeunes suivis par la ML	Evolution du Nb de jeunes ayant bénéficié du CIVIS*
Trentemoult - Les Iles	5	Secret stat.	6	40,0	-5
Rezé - Hôtel de Ville	16	Secret stat.	20	25,3	-6
Pont Rousseau	82	11	93	44,9	-13
Château	36	7	43	31,9	-24
Houssais	33	5	38	53,5	+0
Blordière	28	5	33	50,0	+6
Ragon	22	6	28	34,1	-22
Ville de Rezé	225	43	268	39,7	-60
Saint-Herblain	240	47	287	40,7	-58
Nantes Métropole	2 778	552	3 330	39,3	-1169
+2046 2047					C M:: -

*2016-2017 Source : Mission Locale

40% des jeunes suivis en 2017 ont signé un contrat CIVIS (contrat d'insertion dans la vie sociale), soit près de 270 jeunes, dont la grande majorité se situe sur un contrat CIVIS V ou VI (225). 53% des jeunes du quartier de la Houssais ont signé un contrat contre seulement 25% de ceux du quartier Rezé-Hôtel de Ville.

indice d'autonomie des jeunes suivis par la Mission Locale

Source: Mission Locale 2016



L'indice d'autonomie fait ressortir assez logiquement une autonomie plus élevée pour les jeunes de 21 ans ou plus. A l'exception du quartier de l'Hôtel de Ville, les femmes sont toujours plus autonomes que les hommes du même âge. D'un point de vue géographique, c'est sur le quartier Trentemoult que les jeunes suivis sont globalement les plus autonomes et sur le Château qu'ils le sont le moins.

L'indicateur synthétique d'autonomie permet d'établir une comparaison entre territoire. L'intérêt est de synthétiser le niveau d'autonomie des jeunes à partir de plusieurs indicateurs liés à l'autonomie.

Mode de calcul de l'indicateur

Une note comprise entre 0 et 1 est donnée à chaque jeune suivi dans plusieurs domaines: logement, niveaux de formation, permis de conduire et moyen de locomotion. Plus la note est proche de 1 et plus le jeune est autonome dans le domaine.

Un jeune résidant dans un logement autonome, de niveau de formation I, disposant du permis B et ayant une voiture obtiendra une note égale à 1 dans chacun des domaines. A l'inverse, un jeune résidant chez ses parents, de niveau de formation VI, sans permis B et sans moyen de locomotion obtiendra une note égale à 0 dans chacun des domaines.



LES SENIORS ET LE GRAND AGE : les conséquences du vieillissement de la population

Les enjeux du vieillissement

Comme les jeunes, la population des personnes âgées est constituée de personnes très différentes selon l'âge et les milieux sociaux. A quel âge d'ailleurs peut-on dire que l'on est « âgé » ? Parmi les plus de 60 ans, on trouve des personnes en très bonne santé parfois encore en activité professionnelle, comme des aînés dont l'état physique est particulièrement dégradé ; une population démunie qui doit faire face aux difficultés de toutes les couches défavorisées, mais aussi des catégories aisées qui ont les moyens d'avoir recours à des services privés pour les aider dans leur vie quotidienne.

L'âge moyen de la population a légèrement diminué entre le milieu des années 1940 et le milieu des années 1960, de 35,7 ans à 34,7 ans. Depuis, il a repris une progression déjà entamée dans la première partie du XXe siècle : il est remonté à 41 ans. La part des plus de 60 ans a augmenté en passant de 16% dans les années 1950 à 25% aujourd'hui. Pour la première fois en 2014, elle a égalé celle des moins de 20 ans, qui représentaient un tiers de la population à la fin des années 1960.

On dramatise souvent les effets du vieillissement sur la société et l'économie, alors qu'il s'agit d'un processus long et que l'âge moyen d'une société a peu de rapport avec son dynamisme économique, social ou culturel. Il n'en demeure pas moins que ce phénomène aura des répercussions au-delà de l'équilibre du régime de retraite, sur l'emploi, le système de soins ou les relations entre générations, et qu'il faut s'en préoccuper dès aujourd'hui.

Et il faut notamment s'interroger sur la prise en charge des personnes dépendantes, qui va de plus en plus se poser. S'en remettre aux seules solidarités familiales poserait deux grands types de problèmes. D'une part, tous les aînés ne disposent pas d'un réseau familial pour les soutenir. S'il n'existe pas d'offre publique, la qualité de l'aide dépendra du niveau de vie. D'autre part, cette solidarité privée repose en pratique pour l'essentiel sur les femmes, qui peuvent avoir d'autres aspirations que de passer de la prise en charge de leurs enfants à celle de leurs parents.



Chiffres clés et définitions

		Evolution (2010-2015)
	23,1%	
60 ans et plus	de la population (9 153)	+5,1%
	21,2%	+12,6%
	10,4%	
75 ans et plus	de la population (4 133)	+3,9%
	8,0%	+8,2%
75 ans et plus seuls	47,1%	
à domicile	des 75 ans et plus (1 688)	+2,7%
a domicile	39,7%	+9,4%
65 ans et plus en	5,5%	
logement social	des 65 ans et plus (391)	+14,0%
logernent social	8,4%	+17,0%
Niveau de vie médian des	1 752 €	
75 ans et plus	par U.C.	ND
75 ans et plus	1 868 €	ND
Taux do pauvrotó	7,5%	
Taux de pauvreté des 75 ans et plus	des 75 ans et plus	ND
des 75 alls et plus	5,0%	ND

NB : En orange, valeurs de Nantes Métropole

<u>Ratio aidants / aidés</u>: De manière schématique, les proches des personnes âgées et notamment leurs enfants susceptibles d'aider les personnes âgées peuvent être assimilés aux 55 à 64 ans (populations des aidants). Le rapport entre les 55-64 ans (population des aidants) et les 85 ans et plus (population à aider) donne une idée du potentiel en matière de soutien à domicile des personnes âgées dépendantes par leur famille.

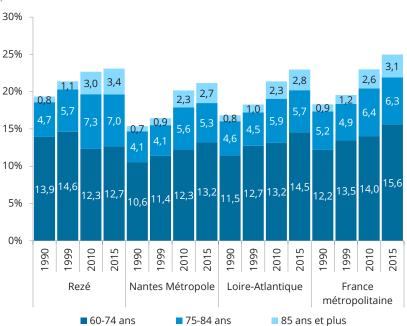
L'indice d'évolution des générations âgées rapporte la population âgée de 60 à 74 ans à la population âgée de 75 ans et plus. Cet indicateur permet d'appréhender, sans réaliser de projections de populations, l'évolution programmée de la population âgée et ainsi le vieillissement à venir de la population. En effet, le rapport entre ces deux générations donne une idée du remplacement des générations pour la décennie suivante. Plus ce rapport est élevé, plus la génération des 60-74 ans est importante par rapport à la génération des 75 ans et plus, et plus la population des personnes âgées est susceptible d'augmenter dans la décennie à venir. Et inversement, plus ce rapport est faible, plus la population des 75 ans et plus est susceptible de diminuer dans la décennie à venir. Cet indicateur est surtout significatif pour les comparaisons entre territoires. En effet, il ne prend pas en compte les taux de mortalité (l'intégralité de la génération des 60-74 ans n'atteindra pas l'âge de 75 ans et plus), ni les migrations susceptibles d'intervenir sur la décennie. Il doit être considéré avec d'autant plus de précautions que le territoire ne comprend de structure d'accueil pour personnes âgées.



La part des personnes âgées dans la population augmente et les équilibres générationnels se modifient

Les personnes âgées de 60 ans et plus

Source: Insee, RP 1990-2015



En 2015, les 9 150 personnes âgées de 60 ans et plus de Rezé représentent 23% de la population totale. Pour comparaison, cette part est de 21% pour Nantes Métropole, de 23% pour la Loire-Atlantique et de 25% pour la France métropolitaine. Dans le détail, le poids parmi la population totale des 5 020 personnes âgées de 60-74 ans est de 13%, celui des 2 770 personnes de 75-84 ans de 7% et celui des 1 370 personnes âgées de 85 ans et plus de 3%. Entre 2010 et 2015, le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus est passé de 8 710 à 9 150, leur part est restée plutôt stable. Dans les territoires de référence, l'évolution a été de +1 point pour Nantes Métropole, de +2 points pour la Loire-Atlantique et de +2 points pour la France métropolitaine. Entre 2010 et 2015, le poids des personnes âgées de 60-74 ans est resté plutôt stable (autour de 13%) et celui des 75 ans et plus a stagné autour de 10%.

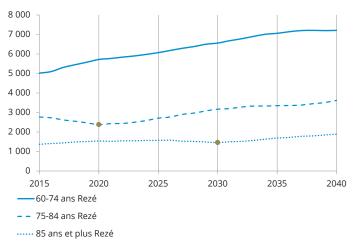
L'augmentation du nombre des aînés est le reflet du passage au-delà de 60 ans des générations issues du baby-boom. Des générations nombreuses remplacent petit à petit des générations déficitaires (impact des décès et du déficit des naissances liées aux deux guerres mondiales). L'augmentation de l'espérance de vie amplifie le vieillissement de la population.

Les personnes âgées ne constituent pas une population homogène, il importe de distinguer les jeunes retraités (souvent moins exposés aux risques de dépendance) des plus âgés (davantage concernés par les interventions sociales).



Une projection des populations âgées par tranche d'âge

Source: Insee, RP 2015 & Projections © Compas



• Début de l'arrivée dans la classe d'âge des générations issues du baby-boom

L'augmentation de l'espérance de vie, combinée au passage aux âges élevés des générations issues du baby-boom, devrait générer, dans la plupart des territoires de France métropolitaine, une augmentation conséquente de la part des populations les plus âgées dans la population. Les générations issues du baby-boom sont celles nées entre 1945 et le milieu des années 1970. Elles ont commencé à atteindre l'âge de 60 ans depuis 2005, entreront dans la classe d'âge des 75 ans et plus à partir de 2020 et chez les 85 ans et plus à partir de 2030. En 2015, Rezé regroupait 9 150 habitants âgés de 60 ans ou plus, soit 5% de plus qu'en 2010 (une évolution moyenne annuelle de +1% sur la période 2010-2015, contre +1% pour la population totale). 3% de la population de Rezé était âgée de 85 ans ou plus, 7% de 75-84 ans et 13% de 60-74 ans. La population de 85 ans et plus pourrait représenter 3,1% de la population en 2030 et atteindre 1 460 personnes, contre 1 370 personnes quinze ans plus tôt.

Projection de l'évolution des générations âgées

Source: Insee, RP 2015 & Projections © Compas

	RP	Rezé RP Projections Compas						
	2015	2020	2025	2030	2035	2040		
60-74 ans	5 020	5 720	6 070	6 560	7 060	7 210		
75-84 ans	2 766	2 380	2 710	3 170	3 350	3 620		
85 ans et plus	1 367	1 540	1 570	1 460	1 690	1 890		
Total des 60 ans et plus	9 153	9 640	10 350	11 190	12 100	12 720		
Ratio aidants/aidés	3,3	3,3 3,1 3,4 3,8 3,3						

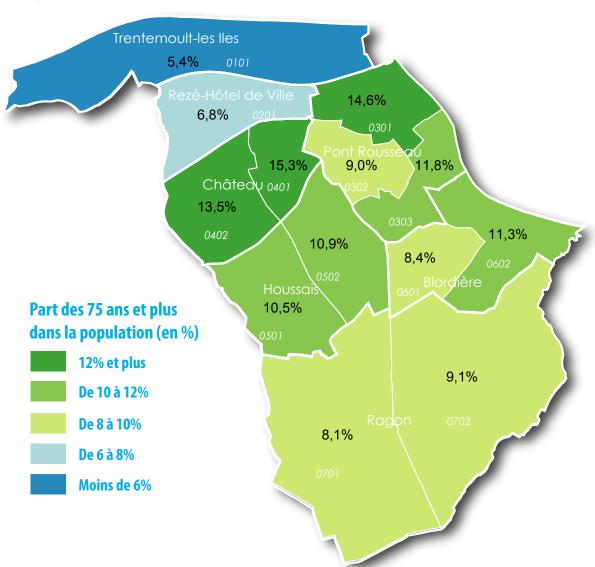
	Taux d'évolution en %*								
	RP Projections Compas								
	2015	2020	2025	2030	2035	2040			
60-74 ans	+6,0	+14,0	+6,1	+8,1	+7,6	+2,1			
75-84 ans	-1,9	-13,9	+13,9	+17,0	+5,7	+8,1			
85 ans et plus	+18,1	+12,6	+1,9	-7,0	+15,8	+11,8			
Total des 60 ans et plus	+5,1	+5,3	+7,4	+8,1	+8,1	+5,1			
*Evolutions calculées sur les 5 années précédentes									

²⁰⁴⁰ 60-74 ans 12,7 13,6 13,6 13,9 14,1 13,6 75-84 ans 7,0 5,7 6,1 6,7 6,7 6,9 85 ans et plus 3.4 3.7 3.5 3.1 3.4 3.6 Total des 60 ans et plus 23,1 22,9 23,1 24,1



Cartographie des personnes âgées de 75 ans et plus

Source: Insee, RP 2014





Dans le détail : les personnes âgées de 75 ans et plus

Les personnes âgées de 75 ans et plus et l'indice de vieillissement des générations âgées

Source : Insee, RP 1990-2014

		Part des personnes âgées de 75 ans et plus parmi l'ensemble de la population en %						
	1990	1999	2009	2014	plus) en 2014			
Trentemoult - Les Iles	6,3	7,6	5,6	5,4	1,68			
Rezé - Hôtel de Ville	6,1	5,9	7,2	6,8	1,69			
Pont Rousseau	8,6	9,8	10,8	11,9	0,91			
Château	6,3	8,7	13,4	14,6	0,94			
Houssais	5,3	8,0	11,3	10,7	1,34			
Blordière	3,3	5,1	8,4	9,8	1,48			
Ragon	4,0	4,4	7,0	8,6	1,48			
Rezé	6,0	7,7	9,9	10,6	1,20			
Saint-Herblain	3,2	4,4	7,9	8,5	1,78			
Nantes Métropole	5,3	5,8	7,7	8,1	1,62			
Loire-Atlantique	5,9	6,4	8,0	8,5	1,69			
France métropolitaine	6,7	7,1	8,8	9,3	1,64			

Valeur inférieure à celle de Rezé

Valeur proche de celle de Rezé

Valeur supérieure à celle de Rezé

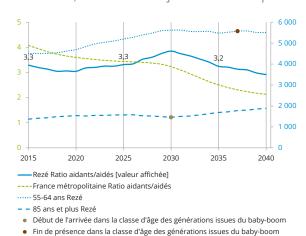
Si le vieillissement est déjà amorcé sur un territoire, un indice de vieillissement des générations âgées élevé indique que celui-ci sera encore plus important dans l'avenir, interrogeant ainsi l'offre de services de maintien à domicile mais aussi d'hébergement.



La collectivité doit considérer le vieillissement à venir afin d'anticiper différents services, modes d'accompagnement et de prise en charge, adaptés aux multiples profils caractérisant ces aînés (seniors dynamiques et actifs, personnes âgées isolées, en perte d'autonomie, aidants naturels....).

Une projection du ratio aidants/aidés

Source: Insee, RP 2015 & Projections © Compas



Répondre aux besoins des personnes âgées, notamment en matière d'isolement relationnel, implique en partie une prise en charge par les générations suivantes. Même si le premier aidant est, s'il est encore présent, le conjoint, ces aidants (potentiels) sont souvent âgés d'une soixantaine d'années et n'ont pas toujours de liens familiaux avec les personnes les plus âgées vivant à proximité de chez eux. Ils peuvent être l'expression d'un potentiel de présence ou d'alerte en cas de besoins.

Le ratio aidants/aidés rapporte les 55-64 ans* (population des aidants potentiels des personnes les plus âgées) aux 85 ans et plus (population quantitativement représentative du volume de personnes aidées). Ce ratio donne une idée du potentiel en matière d'aide informelle des personnes âgées dépendantes.

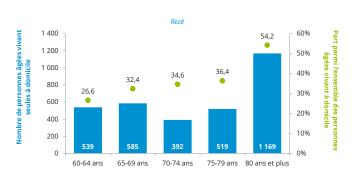
La diminution du ratio aidants/aidés oblige les territoires à imaginer et développer de nouvelles réponses pour prévenir l'isolement social des personnes les plus âgées.

* Les 55-64 ans sont parfois appelés la « génération pivot ». Ils sont susceptibles d'être sollicités à la fois pour venir en appui à leurs parents vieillissants, et pour aider leurs enfants, financièrement ou via la garde de leurs petits-enfants.

Rezé compte, en 2015, 3,3 aidants (personnes âgées de 55-64 ans) pour une personne à aider (personnes âgées de 85 ans et plus). Le passage, à partir de 2030, des générations issues du baby-boom dans la tranche d'âge des 85 ans et plus pourrait générer un ratio aidants/aidés situé autour de 3,8 aidants pour une personne à aider (un ratio de 3,2 aidants pour une personne à aider est attendu en France métropolitaine).

Les personnes âgées de 60 ans et plus vivant seules à domicile

Source: Insee, RP 2015



La proportion de personnes âgées vivant seules à leur domicile augmente avec l'âge, du fait d'une probabilité d'être veuf(ve) en hausse également avec l'âge. Cette situation est un facteur de risque d'isolement, même si vivre seul(e) ne signifie pas pour autant isolement social.

Les écarts d'espérance de vie entre hommes et femmes contribuent à construire une société où les femmes vieillissent plus souvent seules que les hommes.

Vivre seul(e) complique la possibilité de maintien à domicile lorsque cela se conjugue avec la dépendance (dont le risque augmente avec l'âge). Se posent en particulier les questions de l'adaptation du logement (cf point suivant), de la mobilité ou de l'accessibilité aux services.

En 2015, 27% des personnes âgées de 60-64 ans à domicile de Rezé vivent seules (540 personnes) contre 35% pour celles âgées de 70-74 ans (390 personnes). Pour les personnes âgées de 80 ans et plus, cette part atteint 54%, soit 1 170 personnes âgées vivant seules à domicile.



Les personnes âgées présentent, comme les autres classes d'âge, des conditions de vie diversifiées

Le statut d'occupation des ménages de 65 ans et plus selon le type de logement

Source: Insee, RP 2015

Ensemble des ménages de 65 ans et plus	Nombre	Part (%)
Propriétaires	3 941	84,1
Locataires du parc privé	354	7,5
Locataires du parc social	391	8,3

Une partie des personnes âgées dispose d'un patrimoine immobilier : la proportion de ménages propriétaires de leur logement est maximale chez les 65 ans et plus. Ce patrimoine constitue une ressource potentielle pour les retraités dans le sens où il peut permettre, au moment de sa liquidation de financer des dépenses liées à la perte d'autonomie ou l'entrée dans une institution par exemple. Autant de ressources que les aînés locataires ne peuvent pas mobiliser, ce qui peut augmenter leur fragilité (en particulier, ceux dont les revenus sont les plus modestes).

Le sous-peuplement des logements des ménages de 60 ans et plus

Source: Insee, RP fichiers détails 2014

Tranche d'âge de la	Ménages en	sous-peuplement	Part de ces ménages		
personne de référence du ménage	Nombre	Part parmi l'ensemble des ménages en %	en sous-peuplement prononcé en %		
60-74 ans	2 866	86,5	87,5		
75 ans et plus	2 443	87,6	87,3		
Ensemble des ménages	12 239	68,2	70,8		

L'occupation des logements par les personnes âgées est souvent atypique comparée à l'ensemble de la population, la sous-occupation étant une caractéristique principale du peuplement des logements des aînés. Elle est liée à la décohabitation des enfants passés à l'âge adulte et à la perte du conjoint. Le désir de rester dans son logement du fait de l'attachement à son chez-soi, à son quartier, à son voisinage, à son réseau social, ou de l'incapacité d'en partir du fait de moyens insuffisants pour accéder à un autre logement, conduit au phénomène de souspeuplement.

Quel que soit le statut d'occupation, cet ancrage pose la question de la vétusté potentielle des logements occupés depuis longtemps par des personnes âgées et de leur nécessaire aménagement à mesure que les limitations fonctionnelles des aînés augmentent : dispositifs d'adaptation du logement (installation de barres d'appui, d'une salle de bain et ou de toilettes adaptées...), travaux d'accessibilité sur les parties communes des immeubles...

Le nombre de pièces des logements des ménages de 65 ans et plus selon le type de logement

Source: Insee, RP 2015

Ensemble des ménages de 65 ans et plus	Nombre	Part (%)
1 ou 2 pièces	508	10,7
3 pièces	1 283	27,0
4 pièces ou plus	2 957	62,3



Les aides sociales aux personnes âgées

APA à domicile

Source : Conseil départemental de Loire-Atlantique 2017 et Insee RP

	Nb bé Total	néficiaires APA dont GIR 1 ou 2 en %	Taux de couverture de la population de 75 ans et plus* en %	
Trentemoult - Les Iles	9	0,0	100,0	7,7
Rezé - Hôtel de Ville	23	13,0	87,0	9,5
Pont Rousseau	86	8,1	91,9	7,1
Château	63	12,7	87,3	6,4
Houssais	56	8,9	91,1	6,9
Blordière	35	8,6	91,4	6,3
Ragon	35	14,3	85,7	6,4
Ville de Rezé	308	10,4	89,6	6,9
Saint-Herblain	252	11,1	88,9	6,3
Nantes Métropole	3 517	11,7	88,3	6,6

^{*} au Insee RP

L'APA à domicile est, avec l'APA en établissement, une des principales allocations financières pour les personnes âgées ayant connu une perte d'autonomie. En 2017, le Conseil Départemental recense 308 Rezéens bénéficiant de cette allocation soit un taux de couverture de près de 7% des 75 ans et plus résidant sur la commune. Ce taux atteint près de 10% sur Rezé - Hôtel de Ville. Les personnes âgées recevant cette allocation vivent encore à leur domicile, la perte d'autonomie n'a pas nécessité le placement en établissement. Les Gir 3 et 4 sont alors nettement sur-représentés, et principalement le Gir 4. On dénombre 86 bénéficiaires de l'APA à domicile sur Pont-Rousseau, 63 sur le quartier du Château et 56 personnes sur la Houssais.

APA : Créée par la loi du 20 juillet 2001 et mise en place au 1er janvier 2002, l'Allocation Personnalisée d'Autonomie a succédé à la Prestation Spécifique Dépendance. Prestation en nature, l'APA est destinée aux personnes âgées de plus de 60 ans présentant une dépendance lourde ou moyenne. Accordée à domicile (mais aussi en établissement), l'APA permet de contribuer au financement des aides nécessaires à la prise en charge de la perte d'autonomie de la personne âgée (aide humaine, financement d'un service prestataire ou d'emploi direct, financement d'aides techniques ou d'aides à l'amélioration au logement).

Aides légales aux personnes âgées

Source: CCAS

	Nb de bénéficiaires des aides légales*					
	2015	2016	2017	évolution 2016/2017		
Rezé	24	32	23	-9		

^{*} Les aides légales comprennent :

les Aides aux Personnes Agées les Aides Accompagnement Personnes Agées les Aides Ménagères Personnes Agées les Allocations Compensatrices Personnes Agées Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Rezé vient en aide aux ménages âgés en difficulté. Les aides sociales légales mises en place par le Conseil Départemental de Loire-Atlantique peuvent être distribuées par le CCAS. Sur Rezé, ces aides correspondent aux aides d'accompagnement, aux aides ménagères, et aux allocations compensatrices. En 2017, 23 personnes âgées ont bénéficié des aides légales du CCAS.



Aides à domicile

Source: Ville et Insee RP

		e de bénéficia domicile de l	Dont femmes	Part* parmi les 75 ans et	
	2015	2016	2017	en %	plus RP en %
Trentemoult - Les Iles	5	6	7	85,7	6,3
Rezé - Hôtel de Ville	18	18	17	82,4	6,0
Pont Rousseau	47	43	33	81,8	2,5
Château	42	43	38	71,1	3,7
Houssais	25	30	30	63,3	3,1
Blordière	19	19	18	55,6	2,7
Ragon	18	15	13	76,9	2,0
Rezé	174	174	156	72,4	3,2

^{*75} ans vivant à domicile

La plupart des personnes âgées pouvant bénéficier des aides à domicile ne passent pas par le CCAS. Cependant, 156 personnes âgées bénéficient de cette aide sur la commune en 2017, soit 3% des 75 ans et plus vivant à domicile. Ce taux de couverture atteint 6% sur Rezé-Hôtel de Ville et Trentemoult. Notons que le nombre de bénéficiaires a diminué entre 2016 et 2017.

Source: ADEF et Insee RP

	Nomb des aic	Part* parmi les 75 ans et plus au RP		
	2015	2016	2017	en %
Trentemoult - Les Iles	6	Secret stat.	Secret stat.	1,3
Rezé - Hôtel de Ville	23	25	16	6,9
Pont Rousseau	110	99	66	6,2
Château	68	65	60	7,7
Houssais	81	78	65	9,2
Blordière	39	33	17	4,6
Ragon	26	28	25	5,6
Rezé	353	332	324	8,8

^{*75} ans vivant à domicile

L'ADEF permet à 324 personnes âgées de bénéficier des aides à domicile en 2017. La part de ces bénéficiaires parmi les personnes de 75 ans et plus vivant à domicile recensées sur la commune est de 9%.

Source: ADAR et Insee RP

	Nombr des aide	Part* parmi les 75 ans et plus au RP		
	2015	2016	2017	en %
Trentemoult - Les Iles	11	16	10	12,6
Rezé - Hôtel de Ville	25	28	30	12,9
Pont Rousseau	148	146	162	15,3
Château	83	87	87	11,2
Houssais	77	79	79	11,2
Blordière	56	53	60	16,3
Ragon	48	51	41	9,1
Rezé	448	460	469	12,8

^{*75} ans vivant à domicile

L'association ADAR comptabilise quant-à-elle 470 bénéficiaires d'aides à domicile, soit 13% des 75 ans et plus vivant à domicile. Le taux de couverture est maximum sur Blordière (16%). Le nombre de bénéficiaires de cette association est en légère augmentation depuis 2016 (+9 bénéficiaires entre 2016 et 2017).



Télé-assistance

Source: Ville et Insee RP

		e de bénéficiaires télé-assistance		Dont personnes femmes en seules en		Part* parmi les 60 ans et plus
	2015	2016	2017	%	%	au RP en %
Trentemoult - Les Iles	13	20	12	66,7	158,3	4,9
Rezé - Hôtel de Ville	44	43	45	71,1	91,1	7,2
Pont Rousseau	145	148	173	80,3	79,8	8,3
Château	128	125	144	77,1	78,5	8,7
Houssais	113	120	124	84,7	90,3	7,2
Blordière	45	56	59	79,7	91,5	5,5
Ragon	55	54	61	70,5	78,7	5,0
Rezé	543	567	618	78,5	85,0	7,2

^{* 60} ans et plus vivant à domicile

La télé-assistance ou télé-alarme permet de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées en installant un système de surveillance au domicile de la personne. En 2017, 618 personnes ont bénéficié de la télé-assistance grâce aux aides de la ville de Rezé. On note une augmentation du nombre de bénéficiaires depuis 2016 : 51 bénéficiaires en plus. Ce sont principalement les personnes seules qui ont recours à ce service. Il couvre plus de 7% de la population âgée de 60 ans et plus vivant à domicile sur Rezé. Au sein des quartiers, cette proportion varie de 5% sur le quartier de Ragon à plus de 9% sur la Houssais.

Portage de repas

Source: Ville et Insee RP

	Nombre de bénéficiaires de portage de repas			Dont femmes	Dont personnes	Part* parmi les 60 ans et plus
	2015	2016	2017	en %	seules en %	au RP en %
Trentemoult - Les Iles	7	7	7	71,4	85,7	2,9
Rezé - Hôtel de Ville	33	29	31	61,3	64,5	5,0
Pont Rousseau	74	74	72	63,9	73,6	3,4
Château	58	59	57	59,6	54,4	3,4
Houssais	59	61	51	62,7	72,5	3,0
Blordière	38	36	32	50,0	68,8	3,0
Ragon	22	20	21	71,4	71,4	1,7
Rezé	291	288	272	61,4	68,0	3,1

^{* 60} ans et plus vivant à domicile

Le portage de repas à domicile fait partie des aides sociales légales gérées en principe par le Conseil Départemental. La Ville apporte une participation financière au portage des repas suivant le revenu des personnes. Elle recense 272 bénéficiaires de cette aide. Là encore, ce sont principalement les femmes (61% des bénéficiaires) et les personnes seules qui en bénéficient. Mais rappelons que les femmes seules sont nettement sur-représentées parmi les générations âgées. Le portage de repas couvre ainsi 3% de la population âgée de 60 ans et plus vivant à domicile au total sur la commune. Elle atteint 5% sur Rezé - Hôtel de Ville.



Soins infirmiers à domicile

Source: Ville et Insee RP

bénéfi	Part* parmi les 75 ans et plus RP	
2016	en %	
Secret stat.	Secret stat.	-
Secret stat.	Secret stat.	
20	17	0,7
15	16	0,5
11	6	1,8
10	8	0,8
7	8	1,1
68	63	1,0
	bénéfic de soins à 2016 Secret stat. Secret stat. 20 15 11 10 7	Secret stat. Secret stat. Secret stat. Secret stat. 20 17 15 16 11 6 10 8 7 8

^{*75} ans vivant à domicile

Un service de soins infirmiers à domicile est également mis en place par la Ville de Rezé. En 2017, 63 personnes âgées ont bénéficié de ces soins à domicile, soit 1% de la population de 75 ans et plus vivant à domicile recensée par l'Insee. Entre 2016 et 2017, le nombre de bénéficiaires a très légèrement progressé à Rezé.



LE HANDICAP : de l'enfance à l'âge adulte, des populations fragiles

L'état du handicap en France

Les deux tiers des femmes et les trois quarts des hommes de plus de 18 ans qui vivent à leur domicile disent se sentir en « bonne » ou « très bonne » santé, selon l'enquête santéhandicap menée en 2008 par l'Insee. La moitié de la population déclare une déficience visuelle, un cinquième une déficience motrice, la même proportion une déficience psychique, et 11% de l'audition.

Parmi elles, toutes ne sont pas handicapées. L'Insee distingue trois types de mesures. Le handicap «ressenti» est le fait de se déclarer handicapé, quelle que soit la nature du handicap : 9,6% de la population est dans ce cas. Parmi elles, 4,6% déclarent un handicap cognitif, 4,1% un handicap moteur et 3% un handicap sensoriel. Le handicap est dit «identifié», quand une personne déclare une impossibilité totale à effectuer une tâche courante, reçoit une aide d'une tierce personne, a besoin d'une prothèse ou d'un appareil, ou dont le logement a été aménagé. Une proportion équivalente de la population, 9,4%, serait touchée. Enfin, le handicap «reconnu» par une administration (allocations pour handicapés, pensions d'invalidité, etc.), frapperait 7,9% de la population. Au total, 16% de la population entre au moins dans l'une des trois définitions.

Le handicap physique et psychique est en grande partie le résultat du vieillissement : 2% des 20-39 ans déclarent une limitation physique absolue et 7,9% une limitation cognitive grave, contre respectivement 51,6% et 26,2% des 80 ans ou plus, selon l'Insee. Il est aussi fortement lié aux milieux sociaux : 20% des ouvriers contre 13% des cadres supérieurs déclarent une déficience motrice (données de 1999).

La loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances et de la participation et la citoyenneté des personnes handicapées définit comme handicap : « toute personne qui, du fait de troubles physique ou mental, ne peut exercer certaines activités ou participer à la vie en société ». Elle distingue six grands types de handicaps : physiques, sensoriels, mentaux, psychiques, cognitifs et polyhandicaps. Dans ses enquêtes sur le handicap, l'Insee différencie des limitations motrices, sensorielles et cognitives et interroge sur le handicap « ressenti » (se déclarer handicapé quel que soit le handicap), le handicap « identifié » (en fonction de critères définis par l'enquête) et le handicap « reconnu » (par une administration).

Le handicap peut donner lieu à une reconnaissance administrative pour pouvoir ouvrir des droits à des prestations ou des dispositifs d'accompagnements spécifiques. La personne handicapée doit faire une demande auprès de la Maison départementale du handicap (MDPH) qui est ensuite étudiée par la Commission des droits et de l'autonomie. Les décisions sont adressées à l'ensemble des organismes concernés (Conseil Général, CAF, MSA), pour les enfants et adolescents aux services spécialisés d'enseignement et de santé et, pour les adultes, aux conseillers de l'insertion de Cap emploi, Pôle emploi, et services et structures médico-sociaux.

(1) Les déficiences désignent des altérations corporelles (amputations, scléroses...) ou des dysfonctionnements des diverses parties du corps (membres, muscles, organes, cerveau).



Chiffres clés et définitions

Evolution (2009-2016)

		(2005 2010)
	122	
Allocataires de l'AEEH	allocataires	+35
	1 589	+245
Part des ménages	1,9%	
<u> </u>	des familles	+40,2%
allocataires de l'AEEH	1,7%	+18,2%
	695	
Allocataires de l'AAH	allocataires	+182
	9 990	+2 632
Part des ménages	3,9%	
o	des ménages	+35,5%
allocataires de l'AAH	3,4%	+35,8%

NB : En orange, valeurs de Nantes Métropole



La prise en charge d'un enfant en situation de handicap peut donner lieu à une aide financière

métropolitaine

L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé

Sources: Cnaf, 2016 & Insee, RP 2015

- Foyers allocataires de l'AEEH (taux parmi les familles avec enfant(s)
 Enfants bénéficiaires de l'AEEH (taux parmi l'ensemble des jeunes de moins de 20 ans)
- 2,5%
 2,0%
 1,5%
 1,5%
 1,0%
 1,0%
 Rezé Nantes Métropole Loire-Atlantique France

Fin 2016, Rezé compte 120 foyers allocataires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH), soit 2% des familles avec enfant(s). Par ailleurs, 130 enfants sont couverts par l'AEEH, soit un taux de couverture parmi l'ensemble des jeunes de moins de 20 ans de 1%.

Les familles qui ont en charge un enfant de moins de 20 ans en situation de handicap peuvent bénéficier de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH). Cette allocation est versée, sans conditions de ressources, par la CAF ou la MSA. Elle permet de faire face aux dépenses, parfois importantes, liées au handicap de l'enfant. Le montant de base (131,81€ par mois en 2018) peut être augmenté dans certains cas, en particulier si le handicap de l'enfant nécessite des dépenses coûteuses ou entraîne une cessation de l'activité professionnelle de son parent ou encore l'embauche d'une tierce personne. Ces compléments sont déterminés en fonction de la nature du handicap de l'enfant et peuvent varier de 99€ à 1 119€. Les familles monoparentales peuvent bénéficier, selon les mêmes conditions, d'une allocation supplémentaire qui varie, de 53€ à 440€.

La qualité de vie, le niveau de vie des familles ayant un enfant en situation de handicap, sont souvent aggravés en raison des dépenses supplémentaires liées au handicap de leur enfant si on le compare avec d'autres familles ayant les mêmes conditions socio-économiques. Certains handicaps nécessitent des organisations et des structures conséquentes (présence permanente du parent, scolarité, transports, soins) dont la prise en charge financière pour les familles peut être importante. Les aides ne sont pas toujours en rapport avec ces financements, fragilisant les familles et les exposant à des situations de précarité (arrêt d'une activité professionnelle, surendettement...).

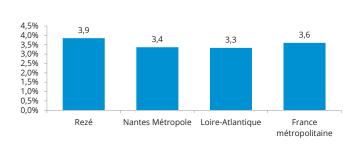
Le nombre d'allocataires et la part des familles bénéficiaires de l'AEEH est un indicateur renseignant sur la prévalence du handicap chez l'enfant et le niveau de la réponse apportée par la collectivité aux familles qui ont un enfant handicapé. Les effectifs d'enfants handicapés ne sont pas connus, seul le nombre d'enfants handicapés aidés par la CAF est disponible.



A l'âge adulte, l'allocation pour adulte handicapé vise à compenser les difficultés d'accès à l'emploi

L'allocation pour adulte handicapé

Sources: Cnaf, 2017 & Insee, RP 2015



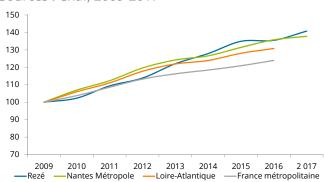
720 allocataires de l'allocation adulte handicapé (AAH) versée par la Caf sont recensés fin 2017, soit 4% des ménages de Rezé.

Les adultes handicapés âgés de plus de 20 ans et présentant un taux d'incapacité d'au moins 80% (ou entre 50 et 79% si le handicap entraîne une restriction d'accès à l'emploi reconnue par la CDAPH) peuvent bénéficier de l'Allocation d'adulte handicapé (AAH). Le montant de cette aide varie en fonction de la situation familiale de la personne et de ses revenus. Il est fixé à 819€ par mois en 2018 (montant maximum de l'AAH). Il peut être réduit si la personne handicapée perçoit des revenus (pension d'invalidité, revenus d'activité professionnelle, revenus fonciers, pension alimentaire...). Le montant de l'allocation sera alors égal à la différence entre la moyenne mensuelle de ses ressources et le montant de base de l'AAH. Si la personne n'a aucun revenu, elle perçoit le revenu maximum de l'AAH soit un montant inférieur à celui du seuil de pauvreté. Dans le cas où elle séjourne dans un établissement de santé, elle ne perçoit que 30% de son allocation soit 245,70€.

Fin 2015, plus d'un million de personnes perçoivent l'allocation aux adultes handicapés (AAH). Ce nombre ne cesse de progresser (+2% en un an) en raison de difficultés d'insertion importantes de ces personnes sur le marché du travail. En 2017, le taux de chômage des personnes handicapées reste deux fois supérieur à celui de la population générale.

L'évolution de l'AAH

Sources: Cnaf, 2009-2017



Depuis 2009, le nombre d'allocataires de l'AAH de Rezé a augmenté de 41%, soit 210 allocataires de plus. Pour comparaison, l'évolution a été de +38% pour Nantes Métropole. Concernant la période récente (2016-2017), le nombre d'allocataires est passé audessus des 700 allocataires (+4%) quand à l'échelle de Nantes Métropole, l'évolution atteint 1,5%.



Aides aux personnes handicapées

Aides du Conseil Départemental

Source : Conseil départemental de Loire-Atlantique 2017 et Insee RP

	Nb de personnes handicapées bénéficiaires							
	Aide hébergement	Aide ménagère						
Trentemoult - Les Iles	0	Secret stat.						
Rezé - Hôtel de Ville	Secret stat.	Secret stat.						
Pont Rousseau	12	8						
Château	14	5						
Houssais	Secret stat.	Secret stat.						
Blordière	Secret stat.	Secret stat.						
Ragon	Secret stat.	0						
Ville de Rezé	37	20						
Saint-Herblain	71	27						
Nantes Métropole	888	443						

De même que pour les personnes âgées, le Département de Loire-Atlantique a mis en place des prestations sociales légales pour les personnes handicapées dont les aides à l'hébergement et les aides ménagères. En 2017, 37 rezéens ont bénéficié d'une aide à l'hébergement et 20 personnes d'une aide ménagère.



LES REVENUS ET LA PAUVRETÉ : les évolutions des inégalités territoriales et sociales

La pauvreté continue d'augmenter dans une France en crise

Entre 2005 et 2015, le taux de pauvreté est passé de 13,4 à 14,9% si l'on utilise le seuil de pauvreté situé à 60% du revenu médian. Le nombre de personnes pauvres est passé 8 à 8,8 millions. Le taux de pauvreté a rejoint son niveau du début des années 1980. Il s'agit d'un profond changement dans l'histoire sociale de notre pays. Le taux et le nombre de pauvres ont considérablement baissé dans les années 1970 et au début des années 1980, notamment du fait d'une meilleure protection des personnes âgées. De la même façon, les inégalités augmentent. Non seulement les catégories les plus aisées gagnent davantage, mais le niveau de vie des plus pauvres diminue, ce qui est un phénomène social totalement nouveau, alimenté par la progression du chômage.

Ces évolutions sont d'autant plus inquiétantes que ces moyennes masquent une forte progression de la pauvreté chez les plus jeunes, alors que la situation s'améliore dans les tranches d'âge intermédiaire. Chez les personnes âgées, la stabilité masque d'un côté l'amélioration pour les femmes qui ont de plus en plus souvent des carrières professionnelles complètes, et ceux ou celles qui connaissent les effets de la précarité et du chômage. Enfin, les écarts sont considérables entre les territoires et notamment selon les villes : une partie de la France continue de profiter d'un certain dynamisme alors que certaines régions, notamment dans le nord et l'est de la France, sont lourdement frappées par la progression du chômage.

L'évolution de l'activité économique n'est pas le seul facteur qui alimente la pauvreté et les inégalités. La démographie y contribue aussi. Même si elle accueille plutôt moins de réfugiés que les autres pays comparé à sa population, la France voit arriver sur son sol des populations souvent démunies. En même temps, la liberté nouvelle au sein du couple se paie souvent cher pour les femmes au moment de la séparation : les niveaux de vie diminuent alors de façon considérable et la monoparentalité en particulier est devenue une question sociale majeure.

La politique du logement est également au cœur de la question. Faute d'offre pour les familles à un prix raisonnable, le cœur de certaines villes a perdu une partie de celles qui n'avaient plus les moyens d'y rester. La situation est complexe, car le logement social ne peut jouer à lui seul le rôle d'équilibre. Si la mixité sociale est un enjeu pour les territoires, il ne faudrait pas oublier la mixité des formes familiales : les deux problématiques se complètent. La fragilité des unions et la complexité croissante des compositions familiales modifient pour partie les besoins en matière de logement.



Chiffres clés et définitions

Niveau de vie médian	1 752 €
mensuel	par U.C.
Hierisuei	1 843 €
	983 €
1er décile	par U.C.
	969 €
	2 819 €
9ème décile	par U.C.
	3 261 €
	4 560
Personnes pauvres	personnes pauvres
	70 829
	11,5%
Taux de pauvreté	de la population
	11,9%
	6,9%
Allocataires du RSA (2016)	des ménages (1 241)
	6,1%

NB : En orange, valeurs de Nantes Métropole

<u>Niveau de vie</u>: Revenu disponible du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour toutes les personnes d'un même ménage.

<u>Taux de pauvreté</u>: Pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté.

<u>Seuil de pauvreté</u> : Il est égal à 60% du niveau de vie médian de l'ensemble des personnes vivant en France métropolitaine.

L'<u>unité de consommation</u> permet de comparer les niveaux de vie de ménages de taille différente en prenant en compte leur composition. L'Insee utilise la méthode de calcul suivante : le premier adulte (ou une personne seule) vaut une part entière (donc une unité de consommation), les autres personnes de 14 ans ou plus valent 0,5 part, les enfants de moins de 14 ans 0,3 part.



Une personne est pauvre si elle vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur à 1 015€ par mois en 2015

La répartition par décile des niveaux de vie

Source: Insee, Filosofi 2015

	Demolation					N	iveaux de v	ie					Eca	Ecarts	
	Population fiscale	1 ^{er}	2 ^{ème}	1 ^{er}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	Médiane	6 ^{ème}	7 ^{ème}	3 ^{ème}	8 ^{ème}	9 ^{ème}	inter-	inter-	
	nscare	décile	décile	quartile	décile	décile	Mediane	décile	décile	quartile	décile	décile	quartiles	déciles	
Rezé	39 653	983	1 230	1 325	1 420	1 593	1 752	1 914	2 117	2 237	2 383	2 819	912	1 837	
Nantes Métropole	594 960	969	1 237	1 351	1 457	1 654	1 843	2 048	2 303	2 461	2 650	3 261	1 110	2 292	
Loire-Atlantique	1 339 852	1 017	1 258	1 357	1 447	1 614	1 773	1 946	2 159	2 295	2 463	3 004	938	1 987	
France métropolitaine	62 784 849	895	1 145	1 248	1 346	1 533	1 714	1 910	2 151	2 306	2 498	3 135	1 058	2 240	
Montants de référence	ce en €	2013	2014	2015											
RSA personne se	ule	493	499	514											
Seuil de pauvreté Inse	e à 50%	833	840	846											
Seuil de pauvreté Insee off	iciel (à 60%)	1 000	1 008	1 015											

En France métropolitaine, le seuil de pauvreté officiel, correspondant à 60% du niveau de vie observé, est de 1015 € par mois en 2015. Toutes les personnes qui vivent dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur à ce seuil sont considérées comme pauvres. Dans le tableau ci-dessus, les cases colorées en orange pâle correspondent aux niveaux de vie inférieurs à ce seuil. (Sont colorées en orange moyen celles pour lesquels le niveau de vie est inférieur à 50% du niveau de vie médian de France métropolitaine, et en orange foncé celles dont le niveau de vie est inférieur au seuil du montant du RSA attribué à une personne seule.)

Le niveau de vie médian de Rezé est de 1 752€: 50% de la population vit avec moins de 1 752€ par mois quand l'autre moitié dispose de plus de 1 752€. Ce niveau de vie médian est supérieur de 38€ à celui observé pour la France métropolitaine. Le 1er décile correspond au niveau de vie le plus élevé des 10% de la population la plus pauvre : 10% de la population de Rezé vit avec moins de 983€ par mois (et 90% avec plus de 983€ par mois). Ce 1er décile est supérieur de 88€ à celui observé pour la France métropolitaine. Le 9ème décile correspond au niveau de vie le plus faible des 10% de la population la plus riche : 90% de la population de Rezé vit avec moins de 2 819€ par mois (et 10% avec plus de 2 819€ par mois). Ce 9ème décile est inférieur de 316€ à celui observé pour la France métropolitaine. L'écart des revenus entre les populations les plus riches et les populations les plus pauvres, mesuré via l'écart inter-décile (différence entre le montant du 9ème décile et celui du 1er décile), s'élève à 1 837€. Ainsi le niveau de vie des populations les plus riches de Rezé est supérieur de 1 837€ à celui des populations les pauvres. Cet écart est inférieur de 403€ à celui observé pour la France métropolitaine et révèle des inégalités de niveaux de vie moins élevées.

Le niveau de vie est toujours calculé sur la base de l'analyse des revenus du ménage. La pauvreté est mesurée de la même manière. Dès lors, le calcul du niveau de vie impose de prendre en compte l'ensemble des ressources du ménage (revenus du travail, de la retraite, de société, du patrimoine, de redistribution, et des prestations sociales, familiales, logement) auxquelles sont soustraits les impôts directs payés.

Le seuil de pauvreté est déterminé sur la base de 60% du revenu médian par unité de consommation (les unités de consommation permettent de prendre en considération la composition du ménage). Par conséquent toute personne vivant dans un ménage dont le revenu disponible par unité de consommation est inférieur à ce seuil est donc considérée comme pauvre. Ce mode de calcul est commun à l'ensemble des pays de l'Union Européenne et permet donc des comparaisons entre territoires en s'appuyant sur le niveau de vie propre à chacun des pays.







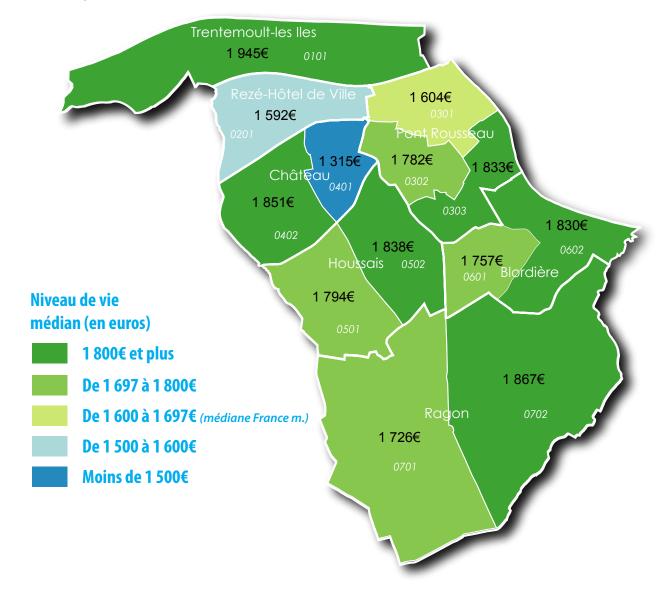
	Domilation				N	liveaux de vi	ie				Ecart
	Population fiscale*	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	Médiane	6 ^{ème}	7 ^{ème}	8 ^{ème}	9 ^{ème}	inter-
	nscare	décile	décile	décile	décile	Mediane	décile	décile	décile	décile	déciles
Trentemoult - Les Iles	nd	1 013	1 317	1 557	1 777	1 945	2 131	2 439	2 849	3 551	2 538
Rezé - Hôtel de Ville	3 191	854	1 105	1 283	1 440	1 592	1 735	1 985	2 283	2 640	1 786
Pont Rousseau	9 677	1 029	1 254	1 423	1 577	1 724	1 896	2 093	2 377	2 874	1 845
Château	6 289	905	1 082	1 235	1 373	1 515	1 660	1 838	2 039	2 438	1 533
Houssais	7 044	1 150	1 366	1 526	1 677	1 820	1 965	2 130	2 371	2 796	1 646
Blordière	4 742	1 015	1 258	1 455	1 623	1 793	1 951	2 144	2 400	2 901	1 886
Ragon	5 902	1 061	1 319	1 481	1 653	1 798	1 975	2 159	2 432	2 856	1 795
Rezé	39 087	984	1 222	1 409	1 573	1 730	1 893	2 093	2 358	2 824	1 840
Saint-Herblain	44 199	915	1 156	1 360	1 541	1 706	1 884	2 086	2 363	2 813	1 898
Nantes Métropole	587 472	969	1 236	1 447	1 636	1 821	2 029	2 282	2 620	3 225	2 256
Loire-Atlantique	1 325 788	1 012	1 252	1 434	1 596	1 750	1 923	2 139	2 442	2 984	1 972
France métropolitaine	62 674 628	890	1 139	1 337	1 519	1 697	1 893	2 139	2 489	3 133	2 243

* données 2014 et 2013 non disponibles en infra-communal, données 2012 affichées

Montants de référence en €	2012	2013	2014
RSA personne seule	475	493	499
Seuil de pauvreté Insee à 50%	824	833	840
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	989	1 000	1 008

Cartographie du niveau de vie médian mensuel par unité de consommation

Source: Insee, Filosofi 2014





L'âge est un facteur discriminant des niveaux de vie

La répartition par décile des niveaux de vie selon l'âge du référent fiscal

Source: Insee, Filosofi 2015

	5 1 .:					N	iveaux de v	ie					Ecarts	
	Population fiscale estimée	1 ^{er}	2 ^{ème}	1 ^{er}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	Médiane	6 ^{ème}	7 ^{ème}	3 ^{ème}	8 ^{ème}	9 ^{ème}	inter-	inter-
	instale estimee	décile	décile	quartile	décile	décile	Wiculatic	décile	décile	quartile	décile	décile	quartiles	déciles
Moins de 30 ans	3 370	767	990	1 071	1 173	1 335	1 481	1 626	1 754	1 841	1 935	2 225	770	1 458
30-39 ans	8 170	955	1 207	1 300	1 394	1 566	1 741	1 899	2 074	2 169	2 288	2 652	869	1 698
40-49 ans	10 670	935	1 156	1 255	1 351	1 530	1 686	1 845	2 048	2 179	2 314	2 761	923	1 826
50-59 ans	7 730	988	1 260	1 378	1 480	1 674	1 858	2 057	2 275	2 406	2 579	3 097	1 028	2 109
60-74 ans	5 560	1 173	1 418	1 517	1 611	1 760	1 918	2 096	2 324	2 452	2 617	3 098	935	1 925
75 ans et plus	4 150	1 179	1 333	1 406	1 482	1 621	1 752	1 883	2 044	2 181	2 291	2 696	775	1 517
Total Rezé	39 653	983	1 230	1 325	1 420	1 593	1 752	1 914	2 117	2 237	2 383	2 819	912	1 837
Montants de référence en	€	2013	2014	2015										
RSA personne seule		493	499	514										
Seuil de pauvreté Insee à 50	0%	833	840	846										
Seuil de pauvreté Insee officiel	(à 60%)	1 000	1 008	1 015										

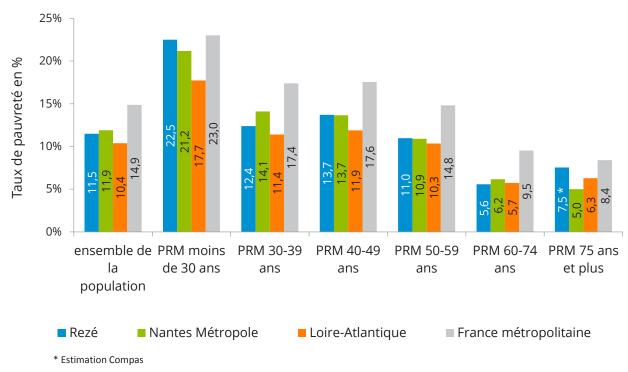
Le niveau de vie varie assez fortement en fonction de l'âge. Une partie de ces écarts s'explique par la structure des ménages. En effet, ce sont les ménages entre 30 et 50 ans qui comprennent le plus grand nombre de personnes. A l'opposé, les moins de 30 ans et les plus de 75 ans sont ceux qui ont le nombre de personnes dans leur ménage le plus faible. Paradoxalement, ce sont les ménages qui ont souvent les niveaux de vie les plus faibles. Cela s'explique par la situation d'une jeunesse qui accède difficilement à l'emploi stable et de ménages de plus de 75 ans plus fréquemment composés de femmes qui bénéficient de plus faibles pensions que les hommes ou pour lesquelles les cotisations ont été plus rares dans leur parcours de vie. L'analyse des écarts entre générations nécessite localement de connaître l'histoire du territoire qui peut expliquer par ses périodes de peuplement et par son histoire économique les différences de niveaux de vie selon l'âge.

L'écart entre le niveau de vie des 10% des populations de Rezé les plus riches et celui des 10% les plus pauvres (écart inter-déciles) est de 2 109€ par mois au sein des ménages dont la personne de référence est âgée de 50-59 ans contre 1 517€ chez les 75 ans et plus et 1 458€ chez les moins de 30 ans. Les 10% des personnes les plus pauvres de Rezé vivant au sein des ménages dont le référent fiscal est âgé de moins de 30 ans vivent avec, au maximum, 767€ par mois (1er décile). Ce montant est de 955€ au sein des ménages dont le référent fiscal est âgé de 30 à 39 ans, et de 988€ au sein de ceux dont le référent fiscal est âgé de 50 à 59 ans. Les 10% les plus pauvres des ménages dont le référent fiscal est âgé de 60-74 ans disposent d'un niveau de vie maximal de 1 173€ par mois. Ce niveau de vie maximal est de 1 179€ pour le 1er décile des 75 ans et plus.



Le taux de pauvreté des populations selon l'âge du référent fiscal

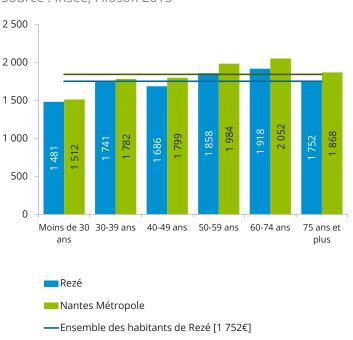
Source: Insee, Filosofi 2015



La pauvreté concerne 23% des habitants de Rezé vivant dans un ménage dont la personne de référence est âgée de moins de 30 ans (environ 740 personnes) et 12% de ceux de la classe d'âge suivante (30-39 ans) (autour de 980 personnes). Chez les plus âgés, la pauvreté concerne 6% des personnes vivant dans un ménage dont la personne de référence est âgée de 60 à 74 ans de Rezé (environ 300 personnes) et 8% des personnes dont la personne de référence est âgée de 75 ans ou plus (300 personnes). Enfin, 14% des habitants de Rezé vivant dans un ménage dont la personne de référence est âgée de 40 à 49 ans vivent sous le seuil de pauvreté (1 420 personnes).

Le niveaux de vie médian selon l'âge du référent fiscal

Source: Insee, Filosofi 2015



Le niveau de vie varie selon l'âge de la personne de référence du ménage. La moitié des personnes de Rezé vivant dans les ménages les plus jeunes (PRM < 30 ans) disposent d'un niveau de vie inférieur à 1 481€ par mois, et l'autre moitié d'un niveau de vie supérieur. Au sein des ménages les plus âgés, le niveau de vie médian est de 1 918€ par mois chez les 60-74 ans, contre 1 752€ pour les 75 ans et plus de Rezé. Pour les classes d'âge intermédiaires, le niveau de vie médian est de 1 741€ chez les personnes de Rezé vivant au sein d'un ménage dont la personne de référence est âgée de 30-39 ans, 1 686€ pour les 40-49 ans et 1 858€ pour les 50-59 ans.

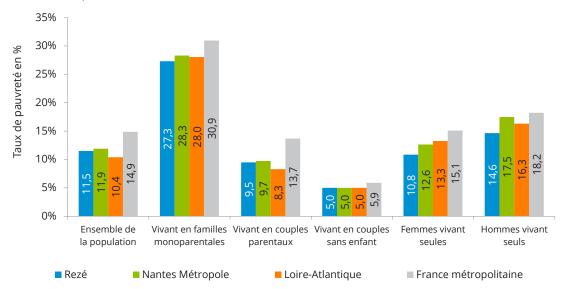
—Ensemble des habitants de Nantes Métropole [1 843€]



La pauvreté est plus forte chez les personnes vivant en famille monoparentale

Le taux de pauvreté des populations selon le type de ménage

Source: Insee, Filosofi 2015



Le seuil de pauvreté est le même pour l'ensemble des ménages puisqu'il prend en considération la composition de ceux-ci en ramenant le revenu sur la base d'un équivalent personne seule. Dès lors, il n'est pas surprenant de constater que la part des ménages pauvres varie selon la composition des ménages puisque le niveau de vie n'est pas le même pour chaque type de ménage. Ainsi, ce sont les familles monoparentales qui sont le plus fréquemment concernées par la pauvreté avec des taux beaucoup plus forts que ceux observés pour les autres catégories de ménages. Les familles monoparentales sont donc plus fréquemment dans des situations de privation (vacances, loisirs, mais aussi santé, éducation, mobilité, ...). Au niveau national, après les familles monoparentales ce sont les personnes seules sans enfant qui sont le plus souvent concernées par la pauvreté.

La pauvreté concerne 27% des habitants de Rezé vivant en famille monoparentale (environ 1 480 personnes) et 9% de ceux vivant en couple parental (autour de 1 630 personnes). Chez les personnes seules, la pauvreté concerne 11% des femmes vivant seules de Rezé (environ 450 personnes) et 15% des hommes vivant seuls (350 personnes). Enfin, 5% des habitants de Rezé vivant en couple sans enfant vivent sous le seuil de pauvreté (400 personnes).

Les populations pauvres par type de ménage

Source: Insee, Filosofi 2015 & estimations © Compas

	Populations pauvres	Familles mono- parentales	Couples parentaux	Couples sans enfant	Femmes seules	Hommes seuls	Ménages complexes
Rezé	4 560	1 480	1 630	400	450	350	250
Nantes Métropole	70 830	17 560	24 140	6 460	7 290	7 600	7 780
Loire-Atlantique	139 130	33 740	52 040	15 270	14 040	13 210	10 830
France métropolitaine	9 336 040	2 194 190	4 127 080	872 410	761 360	685 450	695 550



Au-delà du coût pour se loger les différences de niveau de vie entre propriétaires et locataires existent

La répartition par décile des niveaux de vie selon le type de ménage

Source: Insee, Filosofi 2015

	Devolution					N	iveaux de v	rie					Eca	rts
	Population fiscale estimée	1 ^{er} décile	2 ^{ème} décile	1 ^{er} guartile	3 ^{ème}	4 ^{ème} décile	Médiane	6 ^{ème} décile	7 ^{ème}	3 ^{ème} guartile	8 ^{ème} décile	9 ^{ème} décile	inter- quartiles	inter- déciles
Ménananandétalan	12.410						1.067			•				
Ménages propriétaires	13 410	1 281	1 509	1 602	1 678	1 817	1 967	2 133	2 324	2 454	2 598	3 063	852	1 782
Ménages locataires	25 440	764	956	1 036	1 099	1 224	1 353	1 487	1 641	1 733	1 837	2 159	697	1 395
Total Rezé	39 653	983	1 230	1 325	1 420	1 593	1 752	1 914	2 117	2 237	2 383	2 819	912	1 837
Montants de référence e	n€	2013	2014	2015										
RSA personne seule		493	499	514										
Seuil de pauvreté Insee à !	50%	833	840	846										
Seuil de pauvreté Insee officie	l (à 60%)	1 000	1 008	1 015										

Il ne sera pas surprenant d'observer que niveau de vie et accès à la propriété sont fortement corrélés. Les ménages propriétaires sont ceux qui ont le niveau de vie le plus fort. Les locataires ont un niveau de vie plus réduit. Les dépenses liées au logement (loyers ou remboursements d'emprunts) ne sont pas prises en considération dans le calcul du niveau de vie qui est présenté ici. Il faut noter que les ménages les plus aisés sont aussi les ménages étant le plus fréquemment propriétaires et ayant bien souvent achevé leur acquisition de logement.

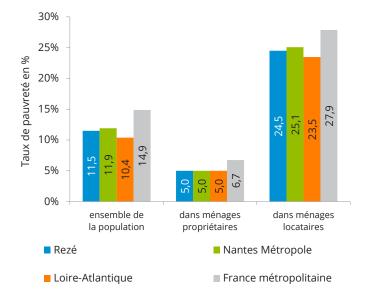
Cette situation amplifie les écarts de niveaux de vie entre générations observés précédemment. Parmi les locataires, il y a des ménages en locatif privé et des ménages en locatif social. L'accès au locatif social étant lié au niveau de revenu, les ménages en logement social ont un niveau de vie souvent plus faible. Cependant, dans beaucoup de territoires, le locatif ancien fait aussi fonction de logement social et accueille de nombreux ménages en situation de pauvreté.

Le niveau de vie médian des personnes vivant dans un ménage locataire de Rezé est de 1 353€, il est de 1 967€ chez les propriétaires. Les 10% des ménages propriétaires les plus riches disposent de ressources supérieures à 3 063€ par mois. Ce montant (9ème décile) est de 2 159€ chez les locataires.

Le taux de pauvreté des populations selon le statut d'occupation du logement

Source: Insee, Filosofi 2015

Le taux de pauvreté des habitants de Rezé atteint 24% au sein des ménages locataires, contre 5% chez les propriétaires.

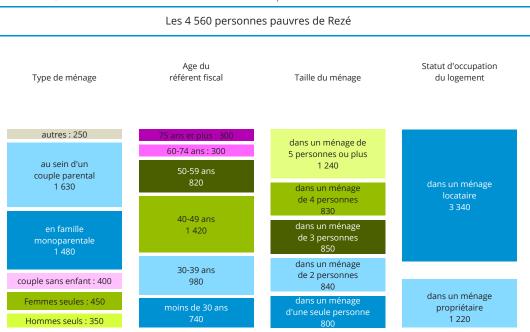




Les personnes pauvres sont plus nombreuses dans certaines catégories de populations

Les différentes caractéristiques des populations pauvres

Source: Insee, Filosofi 2015 & estimations © Compas



Pour analyser la pauvreté il faut prendre en considération à la fois les taux de pauvreté selon les structures des ménages et à la fois le nombre de ménages concernés. En effet, les taux peuvent être très importants pour une catégorie de ménages faiblement représentée sur un territoire donné. Cette analyse est importante pour les acteurs du social qui doivent tenir compte de l'importance d'une population qui serait prioritairement à accompagner. Elle doit aussi permettre d'adapter les politiques publiques locales afin de tenir compte du nombre de ménages avec enfant(s) en situation de pauvreté par exemple (accès aux loisirs, à la restauration scolaire, aux modes de garde, au sport, à la culture, aux activités périscolaires, ...) ou alors de la pauvreté des personnes âgées (accès aux soins, à la mobilité, aux services, ...). La mise en œuvre d'une tarification en fonction du revenu des ménages peut ainsi s'appuyer sur les éléments présentés. De même, l'évaluation de l'accès aux services publics locaux peut s'appuyer sur ces données afin de mesurer l'accès à la politique publique des ménages les plus pauvres.

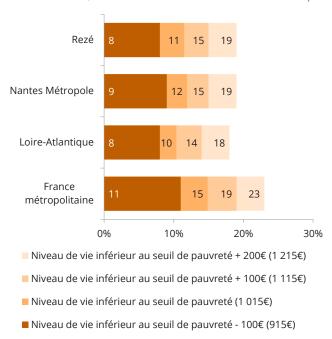
Le schéma ci-dessus présente la répartition des 4 560 personnes pauvres de Rezé. On estime autour de 450 personnes le nombre de femmes seules vivant sous le seuil de pauvreté, et autour de 350 personnes celui des hommes seuls. Les personnes pauvres vivant en familles monoparentales sont estimées à 1 480 personnes environ, contre 1 630 personnes au sein des couples parentaux et 400 personnes au sein des couples sans enfant. Selon l'âge du référent fiscal, le nombre de personnes pauvres est estimé autour de 740 personnes au sein des ménages les plus jeunes de Rezé, contre 300 au sein des ménages les plus âgés. Environ 3 340 personnes sont pauvres parmi les populations des ménages locataires de Rezé, et 1 220 personnes chez les propriétaires. Enfin, la répartition par taille des ménages permet d'estimer à environ 800 personnes le nombre de personnes pauvres de Rezé vivant seules, contre environ 1 240 personnes pour celles vivant dans un ménage composé de 5 personnes ou plus.



Une modification du seuil pris en compte ferait évoluer significativement le volume et la proportion des populations considérées financièrement vulnérables

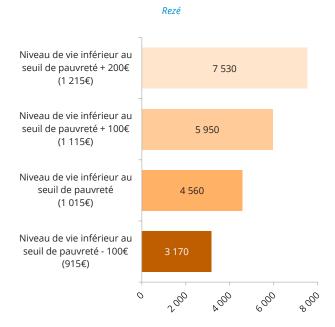
La répartition des populations selon les seuils de niveaux de vie

Source: Insee, Filosofi 2015 & estimations © Compas



Un seuil de pauvreté s'appuie nécessairement sur une définition choisie et maintenue dans l'espace et dans le temps. Cependant, au sein des ménages en situation de pauvreté il y a des situations très différentes. De même, juste au-dessus du seuil de pauvreté il peut y avoir de très nombreux ménages. Il est donc important de mesurer ce que peuvent représenter les ménages ayant un niveau de vie se situant autour du seuil de pauvreté (juste au-dessus ou juste en-dessous). Le calcul du seuil de pauvreté en Europe s'appuie sur le revenu médian, il s'agit d'une définition relative de la pauvreté. D'autres pays (les USA par exemple) choisissent une pauvreté basée sur un panier de biens (la pauvreté absolue). Ainsi, une progression du revenu médian en France entraîne le seuil de pauvreté vers le haut, par contre une baisse du revenu médian peut faire baisser le seuil de pauvreté et ainsi faire baisser le nombre de ménages et donc de personnes considérées comme pauvres. Pour appréhender la pauvreté, il est donc essentiel de prendre en considération l'ensemble des facteurs et notamment le mode de calcul du seuil.

Les effectifs des populations selon les seuils de niveaux de vie



Augmenter de 100€ à 200€ le seuil de niveaux de ressources pour déterminer les populations vulnérables générerait une augmentation de 4 à 8 points la proportion des populations de Rezé concernées, soit une augmentation de 1 390 à 2 970 personnes. Un seuil de 100€ inférieur au seuil officiel (qui est de 1 015€ par mois en 2015) porterait à environ 3 170 personnes la population concernée, soit 1 390 personnes de moins qu'au seuil de pauvreté officiel.

Le détail de la répartition des populations selon les seuils de niveaux de vie



Source: Insee, Filosofi 2014 & estimations © Compas

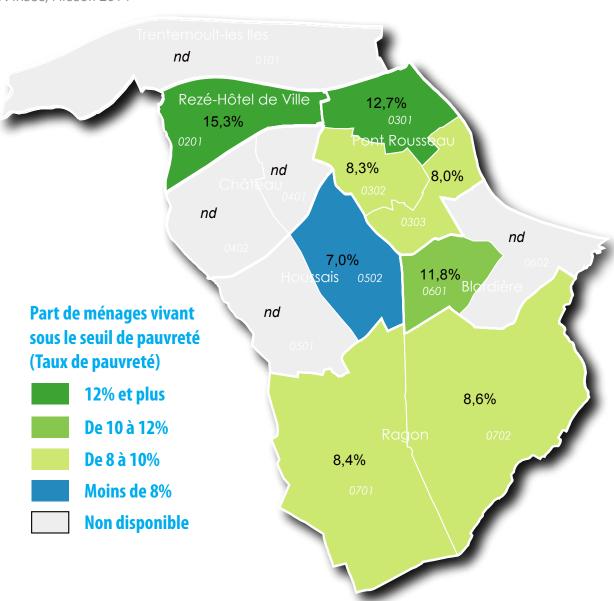
	Part d	es populations par se	uil de niveau de vi	Estimation du nombre de personnes par seuil de niveau de vie						
	Niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté (908€)	Niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté (1008€)	Niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté + 100 € (1108€)	Niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté + 200 € (1208€)	Niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté (908€)	Niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté (1008€)	Niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté + 100 € (1108€)	Niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté + 200 € (1208€)		
Trentemoult - Les Iles	8	10 e	13	16	nd	nd	nd	nd		
Rezé - Hôtel de Ville	12	15	20	26	380	490	640	830		
Pont Rousseau	8	10	13	18	770	960	1 260	1 740		
Château	10	16 e	22	28	630	1 010	1 380	1 760		
Houssais	6	4	9	13	420	290	630	920		
Blordière	8	6	14	18	380	290	660	850		
Ragon	7	8	12	16	410	500	710	940		
Rezé	8	11	15	19	3 100	4 360	5 820	7 370		
Saint-Herblain	10	14	18	23	4 230	5 880	7 620	9 740		
Nantes Métropole	9	12	15	19	51 910	66 720	86 510	109 580		
Loire-Atlantique	8	10	14	18	104 450	133 500	182 800	235 020		
France métropolitaine	11	15	19	23	6 836 580	9 130 510	11 808 640	14 294 670		

e = taux de pauvreté estimé

Valeurs inférieures à celle de Rezé Valeurs proches de celle de Rezé Valeurs supérieures à celle de Rezé

Cartographie du taux de pauvreté

Source: Insee, Filosofi 2014

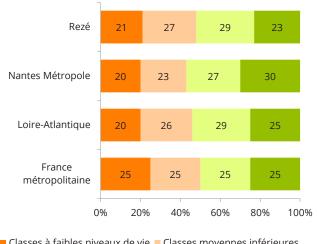




La mixité des revenus varie d'un territoire à l'autre

La répartition des populations par classe de niveaux de vie

Source: Insee, Filosofi 2015 & estimations © Compas



■ Classes à faibles niveaux de vie ■ Classes moyennes inférieures

■ Classes moyennes supérieures ■ Classes aisées

Définir la classe moyenne est toujours un exercice difficile surtout en prenant en considération le seul niveau de revenus des ménages. Il n'y a actuellement pas de définition unique de la logique de classe moyenne. Le choix qui est ici retenu est celui de définir la classe moyenne en soustrayant à l'ensemble de la population les 25% les plus pauvres et les 25% les plus aisés. Les seuils retenus pour référence sont ceux du niveau national. Il reste donc pour définir la classe moyenne les 50% des ménages situés en situation intermédiaire. Cette classe moyenne est, elle-même, séparée en deux sous-groupes que sont d'une part les ménages situés entre le quart le plus pauvre et le médian et d'autre part les ménages situés entre le médian et le quart le plus aisé. Par conséquent, quatre groupes de revenus sont donc dissociés : les ménages à faible niveau de vie (la classe la moins aisée), la classe moyenne inférieure, la classe moyenne supérieure et la classe la plus favorisée. Chacune de ces classes comprend 25% de la population du niveau national. L'observation des données locales permet donc de comparer la distribution des ménages du niveau national à la même répartition au niveau local.

La comparaison des niveaux de vie de Rezé à ceux de la France métropolitaine permet de déterminer une «classe moyenne» représentant environ 56% de la population, soit une catégorie de population surreprésentée par rapport à la France métropolitaine. La proportion de populations issues des classes à faible niveau de vie est inférieure à la moyenne de la France métropolitaine. 21% de la population de Rezé appartient au quart des populations les «plus défavorisées» de la France métropolitaine. La proportion de populations issues des classes les plus aisées est inférieure à la moyenne de la France métropolitaine. 23% de la population de Rezé appartient au quart des populations les «plus favorisées» de la France métropolitaine.

Définition des classes proposées :	
Classes à faibles niveaux de vie	Population dont le niveau de vie est inférieur au 1er quartile de la France métropolitaine, soit < 1 248€
Classes moyennes inférieures	Population dont le niveau de vie est compris entre le 1er quartile et la médiane de la France métropolitaine, soit entre 1 248€ et 1 714€
Classes moyennes supérieures	Population dont le niveau de vie est compris entre la médiane et le 3ème quartile de la France métropolitaine, soit entre 1 714€ et 2 306€
Classes aisées	Population dont le niveau de vie est supérieur au 3ème quartile de la France métropolitaine, soit > 2 306€





Source: Insee, Filosofi 2014 & estimations © Compas

	Classes à faibles niveaux de vie	Classes moyennes inférieures	Classes moyennes supérieures	Classes aisées
Trentemoult - Les Iles	18	18	29	35
Rezé - Hôtel de Ville	28	29	23	20
Pont Rousseau	19	29	29	23
Château	30	32	24	14
Houssais	14	27	36	23
Blordière	19	25	32	24
Ragon	17	26	32	25
Rezé	21	27	30	22
Saint-Herblain	24	25	29	22
Nantes Métropole	20	23	27	30
Loire-Atlantique	20	27	28	25
France métropolitaine	25	25	24	26

Valeurs inférieures à celle de Rezé

Valeurs proches de celle de Rezé

Valeurs supérieures à celle de Rezé



Certains ménages ne disposent que des prestations CAF comme revenus

Couverture des ménages par la CAF

Source Insee, Caf.L.A 2017

	Nombre d'allocataires de la CAF	Taux de couverture des ménages par la CAF en %	Nombre de personnes couvertes par la CAF	Taux de couverture de la population de moins de 65 ans par la CAF en %
Trentemoult - Les lles	343	45,4	943	54,9
Rezé - Hôtel de Ville	883	55,2	1 983	66,6
Pont Rousseau	2 472	49,1	5 208	66,9
Château	1 558	53,1	3 653	73,9
Houssais	1 565	50,6	4 362	75,2
Blordière	1 130	52,8	2 837	72,1
Ragon	1 199	50,0	3 487	66,4
Rezé	9 168	51,1	22 497	69,4
Saint-Herblain	10 038	50,6	25 058	68,9
Nantes Métropole	151 246	51,9	341 029	65,3

A la fin de l'année 2017, 9 168 ménages sont allocataires de la CAF sur Rezé. Ainsi 51% des ménages recensés par l'Insee sont couverts. Plus de 55% des ménages sur le quartier de Rezé - Hôtel de Ville. Au total, la CAF couvre 22 497 rezéens soit 69% de la population de moins de 65 ans. Ce taux atteint 75% sur le quartier de la Houssais.

Le détail des aides au logement CAF

Source Insee, Caf.L.A 2016-2017

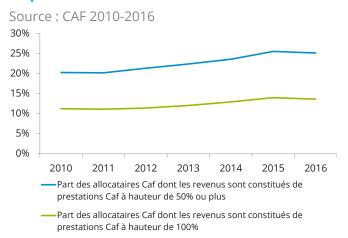
	Nombre d'allo Aides au loger (hors étud	ment CAF	Evolution 201	Part parmi les ménages* (en %)	
	2016	2017	Effectifs	%	
Trentemoult - Les Iles	171	114	-57 🔻	-33,3	15,1
Rezé - Hôtel de Ville	505	496	-9 🔻	-1,8	31,0
Pont Rousseau	1 332	1 442	+110 📤	+8,3	28,7
Château	976	973	-3 💳	-0,3	33,1
Houssais	462	519	+57 🔺	+12,3	16,8
Blordière	544	549	+5 —	+0,9	25,6
Ragon	387	407	+20 📤	+5,2	17,0
Rezé	4 378	4 502	+124 🔺	+2,8	25,1
Saint-Herblain	5 144	5 319	+175 📤	+3,4	26,8
Nantes Métropole	85 287	86 320	+1 033 📤	+1,2	29,6
* L DD					

^{*} Insee RP

Parmi les allocataires de la CAF résidant sur la Ville de Rezé, environ la moitié est bénéficiaire d'une aide au logement. Un ménage rezéen sur 4 est couvert par au moins une aide au logement de la CAF. Ce taux de couverture varie fortement d'un quartier à un autre. En effet, sur le quartier du Château, un tiers des ménages bénéficient d'une aide au logement alors que sur Trentemoult, 15% des ménages sont couverts.



Part des allocataires CAF dont les revenus sont constitués de prestations CAF à hauteur de 50% ou plus et 100%



Ces indicateurs sont calculés parmi l'ensemble des allocataires de la CAF. Par conséquent ils concernent une partie seulement des ménages. Les ménages les plus pauvres sont presque tous allocataires de la CAF soit au titre des minima sociaux, soit au titre des aides au logement. Quelques catégories de personnes en situation de pauvreté peuvent ne

pas être allocataires de la CAF: les personnes sans papier, les jeunes sans logement et des personnes en rupture de droits. Les évolutions dans l'accès aux droits (modification par exemple des conditions d'ouverture des droits aux aides au logement), les décalages dans la revalorisation des prestations ont des impacts immédiats pour les ménages qui dépendent à plus de 50% de leurs ressources des prestations de la CAF. Les allocataires qui dépendent à 100% de leurs ressources des prestations versées par la CAF sont essentiellement des ménages bénéficiaires des minima sociaux.

Parmi les 8 910 ménages de Rezé connus par la CAF, on recense en 2016 environ 1 210 allocataires dont les ressources dépendent intégralement des prestations sociales : ils représentent 14% des allocataires. Les prestations CAF représentent 50% ou plus des ressources des ménages pour 25% des allocataires de Rezé (environ 2 230 allocataires).

Le détail de la dépendance des allocataires aux prestations CAF

Source: Insee, CAF 2009-2016

	Nombre d'allocataires CAF	Allocataires do constitué à pl prestation		constitué	nt le revenu est à 100% de ns sociales	Evolution 2009-2016 des allocataires dont le taux de dépendance est > 50%		
	C/ ti	effectifs	%	effectifs	%	effectifs	%	
Trentemoult - Les Iles	413	79	19,1	33	8,0	+26	+83,9	
Rezé - Hôtel de Ville	888	301	33,9	175	19,7	+69	+39,0	
Pont Rousseau	2 331	514	22,1	271	11,6	+95	+23,8	
Château	1 576	504	32,0	260	16,5	+87	+25,6	
Houssais	1 453	356	24,5	195	13,4	+17	+13,7	
Blordière	1 082	229	21,2	105	9,7	+91	+71,7	
Ragon	1 169	248	21,2	139	11,9	+76	+49,0	
Rezé	8 912	2 234	25,1	1 211	13,6	+683	+50,6	
Saint-Herblain	9 723	2 642	27,2	1 532	15,8	+735	+42,2	
Nantes Métropole	148 385	34 513	23,3	20 474	13,8	+8 653	+37,5	

Valeurs inférieures à celle de Rezé

Valeurs proches de celle de Rezé

Valeurs supérieures à celle de Rezé



Les minima sociaux s'adressent aux ménages les plus précaires

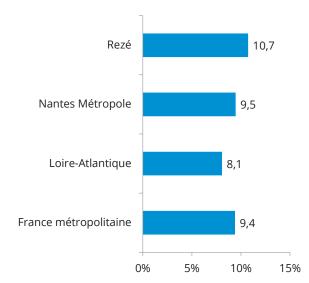
L'évolution des allocataires des minima sociaux

Source: CNAF 2010-2016 2 500 1 932 1 936 2 000 1 747 1 658 1518 1 423 1 355 1 500 1 240 1 241 1 091 1 032 934 1 000 830 500 0 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 RSA Socle

Les minima sociaux de la CAF ne représentent qu'une partie de l'ensemble des minima sociaux de notre système de protection sociale. Ainsi, le minimum vieillesse, l'allocation de solidarité spécifique, l'allocation transitoire d'attente, l'allocation supplémentaire d'invalidité ne sont pas pris en considération. Cependant, les minima sociaux versés par la CAF recouvrent la très grande majorité des minima sociaux en France (le RSA socle, le RSA majoré, l'AAH et le RSO pour l'Outre Mer) sont pris en considération. Le RSA majoré s'adresse aux personnes seules avec enfant à charge (droit ouvert en fonction de l'âge de l'enfant ou de la période de séparation), le RSO aux personnes à faible niveau de vie demeurant dans les départements d'Outre-Mer (pour des personnes de plus de 55 ans), le RSA socle concerne les personnes n'ayant pas d'emploi et ayant un niveau de vie très faible. Dans tous les cas, les ménages concernés par les minima sociaux de la CAF sont des ménages qui vivent sous le seuil de pauvreté.

Le taux de couverture des ménages par les minima sociaux

Source: CNAF 2016



Parmi les 8 910 allocataires CAF de Rezé en 2016 on recense environ 1 930 ménages allocataires des minima sociaux (AAH ou RSA Socle). Ces allocataires représentent globalement 11% des ménages de Rezé au dernier recensement de la population.



Les minima sociaux

Source Insee, Caf.L.A 2017

	Nb allocataires des minima sociaux	% ménages**	Nb de personnes couvertes	Taux de couverture de la population de moins de 60 ans**
Trentemoult - Les Iles	44	5,8	59	3,6
Rezé - Hôtel de Ville	230	14,4	412	14,7
Pont Rousseau	417	8,3	692	9,4
Château	450	15,3	948	20,7
Houssais	365	11,8	841	15,8
Blordière	210	9,8	379	10,3
Ragon	254	10,6	539	11,0
Rezé	1 975	11,0	3 873	12,8
Saint-Herblain	2 355	11,9	4 710	13,9
Nantes Métropole	28 584	9,8	50 728	10,4

^{*} Minima sociaux incluant le RSA socle et le RSA socle et activité, en plus de l'AAH

1 975 ménages sont allocataires des minima sociaux en 2017, soit 11% des ménages de Rezé. Le nombre de personnes couvertes par les minima sociaux atteint 3 873 personnes. Le taux de couverture des personnes de moins de 60 ans est de 13% sur Rezé, il atteint 21% sur le quartier du Château.

Source Insee, Caf.L.A 2017

	Nb de ménages bénéficiaires de l'AAH	% ménages**	Nb de ménages bénéficiaires du RSA*	% ménages**
Trentemoult - Les Iles	14	1,9	30	4,0
Rezé - Hôtel de Ville	70	4,4	160	10,0
Pont Rousseau	180	3,6	237	4,7
Château	177	6,0	273	9,3
Houssais	97	3,1	268	8,7
Blordière	89	4,2	121	5,7
Ragon	93	3,9	161	6,7
Rezé	722	4,0	1 253	7,0
Saint-Herblain	814	4,1	1 541	7,8
Nantes Métropole	10 137	3,5	18 447	6,3

^{*} RSA socle et RSA socle et activité (majorés et non majorés)

722 ménages sont allocataires de l'AAH en 2017, soit 4% des ménages de Rezé. Ce taux atteint 6% sur le quartier du Château. La CAF compte 180 ménages allocataires de l'AAH sur Pont Rousseau et 177 sur le Château.

1 253 ménages sont allocataires du RSA (RSA socle et RSA socle et activité) en 2017, soit 7% des ménages de Rezé. Ce taux atteint 10% sur le quartier de Rezé - Hôtel de Ville. La CAF compte 273 allocataires du RSA sur le Château. et 268 sur la Houssais.

^{**} Insee RP

^{**} Insee RP



Les bénéficiaires du RSA du Conseil départemental

Source Insee, Conseil départemental 2017

	Bénéficiaires du RSA*	Taux de couverture des ménages par le RSA (en %)	dont RSA Majoré (en %)
Trentemoult - Les Iles	30	4,0	3,3
Rezé - Hôtel de Ville	160	10,0	8,8
Pont Rousseau	237	4,7	13,5
Château	274	9,3	17,5
Houssais	271	8,8	12,9
Blordière	121	5,7	13,2
Ragon	163	6,8	14,7
Ville de Rezé	1 256	7,0	13,5
Saint-Herblain	1 541	7,8	13,3
Nantes Métropole	18 535	6,4	12,1

^{*} Socle majoré et non majoré

Le Conseil départemental comptabilise 1 256 bénéficiaires du RSA en 2017, soit une couverture d'environ 7% des ménages recensés par l'Insee. 13% bénéficient du RSA majoré, attribué aux familles monoparentales. A l'échelle des quartiers, cette majoration touche 17% des bénéficiaires sur le Château.



Population vivant sous le seuil de bas revenus

Source Insee, Caf.L.A 2017

	Nombre d'allocataires vivant sous le seuil de bas revenus	Part parmi les allocataires CAF (en %)	Taux de couverture des ménages* (en %)	Nombre de personnes vivant sous le seuil de bas revenus	Taux de couverture de la population de moins de 65 ans* (en %)
Trentemoult - Les Iles	101	29,4	13,4	176	10,2
Rezé - Hôtel de Ville	390	44,2	24,4	774	26,0
Pont Rousseau	894	36,2	17,8	1 531	19,7
Château	644	41,3	21,9	1 529	30,9
Houssais	519	33,2	16,8	1 233	21,3
Blordière	358	31,7	16,7	752	19,1
Ragon	351	29,3	14,6	830	15,8
Rezé	3 265	35,6	18,2	6 835	21,1
Saint-Herblain	3 747	37,3	18,9	8 566	23,5
Nantes Métropole	47 751	31,6	16,4	93 145	17,8

^{*} Insee RP

Selon la CAF, 3 265 ménages rezéens vivent sous le seuil de bas revenus. Cela représente 36% des allocataires de la CAF et cela couvre 18% de l'ensemble des ménages recensés par l'Insee sur Rezé. Ce taux de couverture varie d'un quartier à l'autre, passant de 15% sur Ragon à 24% sur le quartier de l'Hôtel de Ville. Au sein de ces ménages pauvres, 6 835 personnes sont recensées par la CAF soit 21% de la population de moins de 65 ans rezéenne. Notons que 31% de la population du quartier du Château vit sous le seuil de bas revenus et 26% de la population du quartier Rezé - Hôtel de Ville.

Parmi ces personnes, 2 888 sont des enfants âgées de moins de 18 ans, soit 42% des personnes vivant sous le seuil de bas revenus. Ces enfants représentent 33% de l'ensemble des moins de 18 ans connus par la CAF sur Rezé. Notons que 49% des enfants du quartier du Château sont couverts.

	Nb d'enfants vivant dans une famille à bas revenus (après prestations)	Part parmi les enfants de moins de 18 ans des allocataires CAF (en %)
Trentemoult - Les Iles	53	13,5
Rezé - Hôtel de Ville	305	39,9
Pont Rousseau	459	25,9
Château	704	49,3
Houssais	533	28,7
Blordière	313	27,6
Ragon	375	24,7
Rezé	2 888	32,6
Saint-Herblain	3 828	38,6
Nantes Métropole	35 481	28,5

Le seuil des bas revenus de la CAF: la CAF dispose, dans le cadre de la gestion de ses allocataires, des niveaux de revenus des ménages. Pour calculer le RUC (revenu par unité de consommation) de chaque ménage, l'ensemble des ressources sont prises en compte, y compris les revenus de redistribution. Ensuite, pour chaque ménage, on calcule un nombre d'unités de consommation en fonction d'une échelle d'équivalence permettant de prendre en compte des économies d'échelle en fonction de la taille des familles. Les coefficients de pondération sont les suivants : 1 unité de consommation pour le premier adulte, 0,5 par adulte ou adulte de 14 ans ou plus, 0,3 par enfant âgé de moins de 14 ans, 0,2 pour une famille monoparentale. Le RUC est égal au revenu du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation. Depuis 2006, pour calculer le seuil de bas revenus, la CAF utilisent la valeur représentant 60 % de la médiane des revenus disponibles avant impôts (la médiane est la valeur permettant de distinguer les 50% des plus riches des 50% des plus pauvres dans l'ensemble de la population). En 2015, le seuil de bas revenus est de 1 045 euros par unité de consommation.

Exemple : pour un couple avec deux enfants de moins de 14 ans, le nombre d'unités de consommation est de 2,1 unités de consommation, soit un seuil de bas revenus atteint à 2 195 € par mois - toutes ressources prises en considérations.



Les travailleurs pauvres

Source Insee, Caf.L.A 2016-2017

	Nb de travailleu recensés par	•	Evolution du nombre de travailleurs	Part parmi la population active
	2016	2017	pauvres 2016/2017	occupée* (en %)
Trentemoult - Les Iles	72	55	-17	6,5
Rezé - Hôtel de Ville	208	190	-18	13,2
Pont Rousseau	424	511	+87	11,6
Château	276	293	+17	12,9
Houssais	255	282	+27	9,3
Blordière	173	188	+15	9,3
Ragon	178	178	+0	6,6
Rezé	1 606	1 712	+106	10,3
Saint-Herblain	1 808	1 863	+55	10,3
Nantes Métropole	23 512	24 281	+769	9,3

^{*} Insee RP

Parmi les personnes vivant sous le seuil de bas revenus, un certain nombre travaille, on les appelle les travailleurs pauvres. Sur Rezé, la CAF en recense 1 712 en 2017 soit 106 de plus qu'en 2016. La part de ces travailleurs pauvres parmi la population active occupée atteint 10% sur Rezé (proche de la moyenne intercommunale). Au sein de la commune, la part de ces travailleurs pauvres parmi les actifs en emploi varie de 6% sur Trentemoult à 13% sur Rezé - Hôtel de Ville.

Les travailleurs pauvres correspondent à la population des personnes exerçant une activité professionnelle et dont les revenus sont inférieurs au seuil de bas revenus. Depuis 2006, pour calculer le seuil de bas revenus, la CAF utilisent la valeur représentant 60 % de la médiane des revenus disponibles avant impôts (et non 50 % précédemment). Les données présentées portent sur l'ensemble des actifs occupés recensés par la CAF et non sur les allocataires, ainsi un couple allocataire avec 2 actifs vivant sous le seuil de bas revenus correspond à 2 travailleurs pauvres.



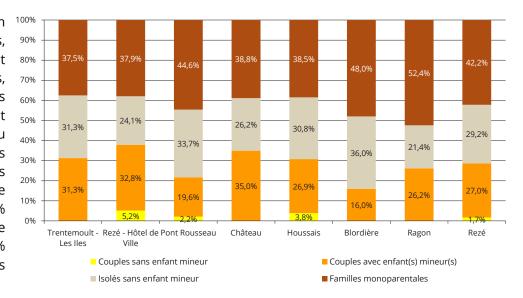
Les aides facultatives du CCAS

Source Insee, CCAS 2017

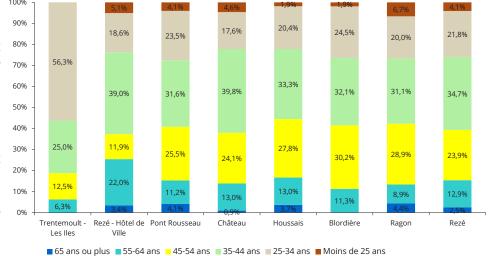
	Aides 1	facultatives en 2	2017	Nb de ménages		
	Nombre de demandes	Nombre de demandes acceptées	d'au moins une d'au moins une acceptées acceptées (en %)			
Trentemoult - Les Iles	78	67	85,9	19	2,5	
Rezé - Hôtel de Ville	229	187	81,7	69	4,3	
Pont Rousseau	294	238	81,0	111	2,2	
Château	385	311	80,8	118	4,0	
Houssais	167	137	82,0	58	1,9	
Blordière	197	160	81,2	61	2,8	
Ragon	179	151	84,4	46	1,9	
Rezé	1 535	1 255	81,8	485	2,7	
* Insee RP						

Le CCAS de Rezé est venu en aide à 485 ménages sur l'année 2017 en leur attribuant au moins une aide facultative. Ces ménages bénéficiaires représentent 3% de l'ensemble des ménages rezéens. Pour ces ménages, 1 255 demandes d'aides ont été acceptés, soit en moyenne 2,5 aides par ménage.

la situation Concernant familiale des ménages aidés, on s'aperçoit que 42% sont des familles monoparentales, 29% des ménages sont des personnes seules et 27% sont des couples avec enfant(s). Au sein de la commune, les familles monoparentales bénéficiaires sont sur-représentées sur le quartier de Ragon avec 52% des ménages aidés de ce quartier. Sur le Château, 35% des ménages sont des couples avec enfant(s).



Parmi les demandeurs d'aides facultatives du CCAS, on note que les moins de 25 ans sont sur-représentés sur le quartier de Ragon (7%). Les demandeurs de 55 ans et plus sont sur-représentés sur le quartier de l'Hôtel de Ville (26%). 35% des demandeurs ont entre 35 et 44 ans, une tranche d'âge où la population est davantage active. Cette part est de 56% sur Trentemoult.

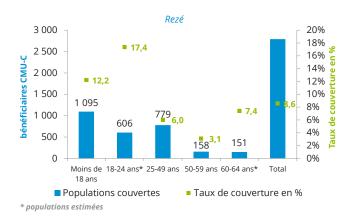




Toutes les personnes pauvres ne bénéficient pas de la CMU-C

Les populations couvertes par la CMU-C selon l'âge

Source: Cnam-ts 2016 & estimations © Compas



L'indicateur concernant l'accès à la CMUC est avant tout un indicateur de niveau de vie et non un indicateur d'accès aux services de santé. En effet, l'accès à la CMUC offre l'accès aux soins, mais ne signifie pas que la personne y recoure. En effet, certains soins sont peu utilisés par les ménages les plus pauvres (la question financière pouvant être une explication, mais les questions culturelles sont aussi très importantes pour les soins dentaires ou gynécologiques par exemple). Par conséquent, le bénéfice de la CMUC permet de mesurer la part de la population vivant sous le seuil d'accès à ce droit. Cependant, il faut noter qu'une part significative (estimée à 20% environ) des personnes ayant droit à la CMUC n'en font pas la demande. Le droit est souvent ouvert en urgence par les hôpitaux par exemple.

L'évolution des populations couvertes par la CMU-C

Source: Cnam-ts 2010-2016



En 2016 on comptabilise 2 790 personnes couvertes par la couverture maladie universelle complémentaire (régime général). Ces 2 790 personnes représentent environ 9% de la population de moins de 65 ans de Rezé. Le taux de couverture est estimé à 12% chez les moins de 18 ans et 17% chez les 18-24 ans.

Le détail des populations couvertes par la CMU-C



Source: Cnamt-s 2016

	Personnes o			Répartition par classes d'âge *estimations				Taux de couverture estimés en %				
	2010	2015		Moins de 18 ans	18-24 ans*	25-49 ans	50-59 ans	60-64 ans*	Moins de 18 ans	18-24 ans*	60-64 ans*	Total
Trentemoult - Les Iles	50	59 4	•	20	6	24	7	Secret stat.	3,6	4,3	-	3,4
Rezé - Hôtel de Ville	236	177	₽	69	19	75	9	5	7,8	5,6	2,7	5,9
Pont Rousseau	340	360 4	ੵ	124	37	147	43	9	7,1	3,7	2,2	4,6
Château	616	771 4	•	352	86	256	56	21	25,1	16,4	6,0	15,6
Houssais	136	194 4	•	85	14	79	12	Secret stat.	4,9	3,0	-	3,3
Blordière	176	241 4	•	113	21	86	16	5	10,2	6,0	2,0	6,1
Ragon	270	325 4	•	150	45	105	14	11	9,9	8,7	3,1	6,2
Rezé	2 030	2 142 4	1	919	229	779	158	57	10,3	6,8	2,7	6,6
Saint-Herblain	3 122	3 538	1	1 613	296	1 334	221	74	16,0	7,9	2,8	9,7

Valeurs inférieures à celle de Rezé

Valeurs proches de celle de Rezé

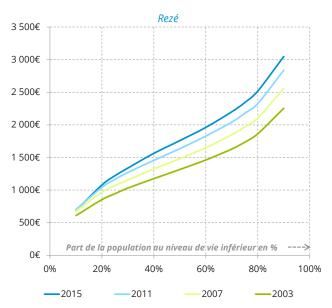
Valeurs supérieures à celle de Rezé



Depuis 10 ans, les inégalités de revenus augmentent entre les ménages et entre les territoires

Les revenus déclarés par unité de consommation depuis 2003

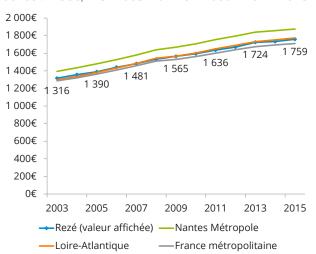
Source: Insee, DGI 2003-2011 & Filosofi 2012-2015



Le revenu médian déclaré des ménages (avant prestations et impôts) de Rezé est passé de 1 316€ par mois et par unité de consommation en 2003 à 1 759€ en 2015 (sans tenir compte de l'inflation). Il a ainsi augmenté de 440€ (il a augmenté de 420€ au niveau national sur cette période).

Les revenus médians déclarés par unité de consommation depuis 2002

Source: Insee, DGI 2003-2011 & Filosofi 2012-2015



L'évolution de l'écart inter-déciles du revenu fiscal déclaré par unité de consommation

Source : Insee, DGI 2003-2011 & Filosofi 2012-2015

4 000€ 3 500€ 2 500€ 1 500€ 500€ -

2009

2011

2013

2015

Nantes Métropole

2007

2005

Rezé

0€

2003

La mesure des inégalités peut se faire par un rapport entre le neuvième décile (le plus pauvre des 10% les plus riches) et le premier décile (le plus riche des 10% les plus pauvres). L'évolution de ce rapport permet ainsi de mesurer les inégalités. Si le rapport baisse, alors les inégalités se réduisent. Mais la mesure des inégalités peut aussi se faire via la mesure des écarts entre le neuvième décile et le premier décile. Il y a progression des inégalités quand les écarts s'accroissent. Selon les modes de calcul, les inégalités peuvent s'accroître ou se réduire. Dans ce document nous avons choisi la deuxième formule.

L'écart entre les 10% des populations déclarant les revenus les plus élevés et les 10% déclarant les revenus les plus faibles (écart inter-déciles) a augmenté entre 2003 et 2015, à l'image de la tendance habituelle : les inégalités de revenus se sont ainsi renforcées entre les ménages. Il est passé de 1 646€ en 2003 à 2 361€ en 2015. L'écart de revenu médian déclaré entre Rezé et Nantes Métropole est de 117€ en 2015. Il était de 78€ en 2003. Ainsi l'écart entre ces territoires a augmenté.





Source: Insee, DGI 2002-2009 & Filosofi 2014

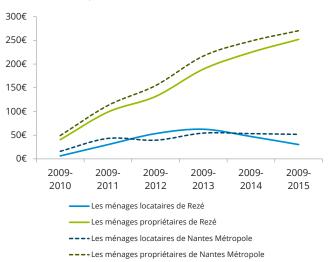
	1 ^{er} décile				médiane			9 ^{ème} décile				
		2008		2014	2002	2008		2014	2002	2008		2014
Trentemoult - Les Iles	663	865	860	869	1 364	1 701	1 796	2 030	2 660	3 399	3 486	3 935
Rezé - Hôtel de Ville	466	573	582	589	1 153	1 408	1 455	1 586	2 106	2 494	2 578	2 837
Pont Rousseau	642	747	744	791	1 338	1 566	1 621	1 738	2 260	2 700	2 868	3 119
Château	489	523	465	486 -	1 103	1 320	1 340	1 447	1 880	2 278	2 348	2 553
Houssais	768	904	882	955	1 371	1 616	1 653	1 840	2 238	2 627	2 709	3 018
Blordière	629	786	800	768	1 305	1 569	1 635	1 798	2 189	2 665	2 816	3 086
Ragon	664	821	839	830	1 348	1 613	1 694	1 814	2 336	2 729	2 852	3 099
Rezé	589	701	697	693	1 290	1 532	1 594	1 733	2 211	2 632	2 762	3 019
Saint-Herblain	502	591	580	558	1 307	1 524	1 587	1 724	2 314	2 712	2 821	3 029
Nantes Métropole	539	652	651	658	1 364	1 640	1 707	1 857	2 611	3 177	3 282	3 532
Loire-Atlantique	562	700	711	763	1 267	1 544	1 602	1 752	2 408	2 896	2 989	3 221
France métropolitaine	470	566	565	593	1 259	1 511	1 562	1 694	2 567	3 070	3 162	3 397

Indique une diminution des revenus déclarés sur la période 2002-2014



L'évolution du revenu fiscal médian déclaré par unité de consommation selon le statut d'occupation

Source: Insee, DGI 2009-2011 & Filosofi 2012-2015

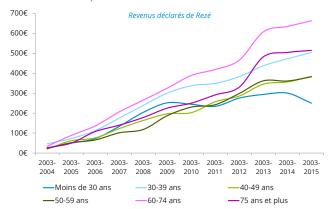


L'analyse des évolutions de revenus selon le lien au logement permet de comprendre l'évolution des inégalités et le creusement des écarts cumulatifs entre les revenus et le patrimoine. La crise économique n'a pas fondamentalement modifié les dynamiques observées.

Entre 2009 et 2015, chez les ménages locataires de Rezé, le revenu déclaré des 10% des populations les plus pauvres a diminué de 155€ par mois et par unité de consommation. Sur cette même période, on observe une augmentation de 153€ du revenu des 10% des ménages propriétaires les plus pauvres. Les 10% des ménages locataires les plus riches de Rezé (9ème décile) ont vu leur revenu déclaré par unité de consommation augmenter de 205€ par mois et par unité de consommation entre 2009 et 2015. Enfin, les ménages propriétaires les plus riches de Rezé ont vu leurs revenus augmenter de 383€ par mois sur cette même période.

L'évolution du revenu fiscal médian déclaré par unité de consommation selon l'âge du référent fiscal

Source: Insee, DGI 2003-2011 & Filosofi 2012-2015



L'analyse des inégalités entre générations fait apparaître que les écarts se sont creusés depuis les 10 dernières années. Les sexagénaires sont souvent ceux qui ont le plus bénéficié de l'augmentation de leur revenu. Par contre, les générations les plus jeunes ont souvent vu leurs revenus plus faiblement progresser que celui des générations les plus âgées.

Les revenus des ménages les plus pauvres ont évolué différemment selon l'âge du référent fiscal. Chez les jeunes ménages de Rezé, le 1er décile des revenus déclarés a diminué de 149€ entre 2000 et 2015. Chez les ménages les plus âgés, on observe, sur cette période, une augmentation de 390€ du revenu déclaré.

L'évolution du revenu fiscal déclaré par unité de consommation selon l'âge du référent fiscal

Source: Insee, DGI 2000 & Filosofi 2015

		1 ^{er} décile			Médiane		9 ^{ème} décile		
	2000	2015	Evolution 2000-2015	2000	2015	Evolution 2000-2015	2000	2015	Evolution 2000-2015
Moins de 30 ans	436	288	-149	1 087	1 413	326	1 691	2 356	665
30-39 ans	469	567	97	1 105	1 713	608	1 942	2 851	909
40-49 ans	490	597	107	1 207	1 676	469	2 060	2 976	916
50-59 ans	575	763	187	1 426	1 935	509	2 552	3 420	868
60-74 ans	765	1 018	253	1 243	1 982	738	2 044	3 344	1 300
75 ans et plus	699	1 089	390	1 139	1 704	564	1 852	2 761	908



LES CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES DE LA POPULATION : la diversité des profils

Une transformation du paysage social

Au milieu des années 2010, environ 15% des jeunes quittent le système éducatif avec au mieux le brevet des collèges. Cette proportion est cinq fois plus faible que celle des générations nées dans les années 1930. Un énorme investissement éducatif, réalisé à partir des années 1960, est à la source d'une métamorphose complète de notre pays, très en retard au sortir de la Seconde guerre mondiale. La France s'est modernisée, et la proportion de cadres a fortement progressé pour atteindre 17% de la population active en 2014. L'allongement de la scolarisation a fait diminuer le taux d'activité des jeunes. Les moins de 25 ans représentent désormais moins d'un actif sur dix.

En particulier, les femmes ont rattrapé et dépassé les hommes en matière de taux de scolarisation. A la sortie de l'école, elles ont, dans leur très grande majorité, recherché une activité professionnelle rémunérée, réduisant considérablement l'écart de taux d'activité avec les hommes. Même si l'égalité reste encore bien lointaine, elles investissent de nouveaux secteur et son mieux représentées aux postes de pouvoir.

Cette modernisation ne doit pas faire illusion. A l'élévation des qualifications a répondu une hausse des exigences des entreprises, si bien qu'on ne peut plus prétendre aux mêmes emplois à diplômes équivalents. On assiste à un phénomène de déclassement des jeunes diplômés. En même temps que les postes de cadres se sont développés ceux d'employés non-qualifiés ont pour partie remplacé les ouvriers : les services ont supplanté l'industrie. La France populaire des ouvriers et des employés, représente encore la moitié des actifs. L'essor du chômage et de la précarité à partir des années 1980 a frappé en particulier ces catégories, ainsi que les jeunes. Aujourd'hui, si le taux de précarité (CDD et intérim rapport à l'emploi total) s'élève à un peu plus de 10%, il atteint 50% chez les moins de 25 ans et bien plus chez ceux qui ne sont pas diplômés.



Chiffres clés et définitions

Evolution (2010-2015)

		(2010 2015)
	19 048	
Actifs de 15-64 ans	personnes	+351
	308 614	+23 107
Taux d'activité	75,6%	
	des 15-64 ans	+0,1
des 15-64 ans	73,6%	+2,1
Taux d'activité des 25-54 ans	93,1%	
	des 25-54 ans (14 516)	-0,4
	92,4%	+0,2
Datia actifalia actifa	2,7	
Ratio actifs/inactifs	actifs pour 1 inactif	-0,1
de 65 ans et plus	3,1	-0,2
	19,6%	
Cadres et professions	des actifs occupés	+13,1%
intellectuelles sup.	(3 279)	
	25,9%	+18,7%
Salariés	15,4%	
en contrat précaire	des salariés (2 373)	+2,2%
	16,3%	+6,8%
Les hauts niveaux	33,0%	
de formation	des non-scolarisés	+17,7%
	(9 420) 40,5%	+26,1%
	10,370	20,170

NB: En orange, valeurs de la Zone d'emploi de Nantes

Population active : la population active regroupe la population active occupée (appelée aussi « population active ayant un emploi ») et les chômeurs. La mesure de la population active diffère selon l'observation statistique qui en est faite. On peut actuellement distinguer trois approches principales : au sens du BIT, au sens du recensement de la population, au sens de la Comptabilité nationale.

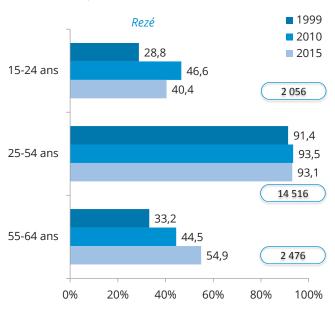
La population active au sens du recensement de la population comprend les personnes qui déclarent : exercer une profession (salariée ou non) même à temps partiel ; aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ; être apprenti, stagiaire rémunéré ; être chômeur à la recherche d'un emploi ou exerçant une activité réduite ; être étudiant ou retraité mais occupant un emploi ; être militaire du contingent (tant que cette situation existait).



Les équilibres entre catégories de population se modifient

Taux d'activité de la population selon l'âge de la personne

Source: Insee, RP 1999-2015

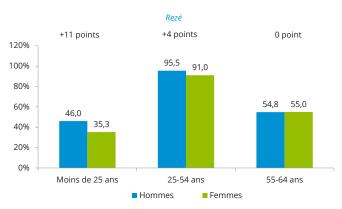


En 2015, Rezé compte 19 048 actifs de 15-64 ans, dont 2 056 de 15-24 ans, 14 516 de 25-54 ans et 2 476 de 55-64 ans. Le taux d'activité des 55-64 ans atteint ainsi 55% en 2015 (contre 33% en 1999). Celui des 25-54 ans atteint 93% (contre 91% en 1999), enfin celui des 15-24 ans est de 40% (29% en 1999).

Le taux d'activité des hommes de 25 à 54 ans varie assez peu d'une commune à une autre en France. En revanche celui des femmes est beaucoup plus sensible et justifie généralement les écarts du taux d'activité global des 25-54 ans entre territoires. L'inactivité des femmes peut-être plus importante au sein des territoires qui comptent plus de femmes en âge d'avoir des jeunes enfants parmi les femmes. Dans les territoires où le coût du logement est particulièrement élevé, le taux d'activité des femmes avoisine généralement celui des hommes. Les besoins en modes d'accueil de la petite enfance y sont importants.

Le taux d'activité selon le sexe et l'âge

Source: Insee, RP 2015



En 2015, le taux d'activité féminin des 25-54 ans est de 91%. Ce taux d'activité féminin est inférieur de 4 points à celui des hommes. Pour les moins de 25 ans, l'écart est de 11 points en défaveur des femmes (35% contre 46% pour les hommes). Enfin, concernant les actifs de 55-64 ans, le taux d'activité est identique pour les hommes et les femmes (55%).

Les comportements féminins et masculins sur le marché du travail continuent de se rapprocher. Le taux d'activité féminin augmente au fil des générations. Celui des hommes diminue jusqu'au début 1990 pour se stabiliser ensuite.

En dépit d'une forte progression sur longue période, le taux d'activité des femmes reste, à tout âge, inférieur à celui des hommes. Le principal déterminant de l'activité féminine aux âges adultes est la composition familiale, c'est-à-dire le nombre et l'âge des enfants, alors que ce facteur joue peu sur le niveau de l'activité masculine. En effet, malgré les évolutions de la société, le fait de cesser le travail pour élever les enfants reste, en priorité, le fait des femmes, d'où le taux d'activité plus faible chez les femmes que chez les hommes.



Dans le détail : l'activité de la population

Les équilibres entre population active et inactive

Source: Insee, RP 2014

	Nb d'actifs	Nb d'inactifs	Ratio	Taux d'activité (%)	
de 15-64 ans	de 65 ans et plus	actifs/inactifs	15-64 ans	25-54 ans	
Trentemoult - Les Iles	972	215	4,5	76,8	93,4
Rezé - Hôtel de Ville	1 656	446	3,7	73,9	89,0
Pont Rousseau	5 009	1 743	2,9	79,1	95,1
Château	2 699	1 470	1,8	71,5	89,3
Houssais	3 350	1 328	2,5	76,9	97,7
Blordière	2 298	923	2,5	75,2	92,8
Ragon	2 935	970	3,0	73,0	92,8
Rezé	18 918	7 095	2,7	75,5	93,4
Saint-Herblain	21 052	7 943	2,7	75,0	92,3
La Zone d'emploi de Nantes	520 753	161 058	3,2	75,5	93,8
Nantes Métropole	302 226	97 159	3,1	73,1	92,5
Loire-Atlantique	641 570	225 793	2,8	74,7	93,3
France métropolitaine	29 857 721	11 746 014	2,5	73,6	90,7

Valeurs inférieures à celle de Rezé

Valeurs proches de celle de Rezé

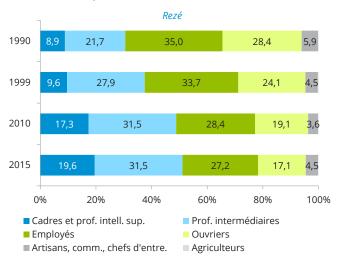
Valeurs supérieures à celle de Rezé



La répartition par professions et catégories socio-professionnelles reflète le profil sociologique des territoires

Répartition des actifs occupés de 15-64 ans selon leur PCS

Source: Insee, RP 1990-2015



En 2015, 20% des actifs occupés de 15-64 ans sont des cadres. 32% sont des professions intermédiaires, enfin 44% sont des employés ou ouvriers sur Rezé.

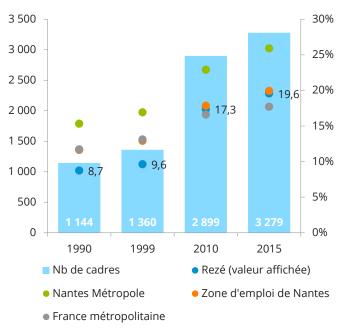
Les professions et catégories socio-professionnelles répartissent la population (au lieu de résidence) en fonction de critères liés à la profession exercée. Ces critères sont nombreux : activité salariée ou non, diplôme, revenu, statut (cadre ou non). Cependant l'appartenance à une PCS traduit une grande diversité de situations. Les cadres et professions intellectuelles supérieures correspondent à la catégorie socio-professionnelle salariée la plus favorisée, tant sur le plan des diplômes que celui des revenus.

La part des cadres et professions intellectuelles supérieures est bien évidemment l'opposé de celle concernant les ouvriers et employés. Les écarts entre les deux groupes illustrent la faiblesse d'une cohabitation de lieu de vie entre catégories socioprofessionnelles différentes. Dans l'ensemble de la France, la part des cadres et professions intellectuelles supérieures progresse fortement. Les professions cadres et intellectuelles supérieures sont beaucoup plus fortement représentées dans les

grandes villes et leurs agglomérations qu'en milieu rural ou « rurbain », et à l'échelle des communes dans les centres villes. Il faut aussi noter que les flux de population influent beaucoup sur cette donnée. En effet, le niveau de vie offert par l'accès à un emploi à forte responsabilité permet de quitter son lieu de vie pour accéder à d'autres lieux de résidence.

Évolution du nombre et de la part de cadres et professions intellectuelles supérieures

Source: Insee, RP 1990-2015



Entre 2010 et 2015, le nombre de cadres et professions intellectuelles supérieures a progressé de 380 (+13%) sur Rezé.



Dans le détail : la population des cadres et professions intellectuelles supérieures

Les cadres et professions intellectuelles supérieures dans la population active occupée

Source: Insee, RP 2009-2014

		Les cadres et prof. Intell. Sup. en 2014		Evolution 2009-2014	
	Nb	%	Nb	%	
Trentemoult - Les Iles	314	36,9	-23	-6,9	
Rezé - Hôtel de Ville	226	15,7	+63	+38,5	
Pont Rousseau	997	22,8	+220	+28,3	
Château	320	14,0	+51	+19,2	
Houssais	586	19,3	+125	+27,2	
Blordière	362	18,0	+18	+5,1	
Ragon	503	18,7	+106	+26,7	
Rezé	3 308	19,8	+560	+20,4	
Saint-Herblain	3 405	18,8	+705	+26,1	
La Zone d'emploi de Nantes	90 081	19,5	+13 334	+17,4	
Nantes Métropole	66 300	25,3	+9 824	+17,4	
Loire-Atlantique	101 980	18,0	+14 780	+16,9	
France métropolitaine	4 516 940	17,5	+297 562	+7,1	

Valeurs inférieures à celle de Rezé

Valeurs proches de celle de Rezé

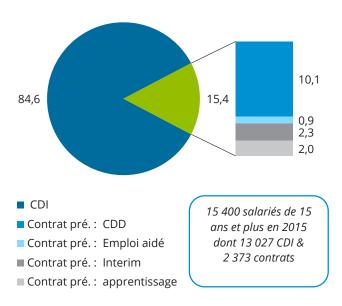
Valeurs supérieures à celle de Rezé



L'emploi précaire sur le territoire

Répartition des salariés de 15 ans et plus selon leur contrat

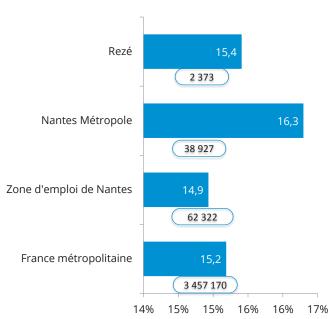
Source: Insee, RP 2015



En 2015, le nombre de salariés en contrat précaire s'élève à 2 373, soit 15% des salariés de 15 ans et plus de Rezé. La proportion atteint 15% sur la zone d'emploi. Parmi les 2 373 salariés en contrat précaire de Rezé, 1 560 occupent un CDD, soit 10% de l'ensemble des salariés de 15 ans et plus, et 66% des salariés en contrats précaires.

Nombre et part de contrats précaires

Source: Insee, RP 2015



Les contrats précaires regroupent les CDD, l'intérim, les emplois aidés, l'apprentissage et la professionnalisation. Les jeunes constituent la population la plus exposée à la précarité de l'emploi selon ce critère, y compris les jeunes formés et diplômés. De fait, sur un territoire jeune, le taux global d'actifs en emploi précaire est généralement plus élevé que dans les autres territoires, par un effet de structure par âge. Les femmes sont également plus concernées par la précarité de l'emploi que les hommes.



Dans le détail : les effectifs en contrat précaire

Les salariés en contrat précaire parmi l'ensemble des salariés de 15 ans et plus

Source : Insee, RP 2009-2014

		Les salariés en contrat précaire en 2014		Evolution 2009-2014	
	Nb	%	Nb	%	
Trentemoult - Les Iles	115	17,1	-27	-18,9	
Rezé - Hôtel de Ville	288	20,8	+34	+13,3	
Pont Rousseau	711	17,5	+93	+15,1	
Château	351	16,5	-53	-13,2	
Houssais	350	12,4	+50	+16,6	
Blordière	273	14,5	+13	+5,1	
Ragon	306	12,7	+67	+27,9	
Rezé	2 393	15,6	+177	+8,0	
Saint-Herblain	2 623	15,6	+309	+13,4	
La Zone d'emploi de Nantes	61 172	14,8	+2 051	+3,5	
Nantes Métropole	38 217	16,2	+1 711	+4,7	
Loire-Atlantique	76 477	15,2	+2 114	+2,8	
France métropolitaine	3 427 980	15,1	-11 243	-0,3	

Valeurs inférieures à celle de Rezé

Valeurs proches de celle de Rezé

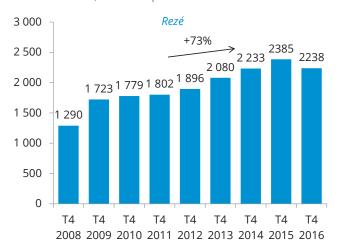
Valeurs supérieures à celle de Rezé



A la précarité de l'emploi s'ajoutent les situations de chômage

Évolution des DEFM de catégorie A

Source: Insee, Pôle Emploi 2008-2016



La hausse du taux de chômage en France est ancienne. Elle a eu lieu en une dizaine d'années, entre le milieu des années 1970 et le milieu des années 1980. Le taux passe alors de 4 à 9,3 %, qui avoisine le niveau actuel. Depuis, il oscille entre des phases de progression et de diminution, sans jamais arriver à revenir durablement à un niveau proche du plein emploi.

Le taux de chômage global masque des écarts importants suivant les populations. Ce n'est plus le cas selon le sexe : le taux de chômage des femmes est presque équivalent à celui des hommes. Plusieurs critères sont discriminants dans la recherche d'emploi, comme l'âge, avec des jeunes et des quinquagénaires surexposés au chômage y compris pour les jeunes diplômés.

Le chômage mesuré par Pôle Emploi au travers de la demande d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégorie A diffère de celui du chômage mesuré par l'Insee (BIT), les personnes à la recherche d'un emploi n'étant pas toutes inscrites à Pôle Emploi.

Durant l'année 2016, le nombre de DEFM de catégorie A a diminué de 6% sur Rezé. Il atteint 2240 à la fin du 4ème trimestre soit un indice de chômage estimé à 12%. Si l'on observe l'ensemble de la période 2008-2016, le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A a progressé de 73%.



Les demandeurs d'emploi

Évolution des demandeurs d'emploi de fin de mois (DEFM) et indice de chômage

Source: Insee, Pôle Emploi - Nantes Métropole 31/03/2018

	Total DEFM de catégorie A au 31/03/2018		évolution DEFN 2017/201			atégorie A de 25 ans	DEFM de catégorie A
	Effectifs	Indice de chômage estimé	effectifs	%	Effectifs	Indice de chômage estimé	de 50 ans ou plus
Trentemoult - Les Iles	89	9,2	-15 🔻	-14,4	Secret stat.	2,9	25
Rezé - Hôtel de Ville	235	14,2	-14 🔻	-5,6	29	13,3	48
Pont Rousseau	558	11,1	+2 💳	+0,4	65	10,7	125
Château	394	14,6	-30 🔻	-7,1	42	14,6	104
Houssais	280	8,4	+30 🔺	+12,0	29	10,0	64
Blordière	241	10,5	-36 🔻	-13,0	18	7,5	61
Ragon	269	9,2	-2 💳	-0,7	38	13,9	67
Ville de Rezé	2 066	10,9	-65 🔻	-3,1	223	11,2	494
Saint-Herblain	2 635	12,5	-78 🔻	-2,9	314	13,1	580
Nantes Métropole	32 725	10,8	-617 🔻	-1,9	3 353	9,1	7 282

Au 31/03/2018, 2 066 Rezéens étaient inscrits comme demandeurs d'emploi de catégorie A à Pôle Emploi. L'indice de chômage des DEFM de catégorie A est de 10,9% sur Rezé, il varie de 8,4% sur la Houssais à 14,6% sur le Château. Entre mars 2017 et mars 2018, la demande d'emploi de catégorie A a diminué sur Rezé (-3,1%) comme sur l'agglomération de Nantes Métropole (-1,9%). L'indice de chômage estimé chez les jeunes de moins de 25 ans atteint 11% sur Rezé et 15% sur le quartier du Château (plus faible effectif parmi l'ensemble des quartiers).

	Nb de DEFM categorie A non indemnisés		Part des DEFM non indemnisés en %		Evolution DEFI indemnisés 201	
	2017	2018	2017	2018	Effectifs	%
Trentemoult - Les Iles	44	26	42,3	29,2	-18 ▼	-40,9
Rezé - Hôtel de Ville	108	109	43,4	46,4	+1 —	+0,9
Pont Rousseau	220	207	39,6	37,1	-13 ▼	-5,9
Château	184	178	43,4	45,2	-6 ▼	-3,3
Houssais	82	91	32,8	32,5	+9 🔺	+11,0
Blordière	103	88	37,2	36,5	-15 ▼	-14,6
Ragon	115	112	42,4	41,6	-3 ▼	-2,6
Ville de Rezé	856	811	40,2	39,3	-45 🔻	-5,3
Saint-Herblain	1 235	1 173	45,5	44,5	-62 ▼	-5,0
Nantes Métropole	14 023	13 325	42,1	40,7	-698 🔻	-5,0

Au 31/03/2018, 39% des DEFM de catégorie A n'étaient pas indemnisés contre 40% en mars 2017. Ce taux est de 46 et 45% sur les quartiers de Rezé - Hôtel de Ville et Château.

Méthode: la mesure du chômage

Pôle emploi enregistre les demandeurs d'emploi en trois principales catégories :

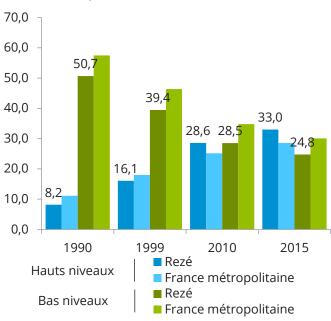
- catégorie A : tous les demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité le mois précédent (1). C'est la catégorie de base, la plus commentée.
- catégorie B : demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite, moins de 78 heures le mois précédent.
- catégorie C : demandeurs d'emploi ayant travaillé plus de 78 heures le mois précédent.
- (1) Le « mois précédent » ne signifie pas que ces personnes exercent régulièrement une telle activité.



Le niveau de formation des populations augmente

Évolution des niveaux de formation





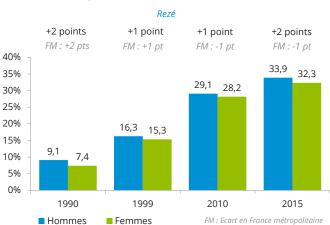
D'une manière générale le niveau de formation s'élève en France. Au début des années 1980, un quart des générations accédait au niveau du bac, contre plus des trois quarts aujourd'hui. Cet allongement a été particulièrement important chez les filles qui ont rattrapé les garçons, même si leurs diplômes restent différenciés.

Sont considérées à hauts niveaux de formation les personnes titulaires d'un diplôme de niveau Bac+2 et plus. Les personnes considérées comme de bas niveaux de formation n'ont aucun diplôme ou au plus le brevet des collèges. La part des personnes à bas niveaux de formation varie assez peu d'une commune à une autre, tandis que celle des personnes hautement diplômées, plus mobiles géographiquement, varie très sensiblement. Les personnes hautement diplômées seront plus représentées sur les territoires économiquement dynamiques et/ou attractifs sur le plan résidentiel.

Si le niveau s'est accru, les qualifications requises par le marché du travail aussi. De plus en plus de métiers requièrent des savoirs formels complexes et, en période de chômage, les entreprises sont de plus en plus exigeantes.

Les hauts niveaux de formation selon le sexe

Source: Insee, RP 1990-2015



La part de femmes avec de hauts niveaux de formation est passée de 28% en 2010 à 32% en 2015, soit 4 points de plus en 5 ans. En 2015, l'écart du poids des hauts niveaux de formation entre hommes et femmes est de 2 points en faveur des hommes ; en 2010, le poids des hommes était supérieur de 1 point à celui des femmes (28% contre 29%). Pour comparaison, en France métropolitaine, la part de femmes avec de hauts niveaux de formation est supérieure de 1 point à celle des hommes en 2015 (29% contre 28%).

Aujourd'hui, avec des résultats scolaires meilleurs pour les femmes, les niveaux de formation des femmes et des hommes se rejoignent. Ces dix dernières années en France métropolitaine, les écarts entre les niveaux de formation des hommes et des femmes se sont ainsi inversés. En effet, si en 1999 la part des hommes de hauts niveaux de formation (bac+2 et plus) était supérieure de 1 point à celle observée chez les femmes, en 2014 on observe une proportion de femmes de hauts niveaux de formation supérieure de 2 points à celle observée chez les hommes.



Dans le détail : la population à haut niveau de formation

Les 15 ans et plus non-scolarisés de hauts niveaux de formation (Bac+2 et plus)

Source : Insee, RP 2009-2014

		Hauts	niveaux de for	mation
	15 ans et plus non- scolarisés	Nb	Part en %	Evolution 2009-2014 (en %)
Trentemoult - Les Iles	1 271	632	49,7	1,4
Rezé - Hôtel de Ville	2 330	776	33,3	18,6
Pont Rousseau	7 131	2 822	39,6	21,7
Château	4 695	1 015	21,6	32,6
Houssais	5 101	1 666	32,7	26,5
Blordière	3 553	1 025	28,8	8,9
Ragon	4 367	1 266	29,0	27,2
Rezé	28 448	9 201	32,3	20,8
Saint-Herblain	31 785	9 956	31,3	25,4
La Zone d'emploi de Nantes	740 955	245 147	33,1	25,3
Nantes Métropole	430 444	167 704	39,0	24,5
Loire-Atlantique	956 167	293 455	30,7	24,9
France métropolitaine	46 645 854	12 966 061	27,8	16,8

Valeurs inférieures à celle de Rezé
Valeurs proches de celle de Rezé
Valeurs supérieures à celle de Rezé





Source : Insee, RP 2009-2014

	Part des 15 ans et plus ayant de hauts niveaux de formation* en %					
		2009		2014		
	hommes	femmes	écart (en point)	hommes	femmes	écart (en point)
Trentemoult - Les Iles	52,4	53,4	-1,0	47,8	51,4	-3,6
Rezé - Hôtel de Ville	29,0	26,3	+2,7	32,2	34,2	-2,0
Pont Rousseau	33,0	29,3	+3,6	41,8	37,8	+4,0
Château	16,4	15,8	+0,5	22,0	21,3	+0,7
Houssais	25,1	27,4	-2,3	32,4	32,8	-0,4
Blordière	28,3	27,2	+1,1	29,2	28,6	+0,6
Ragon	25,6	27,8	-2,2	30,7	27,4	+3,3
Rezé	27,8	26,8	+1,0	33,2	31,7	+1,5
Saint-Herblain	27,1	24,5	+2,6	32,9	30,0	+2,9
Nantes Métropole	34,7	32,3	+2,4	40,1	37,9	+2,2
Loire-Atlantique	26,1	26,3	-0,2	30,4	30,9	-0,5
France métropolitaine	23,9	25,0	-1,1	26,9	28,6	-1,6

^{*} Bac +2 ou plus

Importance de l'écart homme-femme



LES RESSOURCES DU TERRITOIRE : facteurs de développement et d'attractivité

L'attractivité : une alchimie

La qualité de la vie et l'attractivité d'un territoire dépendent de nombreux éléments immatériels, tels les liens familiaux et amicaux, mais aussi des ressources que l'on peut y mobiliser. Ces ressources sont en partie liées à l'offre de services publics. La proximité d'écoles, de services de santé, de places d'accueil pour les jeunes enfants ou de personnes âgées, d'équipements de loisirs ou de culture (bibliothèques, piscines, etc.), de transports ou l'offre de logements sociaux par exemple façonnent la qualité de la vie des habitants. La disponibilité de l'offre pour la population n'est pas facile à mesurer car chaque offre s'adresse à un territoire (un hôpital, un centre de santé ou un médecin ont un rayon d'activité différent) et à des usagers qui ne sont pas les mêmes.

L'un des enjeux pour les politiques publiques – d'autant plus fort que les ressources sont rares - est l'adéquation entre l'offre et les besoins. On ne peut implanter un hôpital par commune ou une bibliothèque dans chaque quartier : il faut donc opérer les choix d'implantation qui répondent le mieux possible à la demande, mesurée de la façon la plus fine possible.

Ces ressources sont aussi liées au tissu économique privé qui offre des services, même s'ils sont marchands. C'est le cas, en particulier, du commerce de détail ou de l'artisanat par exemple. Au-delà bien entendu, l'implantation des entreprises détermine le niveau d'emploi et du même coup le niveau du chômage. Comme pour l'offre de services publics, les liens sont complexes : on ne travaille pas nécessairement (et même rarement) là où l'on vit. Le « rayonnement » d'un emploi dépend du type de poste et du niveau de rémunération : Il est plus facile d'aller occuper un emploi lointain quand le salaire permet de financer le transport ou que les horaires ne sont pas trop décalés si l'on se déplace en transports en commun par exemple. Il dépend aussi de cette offre de transports, des réseaux routiers aux transports en commun.



Chiffres clés et définitions

Evolution	
(2009-2014)

		(2009-2014)
	3 331	
Etablissements actifs	établissements	+43,5%
Etablissements	72,0%	
sans salariés	des établissements	+66,2%
salis salalies	71%	+55,0%
	14 133	
Emplois	emplois	+9,7%
	473 485	+0,1
	0,8	
Taux de polarisation	emploi(s) pour 1 actif	+0,1
	1,0	+0,2%
Indicateur de	37,2	
		+13,2
développement territorial	83,3	+18,1
		Evolution
		(2011-2016)
Les praticiens de santé	270	
•	praticiens	+14,9%
(2016)	3 878	+16,3%

NB : En violet, valeurs de la Zone d'emploi de Nantes NB : En orange, valeurs de Nantes Métropole

L'établissement actif est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière, la « boutique » d'un réparateur de matériel informatique... L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

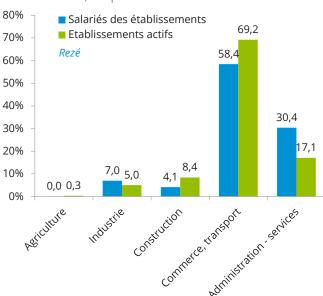
<u>Taux de polarisation</u>: ce ratio est égal au nombre d'emplois présents sur le territoire rapporté au nombre d'actifs ayant un emploi et résidant sur le territoire. Lorsque cet indicateur est supérieur à 1, cela signifie que le territoire attire quotidiennement un nombre importants d'actifs qui n'y vivent pas. Les mouvements domicile-travail s'effectuent en général au sein des bassins d'emplois.



L'implantation des entreprises forge l'image économique du territoire

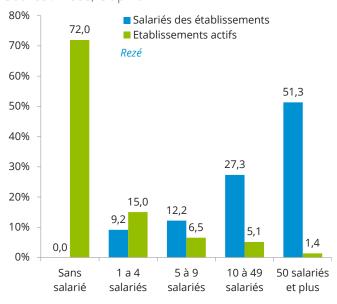
Répartition des salariés et des établissements en fonction du secteur d'activité

Source: Insee, Clap 2014



Répartition des salariés et des établissements en fonction de la taille de l'effectif

Source: Insee, Clap 2014



En France, plus de 4 millions d'établissements, soit 78% du total appartiennent au secteur tertiaire. Ils emploient à eux seuls plus des trois quart des salariés soit 17 millions de personnes. Les activités tertiaires sont essentiellement centrées sur celles du commerce, des transports et autres services et constituent un socle commun d'emplois et d'établissements à tous

les espaces. Elles se localisent en général là où la population est importante et se développent souvent sous l'impulsion de dynamiques résidentielles. Elles sont créatrices d'emplois. Les établissements de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale (14% du total) sont présents de façon plus ou moins importante, en fonction des choix et des possibilités budgétaires des territoires. En France, ils emploient un tiers des salariés. La construction concerne 10% des établissements et occupe 6% des salariés. Les établissements, présents un peu partout sur le territoire, fluctuent en fonction de l'indice de construction. Quant à l'industrie, elle se maintient dans des territoires historiques. La baisse d'activité dans ce secteur fragilise en premier lieu les entreprises sous-traitantes du territoire concerné.

Le secteur agricole surtout présent en milieu rural, rencontre des difficultés avec la fermeture d'établissements et la baisse de l'emploi. Il concerne 7% des établissements en France qui emploient moins d'1 million de salariés soit 1% de l'effectif total.

En 2014, le répertoire CLAP enregistre 3 330 établissements actifs au sein du territoire de Rezé. Ces établissements emploient la même année 11 790 salariés. En 2014, le commerce & transport représente 69% des établissements actifs de Rezé. Ce secteur concentre à lui seul 58% des salariés travaillant sur le territoire. La même année, 72% des établissements n'emploient aucun salarié. A l'opposé, 1% des établissements (ceux ayant 50 salariés ou plus) concentrent 51% des salariés du territoire (au lieu de travail).

Entre 2010 et 2014, les établissements actifs ont progressé de 34% sur Rezé, tout comme au sein de la zone d'emploi de Nantes (+26%). En 2014, on compte 2 400 établissements n'ayant aucun salarié au sein du territoire de Rezé, soit une progression de 49% par rapport à 2010.



Dans le détail : les créations d'établissement

Etablissements actifs et taux de création en 2015

Source: Insee, SIRENE 2015

	Etablissem	ents actifs	Créations d'	établissements
	Nb	Part pou 1000 hab	Nh	Taux de création (%)
Trentemoult - Les Iles	302	156	,2 31	10,3
Rezé - Hôtel de Ville	171	50	,0 39	22,8
Pont Rousseau	656	68	,9 134	20,4
Château	166	25	,9 55	33,1
Houssais	196	27	,5 53	27,0
Blordière	134	27	,6 37	27,6
Ragon	480	77	,1 107	22,3
Rezé	2 763	69	,7 355	17,4
Saint-Herblain	4 411	96	,3 476	14,1
Zone d'emploi de Nantes	82 584	76	,6 9 141	15,7
Nantes Métropole	50 969	80	,9 6 429	16,9
France métropolitaine	5 707 017	88	,8 577 417	14,3

Valeurs inférieures à celle de Zone d'emploi de Nantes

Valeurs inférieures à celle de Zone d'emploi de Nantes

Valeurs supérieures à celle de Zone d'emploi de Nantes



Le volume et la typologie des emplois existants sur un territoire entraînent les mobilités domicile-travail

En France, l'emploi reste encore largement concentré dans les pôles urbains. Aujourd'hui, deux tiers des salariés quittent leur commune de résidence pour aller travailler, un tiers travaillent dans leur commune de résidence.

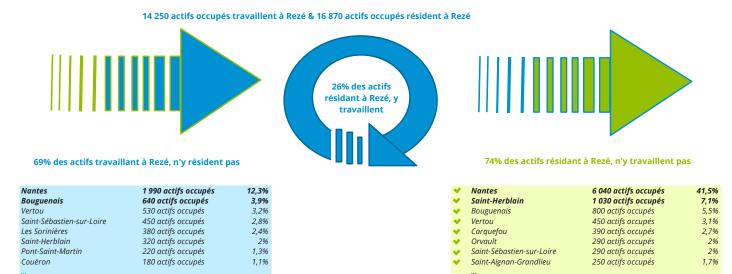
Les déplacements domicile travail se pratiquent quotidiennement entre des communes plutôt résidentielles (taux de polarisation inférieur à 1) et des communes proposant une offre d'emploi attractive (taux de polarisation supérieur à 1). Ces mouvements de population active sont liés au volume d'emplois présents sur la commune mais également, et surtout, à leur spécialisation. Une commune peut ainsi attirer quotidiennement sur son territoire un nombre importants d'actifs qui n'y vivent pas.

D'une manière générale, les actifs qui résident dans les communes périurbaines, moins pourvues d'emplois que les pôles urbains, quittent plus généralement leur commune pour aller travailler.

En 2015, le taux de polarisation atteint 0,84 sur Rezé. Le territoire totalise ainsi 14 133 emplois (lieu de travail) pour 16 876 actifs occupés (lieu de résidence). Toutefois, il faut tenir compte du fait que les emplois du territoire ne sont pas occupés intégralement par les actifs y résidant, puisque de fait un certain nombre d'entre eux quittent leur lieu de résidence pour aller travailler tandis que d'autres migrent quotidiennement vers Rezé dans le même but.

Les mobilités professionnelles journalières sur la commune en 2015

Source: Insee, RP fichiers détail 2015



En 2015, 9 810 actifs viennent quotidiennement travailler à Rezé (69% de l'ensemble des actifs travaillant sur le territoire). 12 430 actifs résidant à Rezé sortent quotidiennement du territoire pour aller travailler (74% des actifs résidents de la commune). Enfin 26% des actifs résidents sont sédentaires (4 440 au total).



Dans le détail : le taux de polarisation sur les communes

Source: Insee, RP 2015 & SIRENE 2015

	Nb d'emplois (LT)	Nb d'actifs occupés (LR)	Taux de polarisation
Basse-Goulaine	3 152	3 859	0,82
Bouaye	2 038	3 319	0,61
Bouguenais	11 834	8 076	1,47
Brains	318	1 331	0,24
Carquefou	18 026	8 110	2,22
Chapelle-sur-Erdre	8 863	8 505	1,04
Couëron	5 742	9 312	0,62
Indre	1 212	1 836	0,66
Mauves-sur-Loire	585	1 474	0,40
Montagne	2 928	2 656	1,10
Nantes	181 848	127 225	1,43
Orvault	12 592	10 508	1,20
Pellerin	1 005	2 114	0,48
Rezé	14 133	16 876	0,84
Saint-Aignan-Grandlieu	3 952	1 791	2,21
Saint-Herblain	40 393	18 783	2,15
Saint-Jean-de-Boiseau	631	2 455	0,26
Saint-Léger-les-Vignes	131	845	0,15
Sainte-Luce-sur-Loire	5 966	6 835	0,87
Saint-Sébastien-sur-Loire	6 645	11 302	0,59
Sautron	2 327	3 198	0,73
Sorinières	3 258	3 603	0,90
Thouare-sur-Loire	3 079	4 237	0,73
Vertou	8 800	10 004	0,88
Nantes Métropole	339 456	268 254	1,27
La Zone d'emploi de Nantes	473 485	471 459	1,00
France métropolitaine	25 735 751	26 144 353	0,98



Dans le détail : les individus sont une ressource pour le développement socioéconomique du territoire

Indicateur de Développement Territorial

Source: Insee, RP 1999-2014 & calcul Compas

	IDT			Evolutions		
	1999	2009	2014	1999-2009	2009-2014	
Trentemoult - Les Iles	72,4	192,8	163,5	+ 120,4	-29,3	
Rezé - Hôtel de Ville	-3,8	10,6	23,3	+14,4	+12,7	
Pont Rousseau	18,5	50,2	80,2	+31,7	+30,1	
Château	-51,4	-71,7	-59,1	-20,2	+12,6	
Houssais	3,0	29,8	56,8	+26,8	+27,0	
Blordière	-1,9	29,9	21,1	+31,7	-8,8	
Ragon	-7,0	30,0	27,6	+37,0	-2,4	
Rezé	-0,3	24,0	37,2	+24,3	+13,2	
Saint-Herblain	11,1	9,8	26,2	-1,3	+16,4	
La Zone d'emploi de Nantes	17,5	33,4	58,0	+15,9	+24,6	
Nantes Métropole	47,0	65,1	83,3	+18,1	+18,1	
Loire-Atlantique	4,5	16,8	29,1	+12,3	+12,3	
France métropolitaine	3,7	-0,5	2,3	-4,2	+2,8	

Valeurs inférieures à celle de Zone d'emploi de Nantes

Valeurs inférieures à celle de Zone d'emploi de Nantes

Valeurs supérieures à celle de Zone d'emploi de Nantes

Les indicateurs permettant de décrire les quartiers sont nombreux. Ils peuvent concerner le logement, la relation à l'emploi, le niveau de vie, l'accès aux services, la mobilité, la démographie... Nous avons choisi d'analyser seulement trois indicateurs et de les agréger afin d'en faciliter la lecture.

Ces trois indicateurs couvrent les dimensions suivantes :

- le niveau de formation : il s'agit ici d'un indicateur qui permet d'approcher l'accès à la

formation (donc pour une part l'accès et l'usage de services publics), la potentialité des habitants à accéder à l'emploi (la formation étant l'un des indicateur déterminant au regard du chômage), la participation à la vie citoyenne (les partis, les élus, la vie associative – à l'exception importante d'une partie de la vie associative sportive- sont dominés par des personnes ayant un niveau de formation important, souvent au-delà du bac). Nous avons donc retenu la part des hauts niveaux



de formation (Bac+2 et plus) parmi la population ayant achevé ses études. Cet indicateur permet d'estimer **le capital social** d'un territoire.

- Le niveau de revenu des habitants des territoires offre une lecture essentielle soit de la pauvreté, soit des capacités économique de ses habitants à consommer. Le niveau de revenu est aussi lié soit à un capital économique important, soit à une activité économique rémunératrice. Nous avons retenu le revenu médian par unité de consommation qui nous permet d'approcher le niveau de vie des habitants du territoire.
- La participation à la vie économique est aussi liée à la production que chacun d'entre nous peut faire au sein de la société. Cette production est liée à notre implication dans le système d'échange (force de travail contre rémunération). La part de notre vie à cette fonction est de plus en plus élastique : pour certain le travail peut commencer très rapidement (ce qui est le cas pour beaucoup de jeunes dans les quartiers), pour d'autres le travail peut commencer tardivement (après des études par exemple) ou alors se terminer bien après 60 ans. Nous avons donc retenu une

tranche d'âge se limitant à la période située entre 25 et 54 ans qui est la tranche d'âge où la très grande partie des actifs va être en situation de production. L'indicateur permet de définir la part de la population active occupée (c'est à dire la population occupant réellement un emploi) ayant entre 25 et 54 ans parmi l'ensemble de la population qui a cet âge là. Ainsi, plus l'indicateur est important et plus la population est impliquée dans la vie active et inversement, plus l'indicateur est faible et moins il y a d'actifs occupés.

L'indicateur synthétique est basé sur la mesure de l'écart entre la France et chacun des IRIS. Chacun des trois indicateurs tient ensuite compte de la valeur moyenne de l'indicateur au niveau national (car il y a des pourcentages et pour le revenu une dimension monétaire). Ainsi, quand la valeur est inférieure à zéro, cela signifie qu'au regard des trois indicateurs il y a une situation globalement plus défavorable pour ce quartier au regard de l'ensemble de la France, même s'il se peut qu'un des indicateurs soit mieux positionné.



Les équipements culturels

Les abonnés et les emprunteurs à la médiathèque

Source: Insee, Ville 2017

	Nombe d'abonnés à la médiadhèque	Part parmi la population totale*	Nombre d'emprunteurs à la médiathèque	Part parmi la population totale*	Nombre d'abonnés à la médiathèque de 6-18 ans	Part parmi les 6-17 ans ** (en %)
Trentemoult - Les Iles	383	19,8	306	15,8	162	44,0
Rezé - Hôtel de Ville	743	21,7	578	16,9	306	51,9
Pont Rousseau	1 722	18,1	1 378	14,5	642	54,3
Château	1 197	18,7	851	13,3	520	56,4
Houssais	1 367	19,2	1 066	15,0	561	47,3
Blordière	764	15,7	586	12,1	305	38,8
Ragon	932	15,0	716	11,5	458	43,0
Rezé	7 162	18,1	5 485	13,9	2 971	48,7
Autres communes	1 001	-	664	-	350	-
Total	8 164	-	6 149	-	3 321	-
*						

^{*} Insee RP

7 162 rezéens sont abonnés à la médiathèque municipale, soit 18% de la population rezéenne. Ce taux est de 22% sur le quartier de l'Hôtel de Ville. 5 485 rezéens y sont emprunteurs en 2017, soit 14% de la population totale de la commune. Ce taux varie de 11,5% sur le quartier Ragon à 17% sur le quartier Rezé-Hôtel de Ville.

Parmi les abonnés rezéens en 2017, 41% ont entre 6 et 18 ans, soit près de la moitié des jeunes rezéens de 6-17 ans recensés par l'Insee. Ce taux est maximal sur le quartier du Château avec 56% des enfants de 6-17 ans abonnés. Ce taux est inférieur à 39% sur la Blordière.

^{**} Seule la population des 6-17 ans est disponible au RP



Déroulé du diagnostic

Précautions de lecture : 3	L'occupation du parc de résidences principales varie selon la typologie
Éléments de méthode3	des logements
Notre choix d'indicateurs 4	La construction de logements 43
La population et l'âge 4	La vente de logements ou de terrains
Lexique 4	43
Territoire d'étude5	Les demandes de logement social 44
LE PEUPLEMENT ET LE LOGEMENT : de l'historique du peuplement à la structure de population actuelle7	LES MÉNAGES ET LES STRUCTURES FAMILIALES : l'influence des transformations de la société dans le territoire
Chiffres clés et définitions 8	Chiffres clés et définitions 47
La structure par âge actuelle reflète les grandes phases de peuplement du territoire	La diminution du nombre de personnes par foyer est le signe d'une évolution de la structure des ménages
par les soldes naturels et migratoires16 La diminution de la taille des	L'isolement résidentiel ne témoigne que partiellement de l'isolement social
ménages est liée aux phénomènes de décohabitation et de vieillissement 	Parmi les familles, la typologie évolue également
Les évolutions du parc de logements et de la population sont étroitement liées	LA PETITE ENFANCE ET L'ENFANCE : un défi et une question sociale majeure
Les migrations résidentielles	Chiffres clés et définitions 56
influencent la structure par âge et la taille des ménages	L'évolution des effectifs de jeunes enfants reflète le dynamisme
Annalous des la contra de la Contra del Contra de la Contra del la Contra de la Contra del la Contra de la Contra de la Contra del la Contra de la C	- I- B(



démographique du territoire 57 Le choix des modes d'accueil des jeunes enfants et l'offre d'accueil dans	La part des personnes âgées dans la population augmente et les équilibres générationnels se modifient 95
le territoire 60	Les personnes âgées présentent, comme les autres classes d'âge, des
Les transformations des structures familiales modifient les besoins en mode d'accueil	conditions de vie diversifiées 100 Les aides sociales aux personnes
L'activité des femmes est l'un des	âgées101
facteurs déterminant les besoins en modes d'accueil 63	LE HANDICAP : de l'enfance à l'âge adulte, des populations fragiles 105
Dès l'enfance, les inégalités de vulnérabilité sont marquées 71	Chiffres clés et définitions 106
LES JEUNES : du domicile parental à l'insertion dans le monde des adultes	La prise en charge d'un enfant en situation de handicap peut donner lieu à une aide financière107
Chiffres clés et définitions	A l'âge adulte, l'allocation pour adulte handicapé vise à compenser les difficultés d'accès à l'emploi108
L'évolution de la population des 11-24 ans est liée au dynamisme	Aides aux personnes handicapées 109
démographique du territoire 76 Avant 25 ans, la jeunesse reflète une forte diversité de situations 79	LES REVENUS ET LA PAUVRETÉ : les évolutions des inégalités territoriales et sociales110
A partir de 20 ans une part importante des jeunes a quitté le foyer parental	Chiffres clés et définitions 111
80	Une personne est pauvre si elle vit dans un ménage dont le niveau de
Parmi les jeunes filles, certaines sont mamans 82	vie est inférieur à 1 015€ par mois en 2015112
Les jeunes sortis sans diplôme du système scolaire permettent	L'âge est un facteur discriminant des niveaux de vie114
d'approcher la question du décrochage scolaire 84	La pauvreté est plus forte chez les personnes vivant en famille
Les jeunes actifs sont les premiers concernés par les contrats précaires	monoparentale116
87	Au-delà du coût pour se loger les différences de niveau de vie entre
Les jeunes ni en emploi ni en formation sont potentiellement en difficulté d'insertion	propriétaires et locataires existent117
Les jeunes suivis par la Mission locale	Les personnes pauvres sont plus nombreuses dans certaines catégories de populations
LES SENIORS ET LE GRAND AGE : les	Une modification du seuil
conséquences du vieillissement de la population 93	pris en compte ferait évoluer significativement le volume et
Chiffres clés et définitions 94	la proportion des populations considérées financièrement



vulnérables119	Déroulé du diagnostic
La mixité des revenus varie d'un territoire à l'autre121	
Certains ménages ne disposent que des prestations CAF comme revenus	
Les minima sociaux s'adressent aux ménages les plus précaires 125	
Toutes les personnes pauvres ne bénéficient pas de la CMU-C 131	
Depuis 10 ans, les inégalités de revenus augmentent entre les ménages et entre les territoires 133	
LES CARACTÉRISTIQUES SOCIO- ÉCONOMIQUES DE LA POPULATION : la diversité des profils136	
Chiffres clés et définitions	
Les équilibres entre catégories de population se modifient138	
La répartition par professions et catégories socio-professionnelles reflète le profil sociologique des territoires	
L'emploi précaire sur le territoire 142	
A la précarité de l'emploi s'ajoutent les situations de chômage	
Les demandeurs d'emploi 145	
Le niveau de formation des populations augmente	
LES RESSOURCES DU TERRITOIRE : facteurs de développement et d'attractivité	
Chiffres clés et définitions	
L'implantation des entreprises forge l'image économique du territoire 151	
Le volume et la typologie des emplois existants sur un territoire entraînent les mobilités domicile-travail153	
Les équipements culturels157	



Lexique

Α

L'allocation pour adulte handicapé (AAH) permet de garantir un revenu minimum aux personnes handicapées de plus de 20 ans (ou de plus de 16 ans, si il n'est plus considéré comme étant à charge pour le bénéfice des prestations familiales.) et jusqu'à l'âge minimum légal de départ à la retraite en cas d'incapacité de 50 % à 79 %. Ce droit est ouvert dès lors que la personne handicapée ne peut prétendre à un avantage vieillesse, invalidité ou rente d'accident du travail d'un montant au moins égal à celui de l'AAH.

Actifs: La population active regroupe les actifs ayant un emploi et les chômeurs. Ne font pas partie de la population active les personnes qui, bien que s'étant déclarées au chômage, précisent qu'elles ne recherchent pas d'emploi.

Actifs occupés: Population active ayant un emploi (ou actifs ayant un emploi). Au sens du recensement, la population active ayant un emploi (ou les actifs ayant un emploi) comprend les personnes qui déclarent être dans une des situations suivantes: - exercer une profession (salariée ou non), même à temps partiel; - aider une personne dans son travail (même sans rémunération); - être apprenti, stagiaire rémunéré; - être chômeur tout en exerçant une activité réduite; - être étudiant ou retraité tout en occupant un emploi.

Âge atteint : L'âge est la durée écoulée depuis la naissance. L'âge par génération (ou âge atteint dans l'année ou encore âge en différence de millésimes) est la différence entre l'année de collecte de l'information et l'année de naissance.

Âge révolu : L'âge est la durée écoulée depuis la naissance. L'âge en années révolues est l'âge atteint au dernier anniversaire

Allocataires CAF: Les allocataires des Caisses d'Allocations Familiales sont les personnes qui perçoivent au moins une allocation au regard de leur situation familiale et/ou monétaire. La notion d'allocataire est une notion de foyer (à rapprocher des ménages au sens Insee) et non d'individu. Ainsi, compter des allocataires signifie compter des foyers constitués de personnes seules ou de plusieurs personnes (familles). Les CAF gèrent deux types de prestations : - Les prestations légales, dont les barèmes et les conditions d'attribution sont fixés nationalement (ex : allocations familiales, allocation logement, etc..) - Des aides d'action sociale (aides financières individuelles, interventions de travailleurs sociaux, ...), gérées par chacune des CAF et dont les conditions d'attribution sont spécifiques à chaque caisse. Les données disponibles concernent uniquement les bénéficiaires de prestations légales.

В

Bas niveaux de formation : Sont considérées comme de bas niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, n'ayant aucun diplôme, ou ayant un Certificat d'études primaires, un Bepc ou un brevet des collèges. La population scolarisée est exclue.



C

Les catégories socioprofessionnelles (« CSP »), ou plus exactement selon la terminologie de l'Insee les « professions et catégories socioprofessionnelles » (« PCS ») constituent un classement de la population en grands ensembles cohérents : six catégories d'actifs, auxquelles il convient d'ajouter les retraités et une catégorie « divers », regroupant les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les militaires du contingent, les étudiants, les femmes (et les hommes) au foyer, etc. Les catégories d'actifs sont divisées en fonction de plusieurs critères : le type d'emploi, le statut (indépendant ou non), la qualification, la rémunération, etc. Les six principales sont : agriculteurs, artisans commerçants et chefs d'entreprises, cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires, employés et ouvriers.

Chômeurs: Il existe deux définitions du chômage. La première est celle de l'Insee, qui utilise les normes du Bureau international du travail. Un chômeur est une personne âgée de plus de 15 ans, qui n'a pas travaillé la semaine de référence de l'enquête (même une heure), se trouve disponible dans les 15 jours et recherche activement un emploi. La seconde est celle du ministère de l'emploi : elle comptabilise les demandeurs d'emploi enregistrés par Pôle emploi dans différentes catégories. Il s'agit donc d'une définition administrative.

Pôle emploi enregistre les demandeurs d'emploi en trois principales catégories :

- catégorie A : tous les demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité le mois précédent (1). C'est la catégorie de base, la plus commentée.
- catégorie B : demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite, moins de 78 heures le mois précédent.
- catégorie C : demandeurs d'emploi ayant travaillé plus de 78 heures le mois précédent.
- (1) Le « mois précédent » ne signifie pas que ces personnes exercent régulièrement une telle activité.

Clap (Connaissance Locale de l'Appareil Productif): système d'information alimenté par différentes sources dont l'objectif est de fournir des statistiques localisées au lieu de travail jusqu'au niveau communal, sur l'emploi salarié et les rémunérations pour les différentes activités des secteurs marchand et non marchand.

Contrats précaires : Sont considérés comme contrats précaires les contrats à durée déterminée, les contrats d'intérim, les emplois aidés, les apprentis et les stagiaires rémunérés. La part des salariés en contrats précaires donne une indication de la stabilité d'accès à l'emploi de la population salariée résidant sur le territoire.

La CMU-C (couverture maladie universelle complémentaire), attribuée sous condition de ressources, permet d'avoir accès à une assurance complémentaire gratuite, ce qui correspond dans le langage courant à la « mutuelle ». La CMU-C, comme les assurances complémentaires, couvre plus ou moins totalement la partie de frais non remboursés par le régime général d'assurance maladie.

D

Déciles: Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., les déciles (au nombre de 9 : de D1 à D9) sont les valeurs qui la partagent en 10 sous-populations d'effectifs égaux. Le 1er décile (resp. 9e décile) est le seuil en dessous (resp. au-dessus) duquel se situent les 10% des ménages (ou personnes) ayant le plus faible (resp. haut) salaire, revenu, patrimoine, niveau de vie...

Ε

L'écart interdécile est la différence entre le neuvième et le premier décile, le plus souvent exprimée en euros par mois. Le neuvième décile est le revenu le plus faible des 10% les plus aisés, le premier décile est le revenu le plus élevé des 10% les plus pauvres.

Emplois stables: Nous considérons en emploi stable les salariés à temps complet et sans limitation de durée (CDI ou fonction publique).

F

Une **famille monoparentale** est constituée d'un adulte isolé ayant la charge d'un ou plusieurs enfant(s). L'adulte est dans 90% des cas la mère. Par « enfant » on entend les personnes à charge âgées de moins de 25 ans. On ne considère que les enfants célibataires.

Une **famille nombreuse** est une famille comprenant au moins trois enfants de moins de 25 ans.



L

Hauts niveaux de formation: Sont considérées comme de hauts niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, de niveau bac + 2 et plus. La population scolarisée est exclue.

н

Impôts directs: Ensemble des impôts sur le revenu des personnes physiques (IRPP), taxe d'habitation (TH), contribution sociale généralisée (CSG), contribution à la réduction de la dette sociale (CRDS), prélèvement libératoire sur valeurs mobilières et autres prélèvements sociaux sur les revenus du patrimoine.

L'indice de vieillissement des générations âgées

rapporte la population âgée de 60 à 74 ans à la population âgée de 75 ans et plus. Cet indicateur permet d'appréhender, sans réaliser de projections de populations, l'évolution programmée de la population âgée et ainsi le vieillissement à venir de la population. En effet, le rapport entre ces deux générations donne une idée du remplacement des générations pour la décennie suivante. Plus ce rapport est élevé, plus la génération des 60-74 ans est importante par rapport à la génération des 75 ans et plus, et plus la population des personnes âgées est susceptible d'augmenter dans la décennie à venir. Et inversement, plus ce rapport est faible, plus la population des 75 ans et plus est susceptible de diminuer dans la décennie à venir. Cet indicateur est surtout significatif pour les comparaisons entre territoires. En effet, il ne prend pas en compte les taux de mortalité (l'intégralité de la génération des 60-74 ans n'atteindra pas l'âge de 75 ans et plus), ni les migrations susceptibles d'intervenir sur la décennie. Il doit être considéré avant d'autant plus de précautions si le territoire comprend des structures d'accueil des personnes âgées.

Iris signifie « Ilots regroupés pour l'information statistique ». C'est la plus petite division territoriale statistique définie par l'Insee. Un Iris résidentiel regroupe toujours environ 2 000 habitants. En ville, un Iris correspond à peu près à l'idée la plus commune du « quartier ». Il peut être de superficie très différente selon la densité de population.

Les logements du secteur social selon l'Insee, sont :

- les logement appartenant à des organismes HLM (Habitation à loyer modéré) ou à d'autres bailleurs de logements sociaux (par exemple, logements détenus par les sociétés immobilières d'économie mixte SEM) et qui sont soumis à la législation HLM pour la fixation de leur loyer;
- les logements en dehors du champ des organismes de HLM mais pratiquant un loyer HLM. Remarque : Les logements-foyers, les résidences pour personnes âgées ou handicapées ne font partie des logements du secteur social.

Un **logement vacant** est un logement inoccupé se trouvant dans l'un des cas suivants : - proposé à la vente, à la location ; - déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation; - en attente de règlement de succession ; - conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés ; - gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire (exemple un logement très vétuste...)

M

Médiane: Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., la médiane (D5 ou Q2) partage la population en deux sous-populations égales.

Un ménage, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Le nombre de ménages et le nombre de résidences principales sont égaux.

Remarque: les personnes vivant dans des habitations mobiles, les mariniers, les sans-abris, et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...) sont considérées comme vivant hors ménage.

Les **minima sociaux** visent à assurer un revenu minimal à une personne (ou à sa famille) en situation de précarité. Ce sont des prestations sociales non contributives, c'est-à-dire qu'elles sont versées sans contrepartie de cotisations. Le système français de minima sociaux comporte divers dispositifs dont un spécifique aux départements d'outre-mer (Dom).



Le RSA qui vise à lutter contre les exclusions est un des plus connus. Les autres allocations visent des publics spécifiques confrontés à un risque de grande pauvreté, par exemple : - les chômeurs de très longue durée, avec l'allocation de solidarité spécifique (ASS) pour ceux ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage ; - les personnes handicapées (allocation aux adultes handicapés -AAH) ; - les personnes âgées (minimum vieillesse).

N

Naissances: Les statistiques annuelles, concernant les naissances domiciliées, sont élaborées par l'Insee à partir des bulletins statistiques de l'état civil. Le lieu de l'évènement est celui du domicile de la mère.

Niveau de vie : Revenu disponible du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour toutes les personnes d'un même ménage.

Nouveaux arrivants: Les nouveaux arrivants sur la commune correspondent aux populations nouvellement arrivées sur la commune. Le recensement de la population considère comme immigrants les personnes qui résident sur la commune et n'y résidaient pas 5 ans auparavant quel que soit leur parcours résidentiel intermédiaire.

P

Petites résidences principales : Ce sont les résidences principales composées de 1 ou 2 pièces. Sont dénombrées les pièces à usage d'habitation (y compris la cuisine si sa surface excède 12 m²) ainsi que les pièces annexes non cédées à des tiers (chambres de service...). Ne sont pas comptées les pièces à usage exclusivement professionnel ainsi que les entrées, couloirs, salles de bain, ...

La population «comptée à part», comprend les personnes qui habitent hors de la commune, mais qui y ont gardé une résidence : les étudiants qui poursuivent leurs études dans une autre ville, les militaires ou personnes âgées qui ont conservé un logement mais qui ne vivent plus dans la commune notamment.

La **population «municipale»** comprend toutes les personnes qui vivent effectivement dans la commune. On y trouve aussi bien les ménages qui demeurent en logement individuel, que les étudiants en cité-universitaire, les personnes âgées en maison de retraite, où les personnes en habitat mobile, etc.

La **Population non scolarisée** comprend les personnes non inscrites dans un établissement d'enseignement.

La population totale d'une commune est la somme de la population municipale et de la population comptée à part. La somme des populations totales des communes n'est pas équivalente à la population française, car elle comprend des doubles comptes. Un étudiant «compté à part», par exemple, peut être enregistré dans deux communes à la fois au sens de la population totale, une fois dans la commune de ses parents, une fois là où il étudie. Seule la population municipale est dite «sans double compte» : la somme est égale à la population totale.

Prestations sociales: Ensemble des prestations familiales, de logement, minima sociaux (revenu minimum d'insertion, revenu de solidarité active, allocation adulte handicapé, allocation de parent isolé, allocation de solidarité aux personnes âgés).

Q

Quartiles: Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., les quartiles (au nombre de 3 : de Q1 à Q3) sont les valeurs qui la partagent en 4 sous-populations d'effectifs égaux. Le 1er quartile (resp. 3e quartile) est le seuil en dessous (resp. au-dessus) duquel se situent les 25 % des ménages (ou personnes) ayant le plus faible (resp. haut) salaire, revenu, patrimoine, niveau de vie...

R

Ratio aidants / aidés: De manière schématique, les proches des personnes âgées et notamment leurs enfants susceptibles d'aider les personnes âgées peuvent être assimilés aux 55 à 64 ans (populations des aidants). Le rapport entre les 55-64 ans (population des aidants) et les 85 ans et plus (population à aider) donne une idée du potentiel en matière de soutien à domicile des personnes âgées dépendantes par leur famille.

Une résidence principale est un logement, occupé de façon permanente et à titre principal par un ménage, le nombre de ménages est donc égal à celui des résidences principales. Le nombre de résidences principales comprend les logements ordinaires (voir



Compas



ci-dessus), mais aussi toutes les autres formes de logements (foyers, habitat de fortune, roulotte, etc.).

Résidence secondaire ou occasionnelle : La distinction entre logements occasionnels et résidences secondaires est parfois difficile à établir ; c'est pourquoi, les deux catégories sont souvent regroupées. Les résidences secondaires correspondent aux logements utilisés pour les week-ends, les loisirs ou les vacances, y compris les logements meublés loués (ou à louer) pour des séjours touristiques. Les logements occasionnels regroupent les logements ou pièces indépendantes utilisés occasionnellement pour des raisons professionnelles (par exemple, un pied-à-terre professionnel d'une personne qui ne rentre qu'en fin de semaine auprès de sa famille).

Le revenu fiscal par unité de consommation divise le revenu global du ménage par un nombre de parts baptisées «unités de consommation», ce qui permet de comparer les niveaux de vie des ménages de taille différente, en prenant en compte leur composition. Les parts ne sont pas toutes de même taille. Selon le système utilisé par l'Insee, le premier adulte (ou une personne seule) vaut une part (donc une unité de consommation), les autres personnes de 14 ans ou plus valent 0,5 part, les enfants de moins de 14 ans 0,3 part.

Les allocataires bénéficiant d'un **revenu garanti** sont des allocataires percevant au moins une des prestations parmi les allocations suivantes : RSA, AAH, RSO.

Le **revenu médian** d'une population donnée (des ménages, des personnes seules, des familles monoparentales, etc.) est celui qui partage cette population en deux, autant gagnent moins, autant gagnent davantage.

RSA (Revenu de solidarité active): Entré en vigueur le 1er juin 2009 en France métropolitaine et le 1er janvier 2011 dans les départements d'outremer, cette prestation remplace le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation de parent isolé (API) pour les personnes privées d'emploi. Il apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garantit à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent). Enfin il complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités.

Sédentaires: Au recensement de la population les sédentaires sont les populations qui résidaient sur la même commune 5 ans auparavant.

Seuil de pauvreté : Il est égal à 60 % du niveau de vie médian de l'ensemble des personnes vivant en France métropolitaine.

Sirene (Système informatisé du répertoire national des entreprises et des établissements): Ce système dont la gestion a été confiée à l'Insee enregistre l'état civil de toutes les entreprises et leurs établissements, quelle que soit leur forme juridique et quel que soit leur secteur d'activité, situés en métropole, dans les Dom (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion et Mayotte) et à Saint-Pierre et Miquelon. Les entreprises étrangères qui ont une représentation ou une activité en France y sont également répertoriées.

Le **solde migratoire** est la différence entre les entrées (immigrants) et les sorties (émigrants) d'un territoire donné, à titre permanent, pour une année donnée.

Le solde naturel correspond à la différence entre les naissances et les décès.

T

La taille moyenne des ménages reflète le nombre de personnes vivant par ménage (ou résidence principale).

Taux de pauvreté : Pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté.

Taux de polarisation de l'emploi : Le taux de polarisation rapporte le nombre d'emplois situés sur la commune, au nombre d'actifs occupés (ayant un emploi) résidant sur la commune. Un taux proche de zéro caractérise une commune résidentielle, qui ne dispose que de très peu d'emplois. Un taux nettement supérieur à un caractérise une ville qui attire chaque jour un nombre élevé d'actifs occupés. Il y a équilibre lorsque le taux est égal à un. Dans ce cas, les départs quotidiens vers le lieu de travail sont équivalents en volume aux arrivées quotidiennes d'actifs occupés, ou tous les emplois sont occupés par des actifs de la commune (pas de départs et pas d'arrivées).

Le taux estimé de fécondité est le rapport entre la moyenne des naissances au cours des trois dernières années et la population féminine âgée de 15 à 44



ans (en âge d'avoir des enfants). Il diffère de l'indice conjoncturel de fécondité calculé par l'Insee.

Temps partiel: La répartition des actifs ayant un emploi selon qu'ils occupent leur emploi principal à temps partiel ou à temps complet est réalisée sur la base de la déclaration des personnes concernées.

U

L'unité de consommation permet de comparer les niveaux de vie de ménages de taille différente en prenant en compte leur composition. L'Insee utilise la méthode de calcul suivante : le premier adulte (ou une personne seule) vaut une part entière (donc une unité de consommation), les autres personnes de 14 ans ou plus valent 0,5 part, les enfants de moins de 14 ans 0,3 part.

Z

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.



Les sources de données exploitées

INSEE

Les recensements de la population

- Historique des populations légales
- Données Profils Insee 1990-1999
- Base de chiffres clés recensement rénové
- Base de tableaux détaillés recensement rénové
- Base de données infra-communales recensement rénové
- Fichiers détails recensement rénové

L'état civil

- Naissances domiciliées
- Décès domiciliés

Les impôts

- Les revenus fiscaux localisés des ménages DGI
- Les Indicateurs de structure et de distribution des revenus DGI
- Les taux de pauvreté FiLoSoFi
- Les niveaux de vie FiLoSoFi

Omphale

- Les tables de fécondité et mortalité

CAF

- Les bénéficiaires des prestations légales
- Les Allocataires des prestations légales

CNAM-TS

- La population des bénéficiaires du régime général de l'assurance maladie
- Couverture maladie universelle complémentaire

DARES

- Les Demandeurs d'emploi en fin de mois

Analyse des besoins sociaux

Portrait de territoire Ville de Rezé



Contact:

Michael Bernier Hervé Guéry michael.bernier@compas-tis.com herve.guery@compas-tis.com Tél.: 01 45 86 18 52 - 06 30 45 40 53 Nantes - Paris - Strasbourg

www.lecompas.fr

depuis 25 ans

Une gamme complète d'interventions autour de l'observation des territoires. Une expertise dans le domaine de l'analyse, de la prospective et de l'évaluation, fondée sur son expérience et la maîtrise des outils techniques.

Des publications en accès libre sur :

www.lecompas.fr www.observationsociete.fr